

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 12
Wednesday, December 16, 2020

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 12
le mercredi 16 décembre 2020

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Wednesday, December 16, 2020

Statements of Condolence and Congratulation	
Mrs. Bockus, Mr. K. Arseneau	681
Mrs. Bockus	682
Mr. D'Amours, Mr. Coon	683
Mr. Gauvin	684
Statements by Members	
Mr. LeBlanc	684
Mr. Coon, Mr. Austin	685
Ms. Sherry Wilson, Mr. LePage	686
Mr. K. Arseneau, Mrs. Conroy	687
Mr. Ames, Mr. McKee	688
Ms. Mitton	689
Mr. Carr	690
Oral Questions	
First Nations	
Mr. Melanson, Hon. Ms. Dunn	690, 704
Cannabis NB	
Mr. McKee, Hon. Mr. Steeves, Hon. Mr. Higgs	693
Property Tax	
Mr. K. Chiasson, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mary Wilson	696
Climate Change	
Mrs. F. Landry, Hon. Mr. Crossman	698
Official Languages	
Mr. K. Arseneau, Hon. Mr. Higgs	700
Federal-Provincial Agreements	
Mr. Austin, Hon. Mr. Crossman	702
Health Care	
Mr. D'Amours, Hon. Mrs. Shephard	703
Points of Order	
Mrs. Harris	705
Mr. G. Arseneault	708
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Flemming	712
Mr. McKee	712
Mr. K. Arseneau, Mr. Austin	713
Committee Reports	
Standing Committee on Economic Policy	713
Bills—Introduction and First Reading	
No. 29, <i>Local Food Security Act</i> Mr. K. Arseneau	714
Notice of Opposition Members' Business	
Mr. G. Arseneault	714

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 16 décembre 2020

Déclarations de condoléances et de félicitations	
M ^{me} Bockus, M. K. Arseneau	681
M ^{me} Bockus	682
M. D'Amours, M. Coon	683
M. Gauvin	684
Déclarations de députés	
M. LeBlanc	684
M. Coon, M. Austin	685
M ^{me} Sherry Wilson, M. LePage	686
M. K. Arseneau, M ^{me} Conroy	687
M. Ames, M. McKee	688
M ^{me} Mitton	689
M. Carr	690
Questions Orales	
Premières nations	
M. Melanson, l'hon. M ^{me} Dunn	690, 704
Cannabis N.-B.	
M. McKee, l'hon. M. Steeves, l'hon. M. Higgs	693
Impôt foncier	
M. K. Chiasson, l'hon. M. Higgs, l'hon. Mary Wilson	696
Changement climatique	
M ^{me} F. Landry, l'hon. M. Crossman	698
Langues officielles	
M. K. Arseneau, l'hon. M. Higgs	700
Ententes fédérales-provinciales	
M. Austin, l'hon. M. Crossman	702
Soins de santé	
M. D'Amours, l'hon. M ^{me} Shephard	703
Rappels au Règlement	
M ^{me} Harris	705
M. G. Arseneault	708
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Flemming	712
M. McKee	712
M. K. Arseneau, M. Austin	713
Rapports de comités	
Comité permanent de la politique économique ..	713
Projets de loi — Dépôt et première lecture	
N ^o 29, <i>Loi sur la sécurité alimentaire locale</i> M. K. Arseneau	714
Avis d'affaires émanant de l'opposition	
M. G. Arseneault	714

Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Savoie.....	714

Bills

No. 5, <i>An Act to Amend the Assessment Act</i>	
Third Reading.....	715
No. 25, <i>An Act to Remove Certain Restrictive Covenants on Title to Certain Lands in The City of Saint John vested in Plazacorp Property Holdings Inc.</i>	
Second Reading.....	715
Third Reading.....	715

Committee of Supply

<i>Supplementary Estimates, 2018-19, Volume I..</i>	716
<i>Supplementary Estimates, 2020-21, Volume I..</i>	727
<i>Capital Estimates, 2021-22</i>	
Department of Transportation and Infrastructure.	736
Department of Health.....	739
Department of Education and Early Childhood Development.....	741

Committee Reports

Committee of Supply	745
---------------------------	-----

Bills

No. 30, <i>Supplementary Appropriations Act 2018-2019 (1)</i>	
Introduction and First Reading	
Hon. Mr. Savoie.....	745
Second Reading.....	746
Third Reading.....	746
No. 31, <i>Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (1)</i>	
Introduction and First Reading	
Hon. Mr. Savoie.....	745
Second Reading.....	746
Third Reading.....	746

Motions

No. 21	
Debated	747
Points of Order	
Hon. Mr. Savoie.....	749, 751, 753
Speaker's Ruling.....	755
Carried.....	756

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. M. Savoie	714

Projets de loi

N° 5, <i>Loi modifiant la Loi sur l'évaluation</i>	
Troisième lecture.....	715
N° 25, <i>Loi éteignant certains covenants restrictifs du titre de certains biens-fonds dans la cité appelée The City of Saint John dévolus à Plazacorp Property Holdings Inc.</i>	
Deuxième lecture.....	715
Troisième lecture.....	715

Comité des subsides

<i>Budget supplémentaire, 2018-2019, Volume I ..</i>	716
<i>Budget supplémentaire, 2020-2021, Volume I ..</i>	727
<i>Budget de capital, 2021-2022</i>	
Ministère des Transports et de l'Infrastructure	736
Ministère de la Santé	739
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	741

Rapports de comités

Comité des subsides.....	745
--------------------------	-----

Projets de loi

N° 30, <i>Loi supplémentaire de 2018-2019 (1) portant affectation de crédits</i>	
Dépôt et première lecture	
L'hon. M. Savoie	745
Deuxième lecture.....	746
Troisième lecture.....	746
N° 31, <i>Loi supplémentaire de 2020-2021 (1) portant affectation de crédits</i>	
Dépôt et première lecture	
L'hon. M. Savoie	745
Deuxième lecture.....	746
Troisième lecture.....	746

Motions

N° 21	
Débat	747
Rappels au Règlement	
L'hon. M. Savoie	749, 751, 753
Décision du président de la Chambre	755
Adoption.....	756

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22
Speaker: Hon. Bill Oliver
Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) *Green Party of New Brunswick*
(L) *Liberal Party of New Brunswick*
(PA) *People's Alliance of New Brunswick*
(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2022
 Président : L'hon. Bill Oliver
 Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Justice and Public Safety, Attorney General / ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires

Hon. / l'hon. Bruce Fitch

Minister of Social Development / ministre du Développement social

Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace

Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes

Hon. / l'hon. Jill Green

Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure

Hon. / l'hon. Glen Savoie

Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Mike Holland

Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 12

Assembly Chamber,
Wednesday, December 16, 2020.

10:03

(The House met at 10:03 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation

Mrs. Bockus: Mr. Speaker, I ask your indulgence for a few extra seconds.

I rise to mark the peaceful and sudden passing on Monday of John Leighton Williamson of Saint Andrews. Mr. Williamson served New Brunswick with distinction in numerous government roles as the province's Deputy Minister of Finance, Deputy Minister of Energy, Mines and Resources, and also in Richard Hatfield's office as a trusted, nonpartisan public servant to the Premier.

Mr. Williamson was also a history and heraldry buff who was tasked by Premier Hatfield to design a distinctive coat of arms to showcase New Brunswick's well-known provincial shield. Today, that work hangs on the wall of this magnificent Chamber.

John L. Williamson is survived by his son John, the local MP, daughter-in-law Kelly, and granddaughter Charlotte; and his son Robert, daughter-in-law Chiaki, and grandchildren, Robert and Jennifer.

John lived to the ripe old age of 85 years. He was a dedicated public servant who will be missed by his family, community, and province. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I stand in the House today to offer my condolences to the Elsipogtog First Nation and the family and friends of Albert Levi, who passed away in palliative care at the Stella-Marie-de-Kent Hospital in Sainte-Anne-de-Kent.

Jour de séance 12

Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 16 décembre 2020

(La séance est ouverte à 10 h 3 sous la présidence de l'hon. M. Oliver.

Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations

M^{me} Bockus : Monsieur le président, si vous permettez, j'aimerais prendre quelques secondes additionnelles.

Je prends la parole pour souligner le décès paisible et soudain, lundi, de John Leighton Williamson, de Saint Andrews. M. Williamson a servi le Nouveau-Brunswick de façon remarquable dans de nombreux rôles au sein du gouvernement provincial, notamment à titre de sous-ministre des Finances et de sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et il a été un fonctionnaire fiable et impartial au sein du cabinet de Richard Hatfield, lorsque celui-ci était premier ministre.

Passionné d'histoire et d'héraldique, M. Williamson a été chargé par le premier ministre Hatfield de concevoir des armoiries distinctives mettant en valeur le célèbre écu provincial du Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, cette oeuvre est accrochée au mur de cette magnifique Chambre.

John L. Williamson laisse dans le deuil son fils John, député fédéral dans la région, sa belle-fille Kelly et sa petite-fille Charlotte ainsi que son fils Robert, sa belle-fille Chiaki et ses petits-enfants, Robert et Jennifer.

John a vécu jusqu'à l'âge avancé de 85 ans. Il a été un fonctionnaire dévoué et manquera à sa famille, à sa collectivité et à sa province. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la Première Nation d'Elsipogtog ainsi qu'à la famille et aux amis d'Albert Levi, qui est

Mr. Levi was a professional wrestler, owned his own business, and drove a bus before he became Chief of Elsipogtog First Nation in 1967. He then continued serving his community as chief for another 26 years, in which he was a strong advocate for education, making sure that schools were built in his community. He was also a member of the Order of Canada and received an honorary law degree from Mount Allison University.

In the 1970s, Mr. Levi and former Lieutenant-Governor Graydon Nicholas were active with the Union of New Brunswick Indians, advocating for Indigenous rights, hunting, fishing, trapping, and treaty rights, and also for improving the services that their people received from the federal government, including housing, education, and economic development.

I invite all members of the House to join me in expressing condolences to the mourning Elsipogtog First Nation, family, and friends of Albert Levi.

Mrs. Bockus: Mr. Speaker, 50 years ago, the St. Stephen-Milltown Lions Club created the Santa's Helpers Program, which featured musical performances on radio by local schoolchildren to raise money for needy families in the region. Time eventually caught up with the members of the Lions Club, and last year, a new generation of community volunteers stepped in. With the help of the local TV station, CHCO, they saved Santa's Helpers and again provided Christmas for hundreds of children. Despite the challenges presented by COVID-19 this year, Santa's Helpers was broadcast over CHCO featuring safely recorded performances of individual classrooms of students.

10:10

Mr. Speaker, COVID-19 could not defeat the Christmas spirit in Saint Croix. I would like all members to join me in congratulating the Santa's

décédé à l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Stella-Marie-de-Kent, à Sainte-Anne-de-Kent.

M. Levi a été lutteur professionnel, propriétaire d'entreprise et chauffeur d'autobus avant de devenir chef de la Première Nation d'Elsipogtog en 1967. Il a ensuite continué à servir sa communauté en tant que chef pendant 26 autres années, au cours desquelles il s'est distingué comme étant un fervent défenseur de l'éducation en veillant à ce que des écoles y soient construites. De plus, il était membre de l'Ordre du Canada et a reçu un diplôme honorifique en droit de Mount Allison University.

Dans les années 1970, M. Levi et l'ancien lieutenant-gouverneur Graydon Nicholas ont été actifs au sein de la Union of New Brunswick Indians, où ils ont défendu les droits des Autochtones, les droits liés à la chasse, à la pêche et au piégeage ainsi que les droits issus de traités et ont milité pour l'amélioration des services fournis aux peuples autochtones par le gouvernement fédéral, notamment en matière de logement, d'éducation et de développement économique.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour présenter leurs condoléances à la Première Nation d'Elsipogtog, à la famille et aux amis que laisse dans le deuil Albert Levi.

M^{me} Bockus : Monsieur le président, il y a 50 ans, le Lions Club de St. Stephen-Milltown a créé le programme Santa's Helpers dans le cadre duquel des écoliers de la région présentaient des spectacles musicaux à la radio afin de collecter des fonds pour fournir un soutien aux familles de la région qui en avaient besoin. Les membres du Lions Club ont vieilli au fil du temps, et, l'année dernière, une nouvelle génération de bénévoles a pris la relève dans la collectivité. Grâce à l'aide de la chaîne de télévision locale, CHCO, ils ont réussi à prêter main-forte au programme Santa's Helpers et fait en sorte que des centaines d'enfants passent encore une fois un beau Noël. Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19 cette année, le programme Santa's Helpers a poursuivi ses activités et le spectacle d'écoliers enregistré en toute sécurité dans des classes individuelles a été diffusé sur les ondes de CHCO.

Monsieur le président, la pandémie de COVID-19 n'a pas pu vaincre l'esprit de Noël à Sainte-Croix. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi afin de

Helpers volunteers and all the generous contributors on raising \$62 000 to make sure that needy children in my region can again share in the magic of Christmas.

M. D'Amours : Monsieur le président, plusieurs personnes se souviendront du travail des Anges bienveillants lors des premiers temps de la pandémie. Durant cette période, un groupe, lancé par Pierre Thibault avec une trentaine de bénévoles, faisait l'épicerie pour des personnes vulnérables et confinées à la maison. Ces bénévoles ont grandement amélioré la vie de bien des gens. Cette fois-ci les Anges bienveillants s'attelleront à briser la solitude et l'isolement afin d'apporter un peu de réconfort et d'écoute en cette période assez complexe.

Cette nouvelle initiative d'entraide présentée par une des bénévoles, Marie-France Fournier, devrait débuter dès que certaines restrictions seront levées. Cette nouvelle initiative démontrera le besoin qui existe dans notre collectivité ; un besoin qui est invisible, mais tout aussi important. Bien souvent, nous discutons de l'importance de la santé physique, mais nous oublions l'importance de notre santé mentale.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles des Anges bienveillants pour leur engagement. J'espère que vous pourrez bientôt changer pour le mieux la vie des gens de notre collectivité. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I would like to extend my congratulations to all those students in our universities and colleges who have worked so hard to get through this unbelievable semester, learning exclusively online. I know from weekly Zoom meetings with representatives of the student unions from UNB and St. Thomas University that students have struggled to keep their heads above water, working in isolation on their screens from the time they get up to the time they roll into bed, without the kind of interaction with the professors and classmates that is normally an essential part of the learning experience.

Congratulations are also due to professors who have worked extremely hard to transform their courses from in-class lectures to online studies. Exams wrap up this week, and students should be proud of what they have achieved. For first-year students, it has been brutal—that is for sure—and I know that some have had to cut

féliciter les bénévoles de Santa's Helpers et tous les généreux donateurs, qui ont permis de collecter 62 000 \$ pour faire en sorte que, dans ma région, les enfants dans le besoin puissent encore une fois prendre part à la célébration de la magie de Noël.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, some people will remember the work done by the group Anges bienveillants at the beginning of the pandemic. At that time, a group created by Pierre Thibault, with about thirty volunteers, was getting groceries for vulnerable people who were confined to their homes. These volunteers greatly improved the lives of many people. This time, the group Anges bienveillants will work to end solitude and isolation and provide some comfort and a listening ear to people during these pretty complicated times.

This new support initiative introduced by one of the volunteers, Marie-France Fournier, should begin as soon as certain restrictions are lifted. This new initiative will highlight the need that we have in our community; this need is invisible, but no less significant for that. Very often, we talk about the importance of physical health, but we forget the importance of our mental health.

I want to thank all the Anges bienveillants volunteers for their commitment. I hope that they will soon be able to improve the lives of people in our community. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Monsieur le président, j'aimerais féliciter tous les étudiants de nos universités et collèges qui ont travaillé si fort pour réussir à traverser cet incroyable semestre dans le cadre d'un apprentissage mené exclusivement en ligne. Grâce à des réunions hebdomadaires sur Zoom avec les représentants des associations étudiantes de UNB et de St. Thomas University, je sais que les étudiants ont réussi tant bien que mal à garder la tête hors de l'eau étant donné qu'ils travaillaient à distance à partir de leur écran d'ordinateur du lever au coucher, et ce, sans l'échange interactif entre professeurs et camarades de classe qui constitue normalement une partie essentielle de l'expérience d'apprentissage.

Il convient également de féliciter les professeurs qui ont travaillé très dur pour adapter leur approche d'enseignement de cours magistraux à une approche d'enseignement de cours en ligne. Les examens se terminent cette semaine, et les étudiants devraient être fiers de ce qu'ils ont accompli. Pour les étudiants en

back their number of courses to get through, which is an entirely sensible decision.

I ask that all members of the House join me in congratulating the students and the professors in our postsecondary institutions on getting through a most challenging and unprecedented semester.

M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. Je suis très honoré aujourd'hui de prendre la parole pour féliciter une personne qui vient tout récemment de prendre sa retraite dans la région de Scoudouc. Il s'agit de Roland Cormier.

M. Cormier a consacré la majeure partie de sa vie à travailler dans les foyers de soins. Il a travaillé 39 ans au foyer Villa Providence, à Shediac. Il a aussi donné beaucoup de son temps au Mouvement des caisses populaires acadiennes. Il est très engagé dans sa collectivité. Il a aussi passé 32 ans à travailler dans des syndicats, plus précisément au SCFP — aussi connu sous l'appellation anglaise CUPE.

Roland Cormier était mon gérant durant la dernière campagne électorale. C'est un homme extrêmement généreux, et j'ai trouvé chez lui une âme généreuse. C'est une personne qui a le cœur à la bonne place.

Bonne retraite, Roland. Merci pour ce que tu continues à faire pour la collectivité. Nous sommes très fiers de te compter parmi nos concitoyens. Merci, Roland.

Déclarations de députés

M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président, En 2018, le gouvernement libéral a signé des protocoles d'entente avec Mount Allison University, avec l'Université du Nouveau-Brunswick et avec l'Université de Moncton, assurant un financement stable, des droits de scolarité prévisibles, le financement de projets pilotes et la comparution annuelle devant un comité de l'Assemblée législative. Ces protocoles arrivent à échéance en mars 2021. À cause de la pandémie, les universités ne pourront pas parvenir à l'équilibre budgétaire en 2020-2021. À ce jour, le gouvernement n'a démontré aucun intérêt pour affronter ce grave problème.

première année, la situation a certainement été brutale, et je sais que certains ont dû réduire le nombre de leurs cours pour s'en sortir, ce qui est une décision tout à fait raisonnable.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les étudiants et le corps professoral de nos établissements postsecondaires d'avoir réussi à traverser un semestre des plus difficiles et sans précédent.

Mr. Gauvin: Thank you, Mr. Speaker. I am very honoured to rise today to congratulate someone who has just recently retired in the Scoudouc area. This person is Roland Cormier.

Mr. Cormier spent most of his life working in nursing homes. He worked at the Villa Providence in Shediac for 39 years. He has also given a lot of his time to the Mouvement des caisses populaires acadiennes. He is very involved in his community. He also spent 32 years working with unions, more precisely with CUPE—also known in French as the SCFP.

Roland Cormier was my manager during the last electoral campaign. He is an extremely generous man, and I have found in him a generous soul. This is someone whose heart is in the right place.

Happy retirement, Roland. Thank you for what you continue to do for the community. We are very proud to have you in our community. Thank you, Roland.

Statements by Members

Mr. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. In 2018, the Liberal government signed memorandums of understanding with Mount Allison University, the University of New Brunswick, and the Université de Moncton, which ensured stable funding, predictable tuition rates, funding for pilot projects, and the yearly appearance of these universities before a legislative committee. The memorandums will expire in March 2021. Because of the pandemic, universities will not be able to balance their budgets for 2020-21. To this day, the government has shown no interest in addressing this serious problem.

10:15

Rent is going up, food prices will go up, and tuition will soon go up. Meanwhile, the Premier is leaving federal money on the table and sitting on his hands. He is already raising homeowners' taxes to try to balance the budget. Is he going to try to balance his budget on the backs of students too? Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I would like members to imagine for a minute what life would be like to live alone with a disability that prevents you from working and earning a living. You are forced to draw on income assistance, which is not enough to cover your basic needs. You assume that this is your life, but then you meet someone, fall in love, and want to get married. Think about what a difference it makes for a person to share one's life journey with one's love. It should be everyone's right, especially today, but it is not, is it?

In New Brunswick, Social Development's Household Income Policy will strip you of your income if you choose to get married. Why is Social Development punishing people for falling in love? Minister after minister has refused to erase this injustice and dismantle the Household Income Policy. It is time to just do it. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Mr. Speaker, I would like to take this opportunity to acknowledge all the volunteers who are working tirelessly during the Christmas season to ensure that no one gets left behind. Whether in food banks, soup kitchens, community church groups, or seniors homes—and the list goes on—the volunteers all play a critical role in lifting up those who struggle, especially during the holidays. I want to encourage all New Brunswickers, if you are unable to spend time helping those in need, to please consider giving a financial donation to these groups that do. Even a small amount can play a pivotal role in bringing a little festive cheer to those who are hurting and lonely this season. In enjoying small gatherings with family and friends this Christmas, let's not forget those who are without. Thank you, Mr. Speaker.

Les loyers augmentent, le prix des aliments augmentera, et les frais de scolarité augmenteront bientôt. Pendant ce temps, le premier ministre laisse l'argent du fédéral sur la table et se croise les bras. Il augmente déjà l'impôt foncier dans sa tentative d'équilibrer le budget. Essaiera-t-il également d'équilibrer le budget sur le dos des étudiants? Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Monsieur le président, j'aimerais que les parlementaires imaginent un instant ce que ce serait de vivre seul avec un handicap qui les empêchait de travailler et de gagner leur vie. On se trouverait dans l'obligation de recourir à l'aide au revenu, laquelle ne suffit pas à couvrir ses besoins essentiels. On suppose que c'est cela, sa vie, mais on rencontre ensuite une personne dont on tombe amoureux et avec qui on veut se marier. Pensez au bonheur que cela procure de partager sa vie avec l'âme soeur. Ce devrait être le droit de tous, surtout de nos jours, mais ce n'est pas le cas, n'est-ce pas?

Au Nouveau-Brunswick, en vertu de la Politique sur le revenu du ménage de Développement social, on sera privé de son revenu si l'on choisit de se marier. Pourquoi le ministère du Développement social inflige-t-il une telle punition aux gens qui tombent amoureux? Les ministres qui se sont succédé ont refusé de réparer l'injustice et d'abolir la politique. Il est temps de le faire. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Monsieur le président, j'aimerais saisir l'occasion pour rendre hommage à tous les bénévoles qui travaillent sans relâche pendant la période de Noël afin de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. Que ce soit dans les banques alimentaires, les soupes populaires, au sein des groupes religieux communautaires ou dans les foyers pour personnes âgées — la liste n'est pas exhaustive —, les bénévoles jouent tous un rôle essentiel en aidant les gens qui traversent des difficultés, surtout pendant les fêtes. J'encourage tous les gens du Nouveau-Brunswick de bien vouloir envisager de faire un don financier aux groupes qui aident les personnes dans le besoin, si vous n'avez pas de temps à leur consacrer. Même un petit montant peut jouer un rôle essentiel pour apporter un peu de joie festive aux personnes qui souffrent et qui se sentent seules en ces temps. En profitant des petites rencontres avec la famille et les amis en cette période de Noël, n'oublions pas les gens qui en sont privés. Merci, Monsieur le président.

Ms. Sherry Wilson: Mr. Speaker, small businesses across the province have been hit hard by COVID-19. Going back to last March, New Brunswick's overall success in combating COVID-19 began when our Premier made the hard decision to shut down nonessential businesses. This was not easy on our small businesses here in New Brunswick, but their perseverance and willingness to follow Public Health guidelines are paying off. Our small businesses are now able to operate with minimal restrictions. Thanks to the hard work of those businesspeople, we are free to go out and shop for Christmas presents in our small businesses, supporting the backbone of our communities. Mr. Speaker, as we approach the last big shopping weekend before Christmas, I hope that we all make a special effort to support our local businesspeople. Thank you, Mr. Speaker.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Un nouveau parc linéaire de 235 km de cours d'eau a été proposé par le Conseil de Gestion du Bassin Versant de la Rivière Restigouche. On attend toujours le livre blanc sur les résultats de la consultation qui devait être produit cette année, et on attend de voir les actions que la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture propose d'ici l'ouverture officielle prévue pour 2021.

Les zones protégées par le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie incluent justement les terres entourant les rivières Kedgwick, Little Main Restigouche, Patapedia, Restigouche et Upsalquitch.

La production du sirop d'érable au Restigouche est très importante pour notre économie, et nos nombreux producteurs sont reconnus pour la qualité de leurs produits. Nos producteurs veulent avoir accès à d'autres terres. D'importantes scieries et usines de transformation du bois ont pignon sur rue au Restigouche et elles aussi contribuent à l'essor économique du Restigouche et du Nouveau-Brunswick. Auront-elles accès à d'autres ressources tant naturelles que financières?

Je me suis permis de faire valoir l'importance que chaque arbre et chaque parcelle de terre a pour le Restigouche. Nous avons besoin d'un gouvernement proactif en matière d'engagement durable de nos

M^{me} Sherry Wilson : Monsieur le président, les petites entreprises aux quatre coins de la province ont été durement touchées par la pandémie de COVID-19. En mars dernier, le Nouveau-Brunswick a commencé à enregistrer un grand succès dans la lutte contre la COVID-19 lorsque le premier ministre a pris la décision difficile de fermer les commerces non essentiels. Les suites de cette décision n'ont pas été faciles pour les petites entreprises du Nouveau-Brunswick, mais leur persévérance et leur volonté de respecter les directives en matière de santé publique portent leurs fruits. Nos petites entreprises sont maintenant en mesure de fonctionner avec un minimum de restrictions. Grâce au travail acharné des gens d'affaires, nous avons le droit de sortir et d'acheter des cadeaux de Noël dans nos petits commerces, lesquels constituent l'épine dorsale de nos collectivités. Monsieur le président, à l'approche de la dernière grande fin de semaine de magasinage avant Noël, j'espère que nous ferons tous un effort particulier pour soutenir les entrepreneurs locaux. Merci, Monsieur le président.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. The Restigouche River Watershed Management Council has proposed a new linear park comprised of 235 km of waterways. The white paper on the results of consultations which was supposed to come out this year is still awaited, and it remains to be seen what action the Minister of Tourism, Heritage and Culture is proposing to take by the official opening, slated for 2021.

The areas protected by the Minister of Natural Resources and Energy Development actually include the land surrounding the Kedgwick, Little Main Restigouche, Patapedia, Restigouche, and Upsalquitch rivers.

Maple syrup production in Restigouche is very important to our economy, and our many producers are renowned for the quality of their products. Our producers want access to more land. Large sawmills and wood processing plants are well established in Restigouche, and they too contribute to economic growth in Restigouche and throughout New Brunswick. Will they have access to further natural and financial resources?

I took the liberty of pointing out the importance that every tree and every parcel of land has for the Restigouche region. We need a government that is proactive in terms of committing our resources for the

ressources. Les différents ministères doivent travailler ensemble...

Mr. Speaker: Time.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, today I stand in this House in solidarity with the tens of thousands of farmers in India who continue to protest new agricultural laws undermining small-scale food producers by rendering them vulnerable to exploitation by big corporations. As shrinking net farm incomes reach a crisis level for farmers around the world and in Canada, Canadian farmers understand the need for government regulation that works for farmers rather than for those who take profit at the expense of farmers.

10:20

Food security is threatened as laws are shifting food production for people to commodity production for trade and export and legalizing the hoarding of food by corporate buyers, which allows them to capitalize on ups and downs in production by price-gouging consumers during shortages and depressing prices to farmers in times of abundance. I stand with farmers around the world in demanding that governments bring in laws that guarantee a minimum support price for produce so that under no conditions will farmers be forced to sell their produce at a loss.

Mr. Speaker: Time, member.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, New Brunswick economist Herb Emery says that a solution to the shortage of rental housing that will encourage investment in residential property construction in this province is found in getting rid of the double tax. I wonder who else has been saying the same thing. The People's Alliance has been fighting to end the double tax on nonowner-occupied properties for years.

In his *Telegraph-Journal* column, Mr. Emery states that New Brunswick could address the affordable housing crisis. He says that property taxes are high,

long term. The different government departments must work together...

Le président : Le temps est écoulé.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, aujourd'hui, je prends la parole pour exprimer ma solidarité aux dizaines de milliers d'agriculteurs de l'Inde qui continuent de protester contre de nouvelles lois agricoles qui minent la situation des petits producteurs de denrées alimentaires en les rendant vulnérables à l'exploitation par les grandes sociétés. Alors que la diminution des revenus agricoles nets atteint un seuil critique pour les agriculteurs dans le monde entier et au Canada, les agriculteurs canadiens sont conscients de la nécessité d'une réglementation gouvernementale qui protège les agriculteurs plutôt que ceux qui font des profits au détriment de ces derniers.

La sécurité alimentaire est menacée en ce sens que les lois permettent le remplacement de la production de produits alimentaires destinés à la population par la production de produits de base destinés au commerce et à l'exportation et légalisent la thésaurisation des aliments par les acheteurs commerciaux, ce qui permet à ces derniers de tirer profit de la fluctuation de la production en imposant des prix excessifs aux consommateurs en période de pénurie et en faisant baisser les prix aux agriculteurs en période d'abondance. Je me joins aux agriculteurs du monde entier pour demander aux gouvernements d'adopter des lois qui garantissent un prix de soutien minimum pour les produits afin que les agriculteurs ne soient en aucun cas forcés de vendre leurs produits à perte.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, selon l'économiste du Nouveau-Brunswick Herb Emery, une solution au problème de la pénurie de logements locatifs, laquelle encouragera les investissements dans la construction d'immeubles résidentiels dans la province, passe par l'élimination de la double imposition. Je me demande qui d'autre dit la même chose. L'Alliance des gens se bat depuis des années pour mettre fin à la double imposition sur les biens immobiliers non occupés par leur propriétaire.

Dans sa chronique du *Telegraph-Journal*, M. Emery affirme que le Nouveau-Brunswick pourrait s'attaquer à la crise du logement abordable. Il dit que l'impôt

which discourages investment in residential property construction. He goes on to say that “Non-owner occupied property is taxed by the province”. He states that it “doesn’t matter if you call this a double tax on rental property or a half tax on owner-occupied property. The problem is that they are treated differently.” He says that “New Brunswick’s weaker investment is apparent in the much lower construction of multi-unit versus single unit dwellings, compared to other provinces.”

At the same time, he disagrees with Bill 18, which would impose rent control. He says that rent control does nothing to address the lack of housing—

Mr. Speaker: Time, member.

Mr. Ames: Mr. Speaker, yesterday we heard the plan from our honourable Minister of Finance when he rose to tell us about our new capital budget. I am glad that we are starting to look beyond 2020. I am sure that many of us want to put this year behind us. Before all of this, before the pandemic, we were in a much better shape financially. We were getting our house in order, but the world had other plans for us. Our new capital budget will move us forward on this path to recovery—back to progress, back to growth, and back to looking to the future. Our government will invest over \$128 million in health care, over \$72 million in education, and over \$307 million in our communities. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, we learned yesterday that the government will spend \$7.5 million to begin design work on a new Fredericton courthouse. The previous Liberal government started work to replace the outdated and dysfunctional courthouse and move it downtown to the Centennial Building. When the Higgs government came to power, it stopped that work, leaving the building abandoned. When the cancellation was announced, taxpayers were already on the hook for \$13 million in construction costs. A year later, taxpayers had to pay \$11 million in

foncier est élevé, ce qui décourage les investissements dans la construction d’immeubles résidentiels. Il poursuit en disant que les biens immobiliers non occupés par leur propriétaire sont imposés par la province. Selon l’économiste, que l’on qualifie cette imposition de double imposition sur les biens locatifs ou de demi-imposition sur les biens occupés par le propriétaire importe peu ; . le problème réside dans le fait que les types de bien sont traités différemment. L’économiste affirme que la faiblesse des investissements au Nouveau-Brunswick comparativement aux autres provinces se manifeste par le nombre beaucoup plus bas d’habitations à plusieurs logements en construction par rapport aux habitations à logement unique.

En même temps, il n’est pas d’accord sur le projet de loi 18, qui imposerait un contrôle des loyers. Il affirme que le contrôle des loyers n’aide en rien à remédier à la pénurie de logements...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

M. Ames : Monsieur le président, hier, nous avons entendu le ministre des Finances présenter son plan lorsqu’il a pris la parole pour nous parler du nouveau budget de capital. Je suis heureux que nous commencions à faire des projections au-delà de 2020. Je suis sûr que beaucoup d’entre nous veulent mettre cette année aux oubliettes. Avant d’en arriver à cette situation, avant la pandémie, nous étions en bien meilleure posture sur le plan financier. Nous mettions de l’ordre dans nos affaires, mais le sort en a décidé autrement. Notre nouveau budget de capital nous permettra d’aller de l’avant sur la voie du rétablissement — du retour au progrès, du retour à la croissance — et de refaire cap vers l’avenir. Notre gouvernement investira plus de 128 millions de dollars dans les soins de santé, plus de 72 millions dans l’éducation et plus de 307 millions dans nos collectivités. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, nous avons appris hier que le gouvernement dépensera 7,5 millions de dollars pour commencer les travaux de conception d’un nouveau palais de justice à Fredericton. Le gouvernement libéral précédent avait commencé à remplacer le palais de justice désuet et non fonctionnel et à le déménager au centre-ville, dans l’édifice du Centenaire. Lorsque le gouvernement Higgs est arrivé au pouvoir, il a fait arrêter les travaux, laissant l’édifice à l’abandon. Lorsque l’annulation a été annoncée, les contribuables devaient déjà payer

cancellation fees. Making matters worse, the project could have saved \$2.5 million per year by relocating government departments from leased offices to the Centennial Building. Now, taxpayers will have to pay \$7.5 million for design work on a new courthouse.

Mr. Speaker, for a self-proclaimed government of good fiscal management, this is all adding up. Taxpayer money is being wasted. What else are they hiding from the people of New Brunswick? The Centennial Building is a powerful symbol. It represented the future according to Louis Robichaud. Today, sadly, it represents the future according to Blaine Higgs.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, yesterday the Minister of Social Development said to simply reach out to his department if a constituent is struggling with housing. I would like to inform the minister that this is often a futile act. I do not blame staff or social workers in the department. They do not have enough resources. Most people are just put on a housing wait-list for years—years, Mr. Speaker. This government refuses to help those facing housing insecurity, those facing rising rents or renovations, and those who are losing housing due to the real estate boom, and it certainly is not helping the thousands who have already been on the NB Housing wait-list for years.

More than one in five children in New Brunswick are living in poverty. At least 28 000 New Brunswickers need affordable housing, but this government will create only 151 new units over the whole province in three years. It refuses to have a guaranteed livable income, to increase social assistance rates, or to change the Household Income Policy. From what I can see, this government does not care about the seniors, the children, or anyone dealing with poverty and housing insecurity in New Brunswick.

13 millions de dollars en frais de construction. Un an plus tard, les contribuables ont dû payer 11 millions de dollars en frais d'annulation. La situation est aggravée par le fait que le projet aurait pu permettre d'économiser 2,5 millions de dollars par année en déménageant à l'édifice du Centenaire des ministères qui occupaient de bureaux loués. Maintenant, les contribuables devront payer 7,5 millions de dollars pour les travaux de conception d'un nouveau palais de justice.

Monsieur le président, pour un gouvernement qui se proclame champion en matière de bonne gestion financière, tout cela ne vient qu'alourdir le passif. L'argent des contribuables est jeté par les fenêtres. Que cache-t-on d'autre aux gens du Nouveau-Brunswick? L'édifice du Centenaire représente un symbole puissant. Il représentait l'avenir selon Louis Robichaud. Aujourd'hui, hélas, il représente l'avenir selon Blaine Higgs.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, hier, le ministre du Développement social a dit qu'il suffisait de communiquer avec son ministère si une personne de la circonscription avait des problèmes de logement. Je voudrais faire savoir au ministre que c'est souvent peine perdue. Je ne blâme pas le personnel ni les travailleurs sociaux du ministère. Ils ne disposent pas de suffisamment de ressources. La plupart des gens sont simplement mis sur une liste d'attente de logement pendant des années — des années, Monsieur le président. Le gouvernement refuse d'aider les personnes qui sont aux prises avec l'insécurité en matière de logement, celles dont le loyer subit une hausse ou qui sont victimes d'éviction pour motif de rénovation et celles qui perdent leur logement en raison du boom immobilier ; en plus, le gouvernement n'aide certainement pas les milliers de personnes qui sont déjà sur la liste d'attente d'Habitation NB depuis des années.

Au Nouveau-Brunswick, plus d'un enfant sur cinq vit dans la pauvreté. Au moins 28 000 personnes du Nouveau-Brunswick ont besoin de logements abordables, mais le gouvernement actuel ne créera que 151 nouveaux logements dans toute la province sur trois ans. Le gouvernement refuse d'accorder un revenu garanti de subsistance, d'augmenter les taux d'aide sociale ou de modifier la Politique sur le revenu du ménage. D'après moi, le gouvernement actuel ne se soucie pas des personnes âgées, des enfants, ni de quiconque est aux prises avec la pauvreté et

l'insécurité en matière de logement au Nouveau-Brunswick.

10:25

Mr. Carr: Thank you very much, Mr. Speaker. The New Brunswick hospitality industry has been hit really hard by COVID-19 this year. Times have changed, Mr. Speaker, and times continue to change. Our government recognizes this fact, and that is why we have introduced amendments to the *Liquor Control Act* to reduce barriers for our hospitality industry.

The changes will allow liquor sales with food takeout or delivery, and they will allow a licensee to close a partly consumed bottle of wine purchased in the establishment so that the patron can take it home. We acted quickly to allow the sale of liquor with take-out and delivery food orders because of the COVID-19 pandemic. These amendments will allow that to continue once the supporting regulations are in place. Thank you, Mr. Speaker.

Oral Questions

First Nations

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. We learned this morning of another situation that is adding to the loss of trust and confidence by the First Nations of New Brunswick. Chief Perley, Chief Knockwood, and Regional Chief Augustine announced this morning that they will not participate in the truth and reconciliation working group. This is another concrete example that this Premier has lost the total trust and confidence of the First Nations of our province. At a minimum, if the Premier had called and reached out to them since last Thursday, this potentially could have been avoided. Can the Premier explain to us their decision not to participate in the truth and reconciliation working group?

Hon. Ms. Dunn: Mr. Speaker, thank you for the opportunity to address this question. In 2015, the Truth and Reconciliation Commission report was published. I would ask this House, What concrete, tangible

M. Carr : Merci beaucoup, Monsieur le président. L'industrie d'accueil du Nouveau-Brunswick a été touchée de plein fouet par la pandémie de COVID-19 cette année. Les temps ont changé, Monsieur le président, et les temps continuent de changer. Notre gouvernement en est conscient, et c'est pourquoi nous avons déposé des projets de modification de la *Loi sur la réglementation des alcools* afin de réduire les obstacles pour notre industrie d'accueil.

Les modifications permettront la vente d'alcool avec des aliments à emporter ou à livrer et elles permettront à un titulaire de permis de fermer une bouteille de vin partiellement consommée achetée dans l'établissement pour que le client puisse l'emporter chez lui. Nous avons rapidement pris des mesures pour permettre la vente d'alcool avec des commandes d'aliments à emporter ou à livrer en raison de la pandémie de COVID-19. Ces modifications permettront de poursuivre cette pratique une fois que les règlements connexes seront en place. Merci, Monsieur le président.

Questions orales

Premières Nations

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Nous avons entendu parler ce matin d'une autre situation qui accentue la perte de confiance ressentie par les Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Le chef Perley, la chef Knockwood et le chef régional Augustine ont annoncé ce matin qu'ils ne participeraient pas au groupe de travail sur la vérité et la réconciliation. Voilà un autre exemple concret qui montre que le premier ministre a totalement perdu la confiance des Premières Nations de notre province. Si, à tout le moins, le premier ministre avait appelé les chefs et communiqué avec eux depuis jeudi dernier, le tout aurait pu être évité. Le premier ministre peut-il nous expliquer la décision de ces derniers de ne pas participer au groupe de travail sur la vérité et la réconciliation?

L'hon. M^{me} Dunn : Monsieur le président, je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de répondre à la question posée. Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation a été publié en 2015. Je pose la

actions have been taken for First Nations? I think that I would be appropriate to say, Probably none. I can commit today to First Nations that this government is actually going to take concrete, tangible steps. That is a commitment, and we are going to do it. Thank you for the question.

Mr. Melanson: This is very important. The First Nations communities of New Brunswick have contributed so much to our history, our economic well-being, and their economic well-being, and the Premier cannot even—at a minimum, in respect—get up and explain why this situation occurred.

The truth and reconciliation working group had merits. It had lots of potential to be constructive, but now the chiefs of the First Nations have decided to step away from this working group, because of the Premier's lack of leadership toward First Nations and lack of listening to and engaging with them in a meaningful way. Why is the Premier not showing the leadership that is needed here? This is critical. This is important. This is a big, important moment in our history. Premier, please get up and explain how you are going to address this.

Hon. Ms. Dunn: Mr. Speaker, thank you once again for this opportunity to address this issue. I think that actions speak louder than words. This government is committed to making sure that those actions are going to be implemented.

(Interjections.)

Hon. Ms. Dunn: Excuse me, I am speaking. Thank you. I appreciate that.

I think that actions actually speak louder than words. The fact that we have committed to doing something about the recommendations in the TRC report speaks much louder than much of the verbiage that has taken place over the past several years. Once again, I would say this: We are committed. It is unfortunate that the chiefs have stepped away, but I think that they will see that my actions are going to speak louder than words. Thank you.

question suivante à la Chambre : Quelles mesures concrètes ont été prises pour les Premières Nations? Je pense qu'il serait tout à fait approprié pour moi de dire : Probablement aucune. Je peux assurer aujourd'hui aux Premières Nations que le gouvernement actuel prévoit bel et bien prendre des mesures concrètes. C'est un engagement que nous comptons tenir. Je vous remercie de la question.

M. Melanson : La question est d'une grande importance. Bien que les communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick aient tant contribué à notre histoire, à notre prospérité économique et à la leur, le premier ministre n'est même pas capable — à tout le moins, par respect — de prendre la parole pour expliquer pourquoi la situation s'est produite.

Le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation avait une certaine valeur. Il avait largement la possibilité d'être constructif, mais les chefs des Premières Nations ont décidé de ne pas prendre part audit groupe de travail en raison du manque de volonté politique du premier ministre envers les Premières Nations ainsi que de son manque d'écoute et de dialogue constructif avec elles. Pourquoi le premier ministre ne joue-t-il pas le rôle de chef de file qui s'impose ici? Il s'agit d'un aspect essentiel. Il s'agit d'un aspect important. Voilà un moment d'une grande importance dans notre histoire. Monsieur le premier ministre, ayez l'obligeance d'expliquer comment vous réglerez la question.

L'hon. M^{me} Dunn : Monsieur le président, merci encore une fois de me donner l'occasion d'aborder le sujet. Je pense que les gestes sont plus éloquents que les mots. Le gouvernement actuel se fait un devoir d'assurer la mise en oeuvre des mesures en question.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Dunn : Excusez-moi, je parle en ce moment. Merci. Je vous suis reconnaissante de me laisser parler.

Les gestes sont, à mon sens, vraiment plus éloquents que les mots. Le fait que nous nous sommes engagés à agir en ce qui concerne les recommandations contenues dans le rapport de la CVR en dit bien plus long que la majeure partie du verbiage de ces dernières années. Encore une fois, je voudrais dire ceci : Nous sommes déterminés. Il est regrettable que les chefs aient fait marche arrière, mais, à mon avis, ils verront

Mr. Melanson: Well, Mr. Speaker, the Premier has . . . I said it yesterday, and I am going to repeat it this morning. He has put his minister in a very, very difficult situation. She wants to take action—seems to. The First Nations chiefs do not want to take part in that, only because they have lost total trust and total confidence in the Premier, in the minister, and, certainly, in this government. They want to have a meaningful dialogue, but they want to be listened to. They do not want to be told what is best for them. They want to have a minister who is going to advocate—advocate—on their behalf and not advocate on behalf of the Premier's ideals and solutions.

Premier, they are waiting for your words this morning. They are waiting for you to stand up so they can listen to what you are going to say. You have the opportunity.

10:30

Hon. Ms. Dunn: Thank you once again for the opportunity to address this issue. Once again, I must reiterate the fact that our actions will speak louder than words. We have made a commitment, and we are going to follow through on that commitment. It is not a fact of not listening to First Nations. It is actually listening to First Nations, because if you think about truth and reconciliation, the word “reconciliation” itself means that you have the confidence to actually implement actions and to do something about it. I think that if you look at the history of this Legislature, sadly, it shows that has not been done. I would ask, back to the member opposite, if you look at your own history with respect to inaction, I think that begs to differ. The fact that this government is actually going to do something—and we are committed to doing something—means that we are listening to First Nations. Thank you.

Mr. Melanson: Here is a chance again for the Premier to stand up. We have learned through the press release that the minister has written to the federal minister wanting the federal government to postpone the adoption of the UN declaration. Why are you imposing your own agenda on First Nations? Why are you not sitting down with our First Nations—with the First Nations communities of New Brunswick, the leadership and the chiefs—and having a meaningful conversation and not try to advocate on behalf of the

que mes actes seront plus éloquents que les mots. Merci.

M. Melanson : Eh bien, Monsieur le président, le premier ministre a . . . Je l'ai dit hier, et je vais le répéter ce matin. Le premier ministre a placé sa ministre dans une situation extrêmement délicate. Elle veut agir, semble-t-il. Les chefs des Premières Nations ne veulent pas participer au groupe de travail uniquement parce qu'ils ne font plus du tout confiance au premier ministre, à la ministre et, certainement, au gouvernement actuel. Ils veulent engager un véritable dialogue, mais ils veulent être écoutés. Ils ne veulent pas se faire dire ce qui est le mieux pour eux. Ils veulent une ministre qui défend — je répète, défend — leurs intérêts et non qui défend les idéaux et les solutions du premier ministre.

Monsieur le premier ministre, les chefs attendent votre réaction ce matin. Ils attendent que vous preniez la parole pour pouvoir écouter ce que vous avez à dire. L'occasion vous est donnée.

L'hon. M^{me} Dunn : Je vous remercie encore de l'occasion qui m'est donnée d'aborder la question. Encore une fois, je dois réaffirmer le fait que nos actes seront plus éloquents que les mots. Nous avons pris un engagement, et nous le respecterons. Il n'est pas question de ne pas écouter les Premières Nations. Il s'agit au contraire d'écouter les Premières Nations, car, si l'on pense à la vérité et à la réconciliation, le mot « réconciliation » en soi signifie que la confiance s'est établie pour mettre en oeuvre des mesures et agir à cet égard. Je pense que l'histoire de l'Assemblée législative prouve, hélas, que cela n'a pas été fait. Je demande en retour au député d'en face qu'il examine son propre bilan en matière d'inaction qui, à mon avis, prouve le contraire. Le fait que le gouvernement actuel prendra réellement des mesures — et que nous nous y sommes engagés — implique que nous écoutons les Premières Nations. Merci.

M. Melanson : Le premier ministre a de nouveau l'occasion de prendre la parole. Par voie de communiqué, nous avons appris que la ministre avait écrit à son homologue fédéral pour demander au gouvernement fédéral de reporter l'adoption de la Déclaration des Nations Unies. Pourquoi imposez-vous votre propre programme aux Premières Nations? Pourquoi ne vous réunissez-vous pas avec les Premières Nations — les communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick, les dirigeants et les

Premier but advocate to the Premier on behalf of First Nations? That is the responsibility of the minister responsible for this file.

I get it. She is in a very difficult position now, and she is speaking because we are asking questions. Have you reached out to First Nations chiefs since Thursday, minister?

Hon. Ms. Dunn: Thank you once again for the opportunity to address this question. Actually, no, I have not, but I hope that I am going to see them on Monday during the meeting.

I would say that with respect to the *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act*, the UNDRIP legislation, unfortunately, there have been many, many incidents where lots of commitments and promises have been made. A number of the individuals who have done that know that a lot of these things cannot actually be implemented, and that is a concern with respect to UNDRIP. We have a private consultation document that is looking into this issue because we have real concerns about how we actually take that legislation and implement it in New Brunswick. I do not want to give First Nations the understanding that everything in the UNDRIP legislation can be implemented because there are real concerns there, sir, and I think that we need to address those concerns before we make any promises to First Nations. Thank you.

Cannabis NB

Mr. McKee: Mr. Speaker, as soon as the Premier took office, he began attacking the Cannabis NB sales model. He and the Minister of Finance repeatedly called the business model terrible because it did not generate immediate profits. We said over and over again that it takes time for a new business to become profitable. Look at it now. Last quarter, it had \$20 million in sales. That was an 87% increase over the same period last year.

chefs — pour entamer un dialogue constructif et n'essayez-vous pas de défendre les intérêts des Premières Nations auprès du premier ministre au lieu de défendre ceux du premier ministre auprès des Premières Nations? Voilà la responsabilité qui incombe à la ministre responsable du dossier.

Je comprends. La ministre se trouve actuellement dans une situation très difficile, et elle s'exprime parce que nous lui posons des questions. Avez-vous communiqué depuis jeudi avec les chefs des Premières Nations, Madame la ministre?

L'hon. M^{me} Dunn : Je vous remercie encore une fois de l'occasion qui m'est donnée d'aborder la question. En fait, non, je n'ai pas communiqué avec les chefs, mais j'espère les voir lundi, pendant la réunion.

En ce qui concerne la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la loi sur la DNUDPA, il est arrivé malheureusement maintes fois qu'un grand nombre d'engagements soient pris et de promesses faites. Un certain nombre de personnes qui ont agi ainsi savent que beaucoup de mesures ne peuvent être réellement mises en oeuvre, ce qui est préoccupant à l'égard de la DNUDPA. Nous disposons d'un document de consultation privée qui porte sur l'enjeu, car nous avons de véritables préoccupations quant à la façon dont nous appliquerons au Nouveau-Brunswick le texte législatif. Je ne veux pas laisser entendre aux Premières Nations que tout le contenu de la DNUDPA peut être mis en oeuvre parce qu'il y a de véritables préoccupations à cet égard, Monsieur, et je pense que nous devons en tenir compte avant de faire des promesses aux Premières Nations. Merci.

Cannabis NB

M. McKee : Monsieur le président, aussitôt que le premier ministre est arrivé au pouvoir, il s'est mis à attaquer le modèle de vente de Cannabis NB. À maintes reprises, le premier ministre et le ministre des Finances ont qualifié de terrible le modèle économique, car il n'a pas permis de générer des profits immédiats. Nous avons dit à maintes reprises qu'il faut du temps pour qu'une nouvelle entreprise devienne rentable. Jetez-y un coup d'oeil maintenant. Au dernier trimestre, Cannabis NB affichait des ventes de 20 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 87 % par rapport à la même période l'année dernière.

They used the initial financial loss as a reason to privatize the sale of cannabis, but Mr. Speaker, that was premature, before the expansion of product selection and edible products, which, no doubt, increased profits. We always believed in the merit of keeping cannabis sales under provincial jurisdiction. Do you know what? We told you so. Will the minister admit that his decision was short-sighted and that he was wrong about selling Cannabis NB?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. Well, first of all, we have not yet sold Cannabis NB. Second, the last Finance Minister from that side of the House, from the Liberal side of the House, said that this was a model that was never designed to make money. You guys do not remember that? The last Finance Minister said that it was never designed to make money.

Do you know what? I will tell you what made us money. It was COVID-19. COVID-19 made us money because people are staying home and have the CERB.

In the meantime, it has not been decided yet. We are looking at the RFP, and we are making the decision that will be right for New Brunswickers. Safety and profit—all those things are combined. We will ultimately do what is right for New Brunswick, not what is right for the followers of any particular party, as may have been done the last time.

M. McKee: Monsieur le président, le premier ministre et le ministre semblent vouloir se concentrer sur la vente d'un actif en vue d'améliorer leurs résultats à court terme. Toutefois, en même temps, ils abandonneraient une activité qui pourrait, à l'avenir, procurer des recettes bien nécessaires pour soutenir des programmes et des services. Les états financiers indiquent maintenant que Cannabis NB a réalisé les plus grands profits par habitant par rapport à toutes les autres entités provinciales de cannabis. Toutefois, le ministre ne semble pas vouloir admettre son erreur.

10:35

Nous avons toujours été d'avis que nous devrions faire preuve de patience et nous vous l'avons dit à plusieurs

Les gens du gouvernement se sont servis des pertes financières initiales comme prétexte pour vouloir privatiser la vente du cannabis, mais, Monsieur le président, il était trop tôt dans le processus, soit avant que la sélection de produits comestibles et autres ne s'élargisse, ce qui a sans aucun doute fait augmenter les profits. Nous avons toujours cru qu'il était avantageux de conserver la vente de cannabis sous compétence provinciale. Savez-vous quoi? Nous vous avons prévenus. Le ministre admettra-t-il que sa décision était imprévoyante et qu'il avait tort au sujet de la vente de Cannabis NB?

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Eh bien, tout d'abord, nous n'avons pas encore vendu Cannabis NB. Deuxièmement, la dernière ministre des Finances de ce côté-là de la Chambre, du côté libéral de la Chambre, a dit qu'il s'agissait d'un modèle qui n'avait jamais été conçu pour rapporter de l'argent. Vous ne vous en souvenez pas? La dernière ministre des Finances a dit que le modèle n'avait jamais été conçu pour rapporter de l'argent.

Savez-vous quoi? Je vais vous dire ce qui nous a rapporté de l'argent. C'est la COVID-19. La COVID-19 nous a rapporté de l'argent, parce que les gens sont restés à la maison et ont reçu la PCU.

Entre-temps, sachez que la décision n'a pas encore été prise. Nous examinons les demandes de propositions et nous prendrons la bonne décision dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick. La sécurité et la rentabilité — tous ces éléments comptent. Nous ferons en fin de compte ce qu'il convient de faire pour le Nouveau-Brunswick et non pas ce qui est dans l'intérêt des partisans d'un parti en particulier, comme cela a peut-être été le cas la dernière fois.

Mr. McKee: Mr. Speaker, the Premier and the minister seem to want to focus their attention on selling an asset to improve their short-term results. However, at the same time, they would be abandoning an operation that could, in the future, generate much-needed revenue to support programs and services. The financial statements now show that Cannabis NB made the greatest profits per capita compared to all other provincial cannabis entities. Still, the minister does not seem to want to admit his mistake.

We have always believed that we should be patient, and we have said so many times, Mr. Speaker.

reprises, Monsieur le président. Il serait donc irresponsable maintenant de céder le pouvoir de Cannabis NB à un monopole privé.

Monsieur le président, le ministre ne veut pas admettre son erreur, mais pourquoi démontre-t-il un manque de transparence dans ses communications sur l'ensemble de ce processus? Le ministre peut-il maintenant avouer qu'il a commis une erreur au sujet de Cannabis NB?

Hon. Mr. Steeves: You know, it is never a mistake to do your due diligence. It is never a mistake to find out whether the business model you have on the go right now is going to continue to make you money. It is never a mistake to look for the best investment for New Brunswickers.

Having said that, I said all along that if it is not a compelling offer, then cannabis will stay with Cannabis NB. The process is not done yet, lest anybody is listening and thinking that the process is done, unless you guys have made up your mind on what you would do if you were in power. Well, you are not. While we are in power, we will decide how it goes from here. It will be based on a return on investment.

Mr. McKee: Mr. Speaker, the mistake was for this government to jump to conclusions. It politicized the issue of Cannabis NB, questioning the province's ability to sell cannabis, and the government should admit that it was wrong. Like with many other issues, when the government members were campaigning, how many times did we hear them say that they would eliminate something in the first six months of forming government, only to then review it and backtrack on their initial position?

Mr. Speaker, the Premier and the Minister of Finance have failed to show patience on this file, a failure that they are now regretting. I am sure of it. They should be much more transparent in their communications about this whole process. In fact, today, I was getting ready to go debate with them on the CBC political panel, only to find out that the government minister pulled out because the government does not want to talk publicly about Cannabis NB. This just shows how secretive this government really is, Mr. Speaker. My

Therefore, it would be irresponsible now to hand over control of Cannabis NB to a private monopoly.

Mr. Speaker, the minister does not want to admit his mistake, but why is he showing a lack of transparency in his communications about this whole process? Can the minister admit now that he has made a mistake about Cannabis NB?

L'hon. M. Steeves : Vous savez, on ne se trompe jamais à faire preuve de diligence raisonnable. On ne se trompe jamais à déterminer si le modèle économique qu'on suit en ce moment continuera à générer de l'argent. On ne se trompe jamais à chercher le meilleur investissement possible pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Cela dit, je dis depuis le début que, si l'offre n'est pas attrayante, la vente de cannabis continuera alors à relever de Cannabis NB. Au cas où certaines personnes nous regarderaient et penseraient que le processus est terminé, il n'est pas encore terminé, à moins que vous n'ayez fait votre idée quant aux mesures que vous prendriez si vous étiez au pouvoir. Eh bien, vous ne l'êtes pas. Puisque nous sommes au pouvoir, nous déciderons de la suite à donner. Le processus sera fondé sur le rendement du capital investi.

M. McKee : Monsieur le président, l'erreur du gouvernement actuel a été de sauter aux conclusions. Il a politisé le dossier de Cannabis NB en remettant en question la capacité de la province à vendre du cannabis, et c'est pourquoi le gouvernement devrait admettre qu'il a eu tort. Comme pour bien d'autres dossiers, quand les parlementaires du côté du gouvernement faisaient campagne, combien de fois les avons-nous entendus dire qu'ils élimineraient une chose dans les six mois suivant leur arrivée au pouvoir pour ensuite examiner la situation et changer d'idée?

Monsieur le président, le premier ministre et le ministre des Finances n'ont pas fait preuve de patience dans le dossier, ce qu'ils regrettent maintenant. J'en suis persuadé. Ils devraient être beaucoup plus transparents dans leurs communications en ce qui concerne l'ensemble du processus. En fait, aujourd'hui, je me préparais à aller débattre avec eux de la question à la tribune politique de la CBC, mais j'ai appris que le ministre s'était retiré, car le gouvernement ne veut pas parler publiquement de Cannabis NB. Cela démontre à quel point le gouvernement actuel est cachotier, Monsieur le

question for the minister is very simple. What do they have to hide?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I echo the comments of the Minister of Finance about being not afraid to look. That is the point. During this whole analysis, which we will get briefed on in the coming days, it was about how good this can be and whether it is a factor of COVID-19. What we have seen all around the province and particularly on our border between northern New Brunswick and Quebec is a huge change in sales activities. I am talking big changes. Does that mean that there is a lot of movement back and forth across the border that is legal or illegal? Boy, it means something is changing.

You look at the cannabis file and say: Okay, we have one of the most expensive models that exists for retail. Is it sustainable? Is the current path sustainable, or is it related to COVID-19? Once the border opens up, does that change it dramatically? Do we see this as a model that is going forward? I think the other part is that, during any analysis, you do a whole net present value of it and say: Okay, over time, we are going to ensure that New Brunswickers are protected, both in safety and in profitability.

Property Tax

Mr. K. Chiasson: Mr. Speaker, a word of caution to all—the tax man is on the loose in New Brunswick, and his name is the Premier. This government has announced that it will eliminate the Permanent Assessment Gap exemption that has provided protection for homeowners who have seen significant increases in property tax assessments. We question the timing of this decision because we are in the midst of a global pandemic. Mr. Speaker, how does the Premier justify such a blatant tax grab?

Hon. Mr. Higgs: You know, Mr. Speaker, half-story MLAs—that is what we have seen. Let's talk about the full picture by going back to a price freeze or a tax freeze that happened back in the 2010-12 range. It basically locked in taxes because of spiking. There was a tax protection put on a cap. There are 106 000

président. Ma question au ministre est très simple. Qu'ont à cacher les gens d'en face?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je fais écho aux observations du ministre des Finances à propos de ne pas avoir peur d'examiner la situation. C'est ce qu'il faut faire. L'analyse, dont nous serons mis au fait dans les prochains jours, avait pour but de déterminer à quel point la situation pouvait être avantageuse et si la pandémie de COVID-19 y était pour quelque chose. Ce que nous observons dans toute la province et surtout à la frontière entre le nord du Nouveau-Brunswick et le Québec, c'est un énorme changement quant au volume des ventes. Je veux parler d'un grand changement. Cela veut-il dire qu'il y a beaucoup de va-et-vient légal ou illégal à la frontière? Eh bien, cela veut dire que quelque chose a changé.

En examinant le dossier du cannabis, nous constatons que nous disposons, pour la vente au détail, d'un des modèles économiques les plus coûteux qui soient. Est-il viable? La tendance actuelle durera-t-elle ou est-elle liée à la pandémie de COVID-19? Lorsque la frontière sera ouverte, la situation changera-t-elle considérablement? Envisageons-nous ce modèle pour l'avenir? Dans le cadre de toute analyse, je pense qu'il faut aussi établir la valeur actualisée nette du projet et se dire que, au fil du temps, nous assurerons la protection des gens du Nouveau-Brunswick en matière de sécurité et de rentabilité.

Impôt foncier

M. K. Chiasson : Monsieur le président, j'aimerais faire une mise en garde à tout le monde : un percepteur sévit au Nouveau-Brunswick, à savoir le premier ministre. Le gouvernement actuel a annoncé qu'il supprimerait l'exonération permanente relative à l'écart d'évaluation qui servait à protéger les propriétaires ayant connu d'importantes augmentations de leur évaluation foncière. Nous contestons le moment choisi pour annoncer une telle décision, étant donné que nous sommes en pleine pandémie mondiale. Monsieur le président, comment le premier ministre peut-il justifier une ponction fiscale si flagrante?

L'hon. M. Higgs : Vous savez, Monsieur le président, ce que nous voyons, ce sont des parlementaires qui ne disent que la moitié de l'histoire. Parlons de l'ensemble de la situation en revenant sur le gel des taux ou d'impôt qui est survenu vers les années 2010 à 2012. La mesure permettait essentiellement de

homes that have benefitted from a tax freeze for the last eight years. They are paying less tax than their neighbour who has the same, identical house. Is that fair?

When we want to talk about the facts, let's recognize where this revenue goes, because that is another one that does not get said often. Out of a \$9-million change, \$8 million of it goes to municipalities around this province. They need the money, and they deserve fair taxation. Not one neighbour is going to complain about paying the same tax as the neighbour next door. Let's be fair, let's be reasonable, and let's be honest about the facts.

10:40

Mr. K. Chiasson: Mr. Speaker, the Premier has indicated on numerous occasions that he does not plan to raise taxes, but this is clearly a backdoor approach to doing things. Almost 15% of the population will see an increase in their tax bills come March, and the kicker is that 75% of those that are going to get dinged are middle- and lower-income households. Just as a couple of examples, Saint John is 8 810 households; Edmundston, 2 919; Tracadie, 2 001; Miramichi, 2 418; and Riverview, 2 094. Mr. Speaker, with so many of our citizens struggling financially, will the Premier change his mind and kick the elimination of the P-Gap exemption down the road?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, there is no kicker at all. These homes have enjoyed a tax break for eight years that their neighbours have not—eight years. No government would deal with it. They just let it pass, let it pass. Oh, we cannot touch that.

The facts do not get all told. I am talking about the facts. It is a fair taxation system. You do not see any reason... The municipalities are certainly not complaining about it, and the neighbours are not complaining about it, because they know that it is the right thing to do. Some things are difficult. Some things are controversial. Some things have to be done.

maintenir la même imposition pour éviter les hausses marquées. Un plafond permettait d'assurer une protection fiscale. Environ 106 000 propriétaires bénéficient d'un gel d'impôt depuis huit ans. Ils paient moins d'impôt que leur voisin qui possède une maison identique à la leur. Est-ce équitable?

Si nous voulons parler des faits, comprenons où vont les recettes en question, car c'est un autre aspect qui n'est pas souvent mentionné. Sur les 9 millions de dollars que représente le changement, 8 millions sont destinés aux municipalités de la province. Les municipalités ont besoin des fonds et méritent un régime d'imposition équitable. Personne ne se plaindra d'avoir à payer le même montant d'impôt que son voisin. Soyons équitables, raisonnables et honnêtes quant aux faits.

M. K. Chiasson : Monsieur le président, le premier ministre a indiqué à maintes reprises qu'il ne prévoyait pas augmenter les taxes et impôts ; il est toutefois évident qu'il s'agit ici d'un moyen détourné pour le faire. Près de 15 % des gens verront leur facture d'impôt foncier augmenter en mars, mais le hic, c'est que 75 % des ménages qui seront touchés sont des ménages à faible ou moyen revenu. Je vous donne ici quelques exemples : pour Saint John, cela représente 8 810 ménages ; pour Edmundston, 2 919 ; pour Tracadie, 2 001 ; pour Miramichi, 2 418 ; pour Riverview, 2 094. Monsieur le président, étant donné que beaucoup de gens de notre province éprouvent des difficultés financières, le premier ministre changera-t-il d'avis et remettra-t-il l'élimination de l'exonération permanente relative à l'écart d'évaluation?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il n'y a aucun hic. Les propriétaires concernés ont bénéficié pendant huit ans d'un allègement fiscal dont leurs voisins n'ont pas bénéficié — je répète, huit ans. Aucun gouvernement ne voulait s'occuper de la question. Les gouvernements ne sont simplement pas intervenus. Oh, nous ne pouvons pas y toucher, nous disait-on.

Tous les faits n'ont pas été rapportés. Je parle des faits. Il s'agit d'avoir un régime d'imposition équitable. Il n'y a aucune raison... Les municipalités ne s'en plaignent certainement pas — tout comme les voisins des propriétaires concernés —, car elles savent que c'est la chose à faire. Certains gestes sont difficiles à poser. Certains gestes sont controversés. Il faut prendre des mesures. Toutefois, il s'agit des bons

But they are the right things to do, and our government is all about doing the right thing.

Mr. K. Chiasson: Mr. Speaker, the Premier is trying to sell this tax grab as a way to help municipalities across the province.

Toutefois, comme on le dit en français : Mon œil!

The truth is that by eliminating the P-Gap, more than \$2 million will be added to the provincial coffers. Now the Premier just got up and said that \$8 million is going to the municipalities, but when we were in committee, I asked that exact question and heard that only \$6.2 million was going to municipalities and over \$2 million was going to the province. Which is it, Mr. Premier? Are you grabbing taxes from our middle- and low-income households to help municipalities or to inflate your operation budget?

Hon. Mary Wilson: Thank you, Mr. Speaker, and thank you for the question. Obviously, my colleague was not paying attention in committee the other day—at all—because it is a five-year rollout to eliminate the P-Gap.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mary Wilson: In Year 1, approximately 86% of these homes will have their P-Gap eliminated, so in Year 1, \$6.3 million will be going to the municipalities and the local service districts. Once fully implemented, after five years, then we are at the \$8.3-million mark. Thank you, Mr. Speaker.

Changement climatique

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, durant la campagne électorale de 2018, le Parti progressiste-conservateur avait promis de redonner aux gens du Nouveau-Brunswick les produits de la taxe provinciale sur le carbone. Cela a été approuvé par Ottawa en décembre 2019 et c'est entré en vigueur le

gestes à poser, et notre gouvernement est prêt à faire le nécessaire.

M. K. Chiasson : Monsieur le président, le premier ministre tente de nous vendre la ponction fiscale comme un moyen d'aider les municipalités de la province.

However, as the saying goes in English: My foot it is!

La vérité, c'est que l'élimination de l'exonération permanente rapportera plus de 2 millions de dollars dans les coffres de la province. Le premier ministre vient de dire que la somme de 8 millions de dollars sera versée aux municipalités, mais j'ai posé la même question lorsque nous étions réunis en comité, et on m'a dit que les municipalités ne toucheraient que 6,2 millions et que plus de 2 millions iraient à la province. Qu'en est-il, Monsieur le premier ministre? Soutirez-vous des taxes et impôts aux ménages à faible ou moyen revenu de notre province pour aider les municipalités ou pour gonfler votre budget de fonctionnement?

L'hon. Mary Wilson : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député de la question. Évidemment, mon collègue n'a pas du tout été attentif l'autre jour en comité, puisque l'élimination de l'exonération permanente relative à l'écart se fera sur une période de cinq ans.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. Mary Wilson : Pendant la première année, l'exonération permanente sera éliminée pour 86 % des propriétaires concernés ; donc, la première année, les municipalités et les districts de services locaux recevront 6,3 millions. La mesure, une fois pleinement mise en oeuvre, soit après cinq ans, permettra de recueillir 8,3 millions. Merci, Monsieur le président.

Climate Change

Mrs. Landry: Mr. Speaker, during the 2018 election campaign, the Progressive Conservative Party promised to refund the proceeds from the provincial carbon tax to New Brunswickers. The plan was approved by Ottawa in December 2019 and put into effect on April 1, 2020. This represents 2¢ per litre of gas sold in New Brunswick.

1^{er} avril 2020. Cela représente 2 ¢ le litre d'essence vendu au Nouveau-Brunswick.

Ces recettes devaient être mises dans un fonds pour les changements climatiques, dans le but de mettre en place des mesures d'atténuation et de lutte contre les changements climatiques. Combien d'argent y a-t-il actuellement dans le fonds et combien de projets de lutte contre les changements climatiques ont-ils été financés par l'entremise de ce dernier?

Hon. Mr. Crossman: Thank you, Mr. Speaker. Thank you to the member across for the question. As you know from the committee last night, the money that came back is not in the Climate Change Fund alone. It is in General Revenue, and it will be tracked there. Going forward, we will identify retrofit projects or other projects. We are one government, and all departments work together to invest that money where it needs to go for energy efficiency and climate change projects on a go-forward basis. We will keep you informed, and our doors are always open, as you know. You can come and ask questions at any time, and we will find the answers for you. Thank you.

M^{me} F. Landry : Maintenant que le gouvernement fédéral a annoncé son plan de tarification du carbone pour jusqu'en 2030, quel sera l'effet de cette nouvelle tarification sur les consommateurs du Nouveau-Brunswick? Le prix de l'essence va-t-il augmenter?

10:45

Hon. Mr. Crossman: Thank you to the member across for the question. The announcement last Friday has a lot more details to come. We do not know the breakdown just yet. We do understand that with the federal government's announcement last week, it is looking to commit to beating its current national greenhouse gas emissions target by 2030. New Brunswick is already there. We are doing our part, and we are leading the way. We have one of the most comprehensive climate change action plans in the country and an aggressive target for 2030, as you mentioned.

We are leading the country in greenhouse gas emission reductions, and we have reduced our emissions by

These proceeds were supposed to go into a climate change fund in order to put in place measures to mitigate and fight climate change. How much money is there currently in the fund, and how many projects to combat climate change have been funded through this fund?

L'hon. M. Crossman : Merci, Monsieur le président. Je remercie la députée d'en face de la question. Comme vous l'avez appris en comité hier soir, les recettes ne se trouvent pas que dans le Fonds pour les changements climatiques. Elles se trouvent dans les Recettes générales, et elles seront comptabilisées à ce titre. À l'avenir, nous cernerons des projets d'amélioration et d'autres projets. Nous constituons un seul gouvernement, et tous les ministères travaillent ensemble pour investir l'argent en question là où il le faut pour réaliser dans l'avenir des projets d'efficacité énergétique et de lutte contre les changements climatiques. Nous vous tiendrons au courant, et, comme vous le savez, notre porte est toujours ouverte. Vous pouvez venir nous poser des questions à tout moment, et nous vous trouverons les réponses. Merci.

Mrs. Landry: Now that the federal government has announced its carbon pricing plan effective until 2030, what effect will this new pricing have on New Brunswick consumers? Will the price of gas go up?

L'hon. M. Crossman : Je remercie la députée d'en face de la question. Beaucoup plus de renseignements sont à venir au sujet de l'annonce de vendredi dernier. Nous n'en connaissons pas encore les détails. Nous croyons comprendre que, selon l'annonce que le gouvernement fédéral a faite la semaine dernière, ce dernier veut s'engager à dépasser d'ici à 2030 la cible nationale actuelle qu'il s'est fixée en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Le Nouveau-Brunswick a déjà réussi à l'atteindre. Nous fournissons notre part d'efforts et nous ouvrons la voie à suivre. Nous avons l'un des plans d'action sur les changements climatiques les plus complets du pays et une cible ambitieuse pour 2030, comme vous l'avez mentionné.

Nous sommes des chefs de file au pays à l'égard de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et nous

34% below the 2005 levels. We do not believe that we need to increase the price of gasoline by 37¢ in order to continue to be a climate leader. Regarding the breakdown from Friday, our plan is to move ahead by 1% per year. The federal government is looking to send back money through investments for energy efficiency, and we are doing the same thing.

I mentioned one government. There is \$36 million in the climate change—

Mr. Speaker: Time, minister.

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, le ministre a parlé d'un plan d'action énergétique pour le Nouveau-Brunswick. Oui, en effet, ce plan a été adopté en 2016. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pourrait-il déposer un rapport des étapes du plan d'action pour les changements climatiques du Nouveau-Brunswick et faire rapport justement des progrès et de la mise en œuvre des mesures prévues dans ce plan d'action?

Hon. Mr. Crossman: Yes, it is in the works. The member for Memramcook-Tantramar asked the same question last week. Our department is working on that, and it should come out shortly—certainly early in the new year at the latest. Thank you.

Official Languages

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, each year, the Commissioner of Official Languages of New Brunswick submits to the Legislative Assembly a report concerning the activities of the office of the commissioner. Usually, this report makes important recommendations with regard to compliance with the *Official Languages Act*. The commissioner will be releasing her annual report today; however, it is disappointing that this report is not being tabled in the Legislative Assembly to the Standing Committee on Procedure, Privileges and Legislative Officers, as it should be, or, better yet, to the new standing committee on official languages that we should have.

That being said, my first question is directed to the Premier. Yesterday, during the throne speech debate,

avons réduit nos émissions de 34 % par rapport aux niveaux de 2005. Nous ne croyons pas devoir augmenter le prix de l'essence de 37 ¢ pour continuer à être des chefs de file en matière de climat. En ce qui concerne les détails publiés vendredi, notre plan est de progresser de 1 % par année. Le gouvernement fédéral cherche à redonner de l'argent au moyen d'investissements dans des mesures écoénergétiques, et nous faisons de même.

J'ai mentionné un gouvernement. Il y a 36 millions de dollars dans le fonds pour les changements climatiques...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Mrs. Landry: Mr. Speaker, the minister spoke about an energy action plan for New Brunswick. Yes, indeed, this plan was adopted in 2016. Could the Minister of Environment and Climate Change table a report on the steps in New Brunswick's Climate Change Action Plan and report specifically on the progress being made and the implementation of measures set out in this action plan?

L'hon. M. Crossman : Oui, le tout est en cours de préparation. La députée de Memramcook-Tantramar a posé la même question la semaine dernière. Notre ministère travaille au rapport, qui devrait bientôt être publié — assurément au début de la nouvelle année, au plus tard. Merci.

Langues officielles

M. K. Arseneau : Monsieur le président, chaque année, le commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick présente à l'Assemblée législative le rapport d'activité du commissariat. Habituellement, le rapport contient d'importantes recommandations en ce qui a trait au respect de la *Loi sur les langues officielles*. La commissaire publiera aujourd'hui son rapport annuel ; toutefois, il est décevant de constater que ce rapport n'est pas déposé au Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée, comme il devrait l'être, ni au nouveau comité permanent des langues officielles que nous devrions avoir, ce qui serait encore mieux.

Cela dit, ma première question s'adresse au premier ministre. Hier, durant le débat sur le discours du trône,

he mentioned “fundamental equality”. I am a little confused as to what the Premier meant by this new concept. Can the Premier explain what he meant by “fundamental equality”?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Yes, I can explain what I meant by that. I think that we need to ask a lot of the tough questions throughout the province. I think that this review of the *Official Languages Act* needs to include how we are going to ensure that our education system actually meets the challenges and that we actually are, across this province, graduating students speaking both official languages.

So far, the statistics on the English system have been very poor. We graduate very few—maybe 50% of the graduating students. Where do they go? They leave the province to find work because they are not able to speak both official languages. We have people not coming back because they cannot speak both official languages. We have people who cannot be promoted because they cannot speak both official languages.

Mr. Speaker, it is time to have a full debate and discussion on where we in New Brunswick go so that we truly become a bilingual province, proud to be bilingual, as we all are, but proud to be treated equal, as we all do and making sure that no child graduates and has to leave our province.

Mr. Speaker: Time, Premier.

M. K. Arseneau : Attachez vos tuques avec de la broche, parce que ce ne sera pas une année facile.

Étant donné que nous sommes sur le sujet des langues officielles, je rappelle que la révision de la *Loi sur les langues officielles* de la province doit avoir lieu en 2021. Toutefois, si on regarde comment les choses avancent si lentement à la Chambre, je dirais humblement que nous sommes à une minute avant minuit. Cette révision doit être faite avec l'égalité réelle comme prémisse. Je rappelle au premier ministre que l'égalité réelle est réalisée lorsqu'on prend en considération, là où cela est nécessaire, les différences dans les caractéristiques et les

ce dernier a fait allusion à l'« égalité fondamentale ». J'ai un peu de mal à comprendre ce que le premier ministre veut dire lorsqu'il utilise ce nouveau concept. Le premier ministre peut-il m'expliquer ce qu'il entend par « égalité fondamentale »?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Oui, je peux expliquer ce je veux dire par là. À mon avis, nous devons nous poser de nombreuses questions difficiles partout dans la province. Je pense que la révision de la *Loi sur les langues officielles* doit porter notamment sur la façon dont nous veillerons à ce que notre système d'éducation s'attaque réellement aux défis et à ce que les élèves partout dans la province parlent effectivement les deux langues officielles à la fin de leur parcours scolaire.

Jusqu'à présent, les statistiques du secteur anglophone à cet égard sont très médiocres. Très peu de ses finissants — peut-être 50 % — sont bilingues. Où vont-ils ensuite? Ils quittent la province pour trouver du travail parce qu'ils ne savent pas parler les deux langues officielles. D'autres finissants ne reviennent pas s'installer ici parce qu'ils ne peuvent pas s'exprimer dans les deux langues officielles. D'autres encore n'obtiennent pas d'avancement parce qu'ils ne savent pas parler les deux langues officielles.

Monsieur le président, le moment est venu de tenir un débat et des discussions approfondis sur l'orientation que nous voulons prendre au Nouveau-Brunswick pour vraiment devenir une province bilingue, tirer une fierté d'être bilingue et d'être une province où tout le monde est traité avec équité, comme il se doit, et faire en sorte qu'aucun enfant n'ait à quitter notre province après ses études.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Mr. K. Arseneau: Hold on to your hats, because this year will not be easy.

Since we are on the subject of official languages, I would point out that the review of the provincial *Official Languages Act* is due to take place in 2021. However, considering how slowly things are moving in the House, I would humbly submit that it is one minute to midnight. This review must be based on the premise of substantive equality. I would remind the Premier that substantive equality is achieved when you take into account, where necessary, the differences in characteristics and circumstances of minority communities and you provide services with distinct

circonstances de la communauté minoritaire, en offrant des services avec un contenu distinct ou au moyen de modes de prestation différents, afin que la minorité reçoive les services de la même qualité que la majorité.

Ma question est pour le premier ministre et elle est très simple : Le processus de la révision de la *Loi sur les langues officielles* sera-t-il annoncé d'ici vendredi, tel que promis?

Hon. Mr. Higgs: I think, Mr. Speaker, that the member opposite and I are in violent agreement. We believe in fundamental equality in this province, and we believe that we must find a way to ensure that it applies to every citizen in this province. That is what a review requires. It requires not only to meet the *Official Languages Act*, but it also needs to go beyond that and ask the tough question so that we are all addressing the challenges that our kids are facing in not being able to stay here or not being able to be promoted here or not being able to come back here.

10:50

I have said from the very beginning that I am prepared to talk about all the issues, because I believe that across this province people want to find ways to work together. We did it during COVID-19, Mr. Speaker. We did it effectively, and we are still doing it. We can go beyond COVID-19. We can be the number one province in this country, we can continue to thrive and survive, and we can be the only bilingual province, but that means that we are all treated fairly and equally.

Federal-Provincial Agreements

Mr. Austin: Mr. Speaker, the Integrated Bilateral Agreement leverages federal dollars with provincial money to ensure that much-needed projects are completed for municipalities. These necessary projects are critical to ensuring that cities, towns, and villages all have resources needed to see timely repairs. The *Capital Estimates* has allotted \$15 million of provincial money for this agreement.

content or using a different delivery methods to ensure that the minority receives services of the same quality as the majority.

My question is for the Premier, and it is very simple: Will the *Official Languages Act* review process be announced by Friday, as promised?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je pense que le député d'en face et moi sommes foncièrement d'accord. Nous croyons à l'égalité fondamentale dans la province, et nous croyons que nous devons faire en sorte qu'elle s'applique à tout le monde dans la province. Voilà ce qu'une révision exige. Celle-ci doit non seulement satisfaire à la *Loi sur les langues officielles*, mais doit aussi aller au-delà de la loi ; au titre de la révision, les questions difficiles doivent être posées afin que nous nous attaquions ensemble aux défis auxquels nos enfants sont confrontés parce qu'ils ne peuvent pas rester dans la province ni y obtenir de promotion ni revenir s'y installer.

Je dis depuis le début que je suis prêt à discuter de toutes les questions, car je crois que les gens de la province veulent trouver des moyens de travailler ensemble. Nous l'avons fait dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Monsieur le président. Nous l'avons fait de façon efficace, et nous le faisons encore. Nous pouvons aller au-delà de la pandémie. Notre province peut être un chef de file au Canada, nous pouvons continuer de survivre et de prospérer, et notre province peut être la seule province bilingue du pays, mais cela veut dire que tout le monde y est traité de façon juste et équitable.

Ententes fédérales-provinciales

M. Austin : Monsieur le président, au titre de l'Entente bilatérale intégrée, des fonds fédéraux et provinciaux sont mobilisés afin d'assurer la réalisation de projets indispensables pour les municipalités. Ces projets indispensables sont essentiels afin que l'ensemble des grandes villes, des villes et des villages disposent des ressources nécessaires pour procéder à des réparations en temps opportun. Le budget de capital prévoit 15 millions de dollars en fonds provinciaux au titre de l'entente.

My question is for the Minister Responsible for the Regional Development Corporation. Can the minister tell us when the Integrated Bilateral Agreement will reopen and when municipalities can apply under this program?

Hon. Mr. Crossman: Thank you, member opposite, and thanks for the email last week. The deadline was missed back in August or September because it stopped. I believe that it is starting up soon. I will get the exact date from my department for you. It is certainly a great fund to have to work together to provide projects across the province. Your project is very important to us, and we will continue working with that. Thank you.

Soins de santé

M. D'Amours : Monsieur le président, lors du fiasco de sa première réforme dans le secteur de la santé, le premier ministre s'en est sorti en promettant d'être plus transparent, de discuter et d'avoir des rencontres publiques au plus tard en juin dernier. Les leaders communautaires, les gens de la province et les professionnels de la santé devaient être consultés publiquement.

La ministre de la Santé peut-elle nous confirmer aujourd'hui qu'une consultation publique aura lieu où tous pourront exprimer leurs inquiétudes et leurs préoccupations? Ou bien, la ministre va-t-elle seulement inviter les gens qui sont en faveur de sa réforme déjà planifiée dans le secteur de la santé? La ministre est-elle prête à inviter des gens qui ne sont pas en faveur de sa réforme préparée à l'avance? Merci, Monsieur le président.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I really appreciate the question. Health review is extremely important. I have made it very clear that this will be a very open and transparent discussion. I am looking forward to having conversations in communities.

We know that this is a time of COVID-19, but the fact of the matter is that if we can, we are planning to ensure that we will be in communities to have proper socially distanced conversations and to communicate with communities on how they see their health care system looking. It is really important that we

Ma question s'adresse au ministre responsable de la Société de développement régional. Le ministre peut-il nous dire quand les activités de l'Entente bilatérale intégrée recommenceront et quand les municipalités pourront soumettre une demande au titre du programme?

L'hon. M. Crossman : Merci au député d'en face, et je le remercie du courriel envoyé la semaine dernière. La date limite en août ou en septembre est passée parce que le programme a été suspendu. Je crois qu'il démarrera bientôt. J'obtiendrai la date exacte pour vous auprès de mon ministère. Il s'agit assurément d'un très bon fonds qui favorise la collaboration afin de réaliser des projets partout dans la province. Votre projet est très important pour nous, et nous continuerons à y travailler. Merci.

Health Care

Mr. D'Amours : Mr. Speaker, during the fiasco of his first health care reform, the Premier got off the hook by promising to be more transparent, to discuss, and to hold public meetings by last June. Community leaders, people around the province, and health care professionals were supposed to be publicly consulted.

Can the Minister of Health confirm to us today that public consultations will be held where everyone will be able to express their worries and concerns? Or is the minister only going to invite people who are in favour of her planned reform in the health sector? Is the minister willing to invite people who are not in favour of her ready-made reform? Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je suis très reconnaissante de la question. L'examen des soins de santé est extrêmement important. J'ai indiqué très clairement qu'il s'agirait d'une discussion très ouverte et transparente. J'ai hâte d'avoir des discussions au sein des collectivités.

Nous savons que nous sommes en période de pandémie de COVID-19, mais il n'en demeure pas moins que, si nous pouvons le faire, nous prévoyons nous rendre dans les collectivités pour avoir des conversations tout en pratiquant l'éloignement physique et échanger avec les gens des collectivités sur la façon dont ils envisagent leur système de santé.

understand that, beginning in January, these conversations are going to take place.

I am interested in understanding the people of New Brunswick and how they see their health care system. I want to see what their needs are, and more importantly, I want to understand what their fears are. I believe that we can address them as we proceed. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, in recent months, the Conservative government has told us that health care reform is already well underway, whether it is the centralization of laboratory services, whether it is the elimination of what the Premier calls the duplication of health care services, or whether it is the centralization of hip and knee surgeries. Can the Minister of Health guarantee that her plan for health reform will be unveiled before the public meetings so that the people can really give their opinions? Otherwise, we will be entitled to a public relations campaign and not a consultation.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, it is really important as we proceed with the health review that we do not anticipate the outcome. Work is always being done within the Department of Health and the RHAs on improving efficiencies and understanding how things need to be done differently because of some of the challenges that we are facing. I will be releasing a white paper on this so that the discussion can be properly primed and we can have these good, open, and transparent discussions. However, there is no anticipated outcome here.

We are going to have a conversation with the people of New Brunswick. We are going to present the challenges. We are going to ask for their input. We are going to ask for how they view the needs in their communities. All of this will hopefully come out with outcomes that give us healthier communities. I am looking forward to those discussions, Mr. Speaker.

10:55

First Nations

Mr. Melanson: Mr. Speaker, this morning, I asked questions of the Premier regarding the First Nations communities, and the Premier did not get up to answer

Il est vraiment important que les gens comprennent que, à partir de janvier, ces conversations auront lieu.

Je souhaite comprendre les gens du Nouveau-Brunswick et la façon dont ils envisagent leur système de santé. Je veux comprendre quels sont leurs besoins et, surtout, quelles sont leurs craintes. Je crois que nous pourrions répondre à ces craintes à mesure que nous cheminerons. Merci, Monsieur le président.

M. D'Amours : Monsieur le président, au cours des derniers mois, le gouvernement conservateur nous a dit que la réforme des soins de santé était déjà bien amorcée, qu'il s'agisse de la centralisation des services de laboratoire, de l'élimination de ce que le premier ministre appelle le dédoublement des services de santé ou de la centralisation des arthroplasties de la hanche et du genou. La ministre de la Santé peut-elle garantir que son plan de réforme de la santé sera dévoilé avant les réunions publiques pour que les gens puissent vraiment faire part de leur opinion? Sinon, nous aurons droit à une campagne de relations publiques et non pas à des consultations.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, au moment où nous procédons à l'examen des soins de santé, il importe vraiment que nous ne tirions pas de conclusions hâtives. Au sein du ministère de la Santé et des RRS, des efforts sont toujours déployés afin de réaliser des gains d'efficacité et de comprendre comment faire les choses différemment en raison de certains défis qui se posent à nous. Je publierai un livre blanc à ce sujet afin que la discussion puisse être bien préparée et que nous puissions avoir de bonnes discussions ouvertes et transparentes. Toutefois, l'issue des consultations n'est pas déterminée.

Nous aurons une conversation avec les gens du Nouveau-Brunswick. Nous leur présenterons les défis à relever. Nous leur demanderons leur avis. Nous leur demanderons comment ils envisagent les besoins de leur collectivité. J'espère que le tout permettra d'obtenir des résultats qui rendront nos communautés plus saines. J'attends avec impatience d'avoir ces discussions, Monsieur le président.

Premières Nations

M. Melanson : Monsieur le président, j'ai posé des questions ce matin au premier ministre concernant les collectivités des Premières Nations, mais le premier

the questions that I asked. But think about it—think about it. The Premier got up today and answered a question on cannabis and never answered the questions in regard to First Nations. I would say that is insulting. That is not respectful.

I am going to ask the Premier, because it is the last question of the day . . . The First Nations communities have decided not to participate in the Working Group on Truth and Reconciliation. They are waiting for the Premier to show some leadership and explain to them what he is going to do to try to repair this damage that was created by his government and his minister. Premier, they are waiting. They do not want to talk about cannabis first. They want to talk about the respect for their needs. Can you answer the question that I just asked you?

Hon. Ms. Dunn: Thank you, Mr. Speaker, and thank you to the member opposite for the question. We do respect First Nations, and our respect is going to be equated into actions—actions that are relevant and long overdue. That is what we are going to do, and that is what we are committed to. Thank you.

Mr. Speaker: The time for question period is over.

Points of Order

Mr. Speaker: State your point of order.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, we received an email from the Sergeant-at-Arms on November 19 stating:

Friday November 20th, everyone must wear their face mask at all times while in the Legislative Assembly Building, its Chamber, offices and gallery, including when sitting in the Chamber and participating in debate. These measures are a result of recommendations by Public Health.

However, government members are ignoring these rules and putting us all in danger. All MLAs, all pages, and all staff risk the chance of bringing COVID-19 back to their constituents because these members refuse to follow the rules. Yesterday, I brought this to the attention of the Sergeant-at-Arms, and he

ministre ne s'est pas levé pour répondre aux questions que j'ai posées. Alors, pensez-y, pensez-y. Le premier ministre a pris la parole aujourd'hui et répondu à une question sur le cannabis, mais il n'a pas répondu aux questions concernant les Premières Nations. À mon avis, cela est insultant. Ce n'est pas respectueux.

Je demande au premier ministre, puisque c'est la dernière question de la journée... Les communautés des Premières Nations ont décidé de ne pas participer au groupe de travail sur la vérité et la réconciliation. Elles attendent que le premier ministre fasse preuve d'initiative et leur explique ce qu'il compte faire pour réparer les dommages causés par son gouvernement et sa ministre. Monsieur le premier ministre, elles attendent une réponse. Elles ne veulent pas parler en premier du cannabis. Elles veulent parler du respect de leurs besoins. Pouvez-vous répondre à la question que je viens de poser?

L'hon. M^{me} Dunn : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face de la question. Nous respectons bel et bien les Premières Nations, et notre respect se traduira par nos actions, à savoir des actions pertinentes qui se font attendre depuis trop longtemps. Voilà ce que nous allons faire et ce à quoi nous nous engageons. Merci.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Rappels au Règlement

Le président : Exposez votre rappel au Règlement.

M^{me} Harris : Monsieur le président, nous avons reçu le 19 novembre un courriel du sergent d'armes, lequel énonce ce qui suit :

Dès le vendredi 20 novembre, toute personne doit porter son masque facial en tout temps lorsqu'elle se trouve dans l'édifice de l'Assemblée législative, à la Chambre, dans les bureaux et les tribunes de celui-ci, y compris lorsqu'elle siège à la Chambre et participe à un débat. Ces mesures font suite aux recommandations de Santé publique. [Traduction.]

Cependant, les parlementaires du côté du gouvernement font fi de ces règles et nous mettent tous en danger. Tous les parlementaires, tous les pages et tout le personnel risquent de transmettre la COVID-19 aux membres de leur circonscription parce que ces parlementaires refusent de suivre les règles. Hier, j'ai

confirmed that he brought this to you, Mr. Speaker, and that it would be dealt with.

But today, I see it again—different members of the government not wearing their masks. This is unacceptable. How can this government expect New Brunswickers to follow the rules that it set forth, and how can we expect this to happen over the holiday season when family members are making sacrifices?

(Interjections.)

Mrs. Harris: I do have pictures. I have pictures. How can you expect New—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Proceed.

Mrs. Harris: How can we expect New Brunswickers to follow the rules and make the very hard sacrifices that they are making to follow the rules that this government is putting forward by not seeing their families at Christmastime? How can you ignore the rules that have been given to us by Public Health? We have a Minister of Health, who I am sure will be going out and around to see who is getting the . . . In Miramichi, I do not know. We see other ministers taking pictures.

This is dangerous. This is not funny. This is not a joke. We need to set the example and follow the rules. I, for one, have a father-in-law in a nursing home, and we are taking the rules very seriously on this side of the House. Why will this Premier or you, Mr. Speaker, not make sure that all government MLAs and ministers follow the rules set out by Public Health?

Hon. Mr. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. That was interesting. It was—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please.

attiré l'attention du sergent d'armes sur ce problème, et il m'a confirmé qu'il vous en avait informé, Monsieur le président, et que, par conséquent, des mesures seraient prises à cet égard.

Toutefois, aujourd'hui, je le vois encore : différents parlementaires du côté du gouvernement ne portent pas de masque. C'est inacceptable. Comment le gouvernement peut-il s'attendre à ce que les gens du Nouveau-Brunswick suivent les règles qu'il a établies, et comment pouvons-nous nous attendre à ce que cela se produise pendant la période des Fêtes, alors que des familles font déjà des sacrifices énormes?

(Exclamations.)

M^{me} Harris : J'ai bel et bien pris des photos. J'ai des photos. Comment peut-on s'attendre à ce que les gens du Nouveau-Brunswick...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Poursuivez.

M^{me} Harris : Comment pouvons-nous nous attendre à ce que les gens du Nouveau-Brunswick suivent les règles et consentent à faire des sacrifices énormes comme ils le font actuellement pour suivre les règles que le gouvernement met en place et qui les empêchent même de rencontrer les membres de leur famille à Noël? Comment pouvez-vous faire fi des règles qui nous ont été données par Santé publique? Nous avons une ministre de la Santé qui, j'en suis sûr, va faire le tour pour voir qui reçoit le... À Miramichi, je ne sais pas. Nous voyons d'autres ministres prendre des photos.

C'est dangereux. Ce n'est pas drôle. Ce n'est pas une blague. Nous devons donner l'exemple et suivre les règles. Pour ma part, j'ai un beau-père dans un foyer de soins, et nous prenons les règles très au sérieux de ce côté-ci de la Chambre. Pourquoi le premier ministre ou vous-même, Monsieur le président, ne veillez-vous pas à ce que tous les parlementaires et les ministres suivent les règles établies par Santé publique?

L'hon. M. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'était intéressant. C'était...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, je vous prie.

Hon. Mr. Savoie: It was a lot of things, Mr. Speaker. What it was not was a point of order. At the end of the day, the Sergeant-at-Arms carries the responsibility to remind members to wear their masks.

I find it interesting that the member says that she has pictures. It is a well-known fact that you do not take pictures in the House. If the member has pictures, she has done so against the rules of the House. If the member wants to produce those, then certainly, she should expect to deal with the ramifications thereof.

11:00

That being said, this is not a point of order. I am not exactly sure why she felt that she has the right to pontificate to the other members when it is clearly within the jurisdiction of the Sergeant-at-Arms and you, as the adjudicator of the debate. Mr. Speaker, at the end of the day, this is clearly not a point of order. Thank you.

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, I am a little disappointed that the House Leader did not treat this very seriously. In fact, he may be right. It may not be a point of order. It is a point of privilege, and you know what the ramifications of that are. They are very serious. At least the honourable member took it as a point of order.

A point of privilege is very serious. There is a debate on that. There are certain procedures to follow, and there is a ruling on it. Then if there is a *prima facie* case of that point of privilege, the committee has to look at it and rule on it. Then there is a decision on that member who broke that privilege.

I will tell you that privilege is being broken in this case. When you talk about health, when you talk about COVID-19, when you talk about a pandemic . . . I think the member is completely right and is doing the right thing to bring it up. This has been going on now since last week. Thank you.

Hon. Mr. Savoie: Mr. Speaker, this is not a point of privilege, and I will say this: This is extremely . . . This is not the way that this House should be

L'hon. M. Savoie : On peut décrire l'intervention de la députée de bien des manières, Monsieur le président. Toutefois, il ne s'agissait pas d'un rappel au Règlement. En fin de compte, le sergent d'armes a la responsabilité de rappeler aux parlementaires de porter leur masque.

Je trouve intéressant d'entendre la députée dire qu'elle a pris des photos. On sait très bien qu'il est interdit de prendre des photos à la Chambre. Si la députée a pris des photos, elle l'aura fait à l'encontre du Règlement de la Chambre. Si la députée veut les produire, elle doit certainement s'attendre à en subir les conséquences.

Cela étant dit, il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Je ne sais pas exactement pourquoi la députée s'est sentie autorisée à pontifier auprès des autres députés alors que cela relève manifestement de la compétence du sergent d'armes et de la vôtre, en tant qu'arbitre du débat. Monsieur le président, en fin de compte, il ne s'agit manifestement pas d'un rappel au Règlement. Merci.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, je suis un peu déçu que le leader parlementaire du gouvernement n'ait pas traité la question très sérieusement. En fait, il a peut-être raison. Il ne s'agit peut-être pas d'un rappel au Règlement. Il s'agit toutefois d'une question de privilège, et vous savez quelles en sont les répercussions. Elles sont très sérieuses. Au moins, la députée considère la question comme un rappel au Règlement.

Une question de privilège revêt un caractère très sérieux. Elle fait appel à un débat. Il y a une certaine procédure à suivre et une décision à rendre. Alors, s'il est établi qu'il s'agit d'un cas qui donne de prime abord matière à question de privilège, le comité doit l'examiner et se prononcer. Ensuite, une décision est prise à l'égard du député qui a porté atteinte à ce privilège.

Je tiens à vous dire que, dans ce cas-ci, le privilège est violé. Quand on parle de santé, quand on parle de COVID-19, quand on parle de pandémie . . . Je pense que la députée a tout à fait raison et qu'elle fait ce qu'il faut en soulevant la question. La situation persiste depuis la semaine dernière. Merci.

L'hon. M. Savoie : Monsieur le président, il ne s'agit pas d'une question de privilège, et je tiens à dire ceci : C'est extrêmement . . . Ce n'est pas la façon dont la

functioning and showing New Brunswickers how we go about our business and how we do our business. As a matter of fact, it is setting a very, very, very poor image and dangerous precedent for how this House should conduct its business. I am disappointed in the opposition.

Mr. Speaker: Thank you, members, for your points. I certainly take them seriously, so I would suggest that we all recognize the rules that we have agreed to abide by and that we stick to them, whether it is wearing masks or taking pictures or anything else that happens on the floor of the House. I would ask that all members abide by those rules, that we do so, and that all honourable members agree to do that in the future. If we would like to discuss it further, we should do that within the committee that is responsible—the Legislative Administration Committee.

Mr. G. Arseneault: I have a different point of order. Thank you for your ruling. It is very respectful. I appreciate that.

Mr. Speaker, my point of order comes from question period and has to do with words that were uttered during question period. I just want you to refer to Standing Rule 49 in our rule book:

(c) imputes false or unavowed motives to another Member;

.....

(e) uses abusive or insulting language of a nature likely to create disorder

Those are the two issues that I would like to bring up.

While the member for Tracadie-Sheila was on his feet during question period today, someone from the government side yelled, a continuation of yesterday's debate. I think that it is important that I put this in context. It may be a little lengthy, so I want to make sure that it is in context.

Yesterday with regard to question period, again . . . I did not have a chance to raise it yesterday because I had to get the Hansard. Hansard comes out only later

Chambre devrait fonctionner ni l'image qu'elle devrait renvoyer aux gens du Nouveau-Brunswick de notre manière de mener les travaux. En fait, cela crée une très, très, très mauvaise image et un dangereux précédent quant à la façon dont la Chambre devrait mener ses travaux. Je suis déçu de l'opposition.

Le président : Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les parlementaires, de vos observations. Je les prends certainement au sérieux, et je suggère donc que nous accordions de l'importance à toutes les règles que nous avons accepté de respecter et que nous y adhérons, qu'il s'agisse de porter des masques, de prendre des photos ou de tout ce qui se passe dans l'enceinte de la Chambre. Je demande que tous les parlementaires respectent ces règles, que ce soit fait et que tous acceptent de s'y conformer dorénavant. Si nous voulons en discuter davantage, nous devrions le faire au sein du comité qui en a la responsabilité, à savoir le Comité d'administration de l'Assemblée législative.

M. G. Arseneault : J'invoque un Règlement différent. Je vous remercie de votre décision. C'est très respectueux. J'en suis reconnaissant.

Monsieur le président, mon rappel au Règlement découle de la période des questions et concerne des propos qui ont été prononcés pendant cette période des questions. Je veux simplement que vous vous référerez à l'article 49 de notre Règlement :

c) prête des intentions fausses ou inavouées à un autre député ;

.....

e) emploie un langage abusif ou insultant de nature à créer le désordre

Ce sont là les deux questions que j'aimerais soulever.

Alors que le député de Tracadie-Sheila était debout pendant la période des questions aujourd'hui, une personne du côté du gouvernement a crié, à la reprise du débat d'hier. Je pense qu'il est important que je mette cela en contexte. Il se peut que mon intervention soit un peu longue, et je veux donc m'assurer que les choses sont placées dans leur contexte.

Hier, lors la période des questions, encore une fois... Je n'ai pas eu l'occasion de soulever la question hier parce que je devais me procurer le hansard. La

in the day. I have the Hansard with me, but again, when the honourable member was on his feet yesterday, in a reply, the minister talked about “conspiracy theorists from the MLA”. He even referred to another MLA on this side, the honourable member from Grand Falls, I believe. He went on to say, “we see here in New Brunswick Trump tactics—fake news right here in New Brunswick. We have our own Donald Trump, and he is from Tracadie.”

11:05

Today, when the honourable member for Tracadie-Sheila stood up and began his questioning—I believe it was to the Premier at the time—again, someone yelled out: Trump from Tracadie. It was something of that nature. I want to put it into context, Mr. Speaker. When we refer to Trump, we are referring of the President of the United States, and we should always have respect for the office, the Office of the President and the Office of the Premier. However, when you talk about Trump, there is a certain connotation. Now I would ask you to put it into the modern-day context. First of all, Donald Trump—

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. G. Arseneault: Donald Trump is a pathological liar. Okay? He is a compulsive liar. I can say that the honourable member is not. That is what the minister and someone over there were saying about the honourable member. Mr. Trump has a right-wing philosophy and is very, very tied . . . He has been accused of racism and creating violence. He is the one who coined the term “fake news”. He is very anti-media. I know that the government is not anti-media and that no one in this room is anti-media. However, that is what he is. He adopts conspiracy theories, and we have all seen that in the state of what is going on there.

This is what the minister accused my honourable friend and the honourable member of yesterday. We talk about casting . . . The way that the House is operating is unbelievable. Today, to have it repeated in the House is, I think, a very serious matter. All those things were mentioned yesterday.

parution du harsard ne se fait que plus tard dans la journée. J’ai le harsard sur moi, alors, comme je l’ai dit, lorsque le député s’est levé hier, en guise de réplique, le ministre a parlé de « parlementaires théoriciens du complot ». Il a même fait allusion à un autre député de ce côté-ci, en l’occurrence, le député originaire de Grand-Sault, je crois. Il a poursuivi en disant : Nous voyons ici, au Nouveau-Brunswick, les tactiques de Trump — de fausses nouvelles ici même, au Nouveau-Brunswick ; nous avons notre propre Donald Trump, et il vient de Tracadie.

Aujourd’hui, lorsque le député de Tracadie-Sheila s’est levé et a commencé à poser ses questions — je crois qu’elles étaient adressées au premier ministre à ce moment-là —, encore une fois, quelqu’un a crié : Trump de Tracadie. C’était quelque chose de ce genre. Je veux mettre cela en contexte, Monsieur le président. Lorsque nous faisons allusion à Trump, c’est au président des États-Unis que nous le faisons ; or, nous devrions toujours avoir du respect pour l’institution, soit le Bureau ovale du président et le Cabinet du premier ministre. Cependant, lorsque vous parlez de Trump, il y a une certaine connotation. Maintenant, je vous demande de replacer les propos dans le contexte actuel. Tout d’abord, Donald Trump...

(Exclamations.)

Le président : À l’ordre.

M. G. Arseneault : Donald Trump est un menteur pathologique. D’accord? C’est un menteur compulsif. Je peux dire que le député ne l’est pas. C’est ce que le ministre et quelqu’un d’autre là-bas ont dit à propos du député. M. Trump a une philosophie de droite et y est très, très ancré... Il a été accusé de racisme et d’instigation à la violence. C’est lui qui a inventé le terme « fausses nouvelles ». Il est très anti-médias. Je sais que le gouvernement n’est pas anti-médias et que personne dans cette salle ne l’est. Cependant, c’est ce qu’est M. Trump. Il adopte des théories du complot, et nous l’avons tous constaté à la lumière de ce qui se passe là-bas.

C’est ainsi que le ministre a qualifié mon cher collègue ainsi que le député hier. Nous parlons de distribution de rôles... La façon dont la Chambre fonctionne est incroyable. Aujourd’hui, le fait que cela se répète à la Chambre est, je pense, une affaire très sérieuse. Toutes ces choses ont été mentionnées hier.

Also in question period, the word “fallacy” and a number of other things were mentioned. I will refer to *Beauchesne’s Parliamentary Rules & Forms* where it says:

§485. (1) *Unparliamentary words may be brought to the attention of the House either by the Speaker or by any Member. When the question is raised by a Member it must be as a point of order and not as a question of privilege.*

I also want to mention to you that when I mentioned this individual, Mr. Trump . . . When we talk about context, we can look at *Beauchesne’s*:

§491. *The Speaker has consistently ruled that language used in the House should be temperate and worthy of the place in which it is spoken. No language is, by virtue of any list, acceptable or unacceptable.*

Using the terms that were used today is unacceptable in the present-day context, so I rest my case. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. Boy, once again, that was not a point of order. If the member wants to talk about decorum in the House, well, let he who is without sin cast the first stone. I certainly remember many occasions when members over there have called the Minister of Education Trump-like.

At the end of the day, if they want to talk about decorum, then they should please lead by example. We have members who scream and holler consistently while ministers and other people are trying to speak, and they speak over them.

This is not a point of order. Certainly, do I agree with the member that the decorum could be raised? Absolutely. But I will leave that to you to instruct the members to do so. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you for your point of order and rebuttal. Certainly, I do agree that we have to raise the level of decorum in the House. It certainly is not appreciated when we make comparisons to other people that, we think, have certain connotations.

Au cours de la période des questions, le terme « sophisme » et un certain nombre d’autres expressions ont également été mentionnés. Je vais me référer à l’ouvrage intitulé *Jurisprudence parlementaire de Beauchesne*, où il est dit :

§485. 1) *L’utilisation d’expressions non parlementaires peut être signalée à la Chambre par le président ou par n’importe quel député. Le député qui en prend l’initiative doit invoquer le Règlement et non soulever une question de privilège.*

Je tiens également à vous rappeler que, lorsque j’ai mentionné cet individu, en l’occurrence M. Trump... Quand on parle de contexte, on peut s’inspirer du *Beauchesne* :

§491. *Le président tient à ce que les propos des députés soient modérés et dignes de la Chambre des communes. Aucune expression n’est admissible ou inadmissible du simple fait qu’elle figure sur une liste.*

Utiliser des termes comme ceux utilisés aujourd’hui est inacceptable dans le contexte actuel, et je n’ai donc rien à ajouter. Merci, Monsieur le président.

L’hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Mon Dieu, encore une fois, il ne s’agissait pas d’un rappel au Règlement. Si le député veut aborder la question du décorum à la Chambre, eh bien, que celui qui n’a jamais péché jette la première pierre. Je me souviens certainement de nombreuses occasions où des parlementaires d’en face ont comparé le ministre de l’Éducation à Trump.

En fin de compte, s’ils veulent parler de décorum, ils devraient donner l’exemple. Nous avons des parlementaires qui crient et braillent constamment et qui continuent de parler au moment où des ministres et d’autres personnes tentent de faire leur intervention.

Il ne s’agit pas d’un rappel au Règlement. Certes, suis-je d’accord avec le député pour dire que le niveau de décorum pourrait être relevé? Absolument. Toutefois, je vous laisserai le soin de demander aux parlementaires de le faire. Merci, Monsieur le président.

Le président : Je vous remercie d’avoir invoqué le Règlement et d’avoir formulé votre objection. Je suis certainement d’accord pour dire que nous devons rehausser le niveau de décorum à la Chambre. Il n’est certainement pas apprécié que nous fassions des

Certainly, I think that we should raise the level of debate, and I would ask the members to be very careful in the words that they choose when they are speaking to the honourable members here in the House.

11:10

I will look further at your argument, Opposition House Leader. I want to have a thorough look at it, but certainly, I ask all members to respect each other. We are honourable members, and I ask that you act accordingly.

Mr. G. Arseneault: While we are in that mood, we may as well deal with this while you are looking at issues.

Earlier, I cited our rule that would coincide with this one as well. In answer to our question today, one of the ministers made mention of an honourable member not paying attention in committee. That is, again . . . If you look at the regulations, you will see that it should not be permitted—casting out dispersions and commenting on the work of MLAs. I think this should be withdrawn as well, so I just want to bring that up. You can look at that as well in your ruling, possibly. Thank you.

Hon. Mr. Savoie: Oh boy, Mr. Speaker. First of all, the minister spoke on a matter of her opinion. Second of all, the committee is a function that happens outside the House, so it is not something that we would deal with here. But certainly, ministers and all members are free to give their opinions, so it is baffling.

Points of order are quite clear. If you want to talk about a point of order, we could talk about the member for Moncton Centre using the Premier's name directly. That is something that is a real and clear point of order.

At the end of the day, Mr. Speaker—I will finish on this—this is about making sure that we understand the rules of the House and apply them correctly. We rely

comparaisons avec d'autres personnes qui, à notre avis, renvoient à certaines connotations. Chose certaine, je pense que nous devrions élever le niveau du débat, et je demande aux parlementaires de faire très attention aux expressions qu'ils choisissent lorsqu'ils s'adressent à leurs collègues.

J'examinerai de plus près votre position, Monsieur le leader parlementaire de l'opposition. Je veux l'examiner en profondeur, mais je demande à tous les parlementaires de se respecter mutuellement, cela va de soi. Je demande aux parlementaires que nous sommes d'agir en conséquence.

M. G. Arseneault : Étant donné que nous sommes dans cet état d'esprit, nous pourrions aussi bien traiter de la question pendant que vous examinez les problèmes.

Tout à l'heure, j'ai invoqué l'article de notre Règlement qui coïnciderait également avec celui-ci. En réponse à notre question d'aujourd'hui, l'une des ministres a fait mention d'un député qui ne fait pas preuve de concentration en comité. C'est, encore une fois... Si vous consultez le Règlement, vous verrez que cela ne devrait pas être autorisé — verser dans la médisance et faire des observations sur le travail des parlementaires. Je pense que les propos en question devraient également être retirés, et je veux donc simplement porter cela à votre attention. Vous pouvez examiner la question également dans votre décision, éventuellement. Merci.

L'hon. M. Savoie : Oh là là, Monsieur le président. Premièrement, la ministre a parlé d'une question d'opinion. Deuxièmement, le comité exerce ses fonctions à l'extérieur de la Chambre ; donc, la question n'est pas quelque chose dont nous nous occuperions ici. Toutefois, il est certain que les ministres et tous les parlementaires sont libres de donner leur avis, et c'est donc déconcertant.

Les rappels au Règlement sont très clairs. Si vous voulez parler d'un rappel au Règlement, nous pourrions parler du fait que le député de Moncton-Centre a directement interpellé le premier ministre par son nom. Il s'agit là d'un rappel au Règlement réel et clair.

En fin de compte, Monsieur le président — je vais terminer sur ce point —, il s'agit de s'assurer que nous comprenons les règles de la Chambre et que nous les

on you, and we rely on the Clerks for that. But, once again, Mr. Speaker, this is not a point of order. Thank you.

Mr. Speaker: Members, certainly, this is an example of what happens when we attack each other. I know that it is happening on both sides of the House. I am not going to accuse one side over the other. I think that we should certainly stick to the issues at hand and not to the personalities. All members certainly appreciate the fact that we should be sticking to the issues of the day and not getting involved in personal attacks at any time. Again, I would ask you to respect the rules of the House.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Flemming: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to congratulate the most recent group of New Brunswick lawyers appointed Queen's Counsel by the Lieutenant-Governor. They are Steven R. Barnett of Fredericton, Hugh J. Cameron of Fredericton, Danys R.X. Delaquis of Saint John, Shawn Robert Dempsey of Moncton, Catherine A. Fawcett of Saint John, Andrea M. Folster of Fredericton, Mark R. Guignard of Shippagan, Mark Robere of Bouctouche, Marta Shannon of Saint John, and Claude Voyer of Edmundston. I also congratulate Monique Veillette of Moncton, who will receive her designation at a later date.

11:15

On Monday, I was pleased to participate in the ceremony, hosted by the Law Society of New Brunswick, which took place online to comply with COVID-19 restrictions. The Queen's Counsel is an honorary designation given to lawyers who have demonstrated outstanding practice, shown integrity and leadership, and made contributions of excellence to their profession. Congratulations again to all new members for this significant career milestone. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, I would also like to take this opportunity to congratulate the Queen's Counsel recipients. It was mentioned by the minister that it is a

appliquons correctement. Nous comptons sur vous, et nous comptons sur les greffiers à cet égard. Mais, encore une fois, Monsieur le président, il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Merci.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, voilà certainement un exemple de ce qui se passe lorsque nous nous attaquons les uns aux autres. Je sais que cela se produit des deux côtés de la Chambre. Je ne vais pas accuser un côté plutôt que l'autre. Je pense que nous devrions certainement nous en tenir aux questions en jeu et éviter de nous en prendre aux personnes. Tous les parlementaires conviennent certainement que nous devrions nous en tenir aux questions du jour et ne pas nous lancer dans des attaques personnelles à tout moment. Encore une fois, je vous demande de respecter le Règlement de la Chambre.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Flemming : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le plus récent groupe d'avocats du Nouveau-Brunswick à être nommés conseillers de la reine par la lieutenant-gouverneure. Il s'agit de Steven R. Barnett, de Fredericton ; Hugh J. Cameron, de Fredericton ; Danys R.X. Delaquis, de Saint John ; Shawn Robert Dempsey, de Moncton ; Catherine A. Fawcett, de Saint John ; Andrea M. Folster, de Fredericton ; Mark R. Guignard, de Shippagan ; Mark Robere, de Bouctouche ; Marta Shannon, de Saint John ; Claude Voyer, d'Edmundston. Je félicite également Monique Veillette, de Moncton, à qui le titre sera conféré à une date ultérieure.

J'ai eu le plaisir de participer lundi à la cérémonie, organisée en ligne par le Barreau du Nouveau-Brunswick aux fins de conformité aux restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Le titre de conseiller de la reine est une désignation honorifique accordée aux avocats qui se sont distingués dans l'exercice de leurs fonctions et qui ont fait preuve d'intégrité et de leadership tout en contribuant à l'excellence au sein de leur profession. Félicitations encore à tous les nouveaux membres pour cette étape importante de leur carrière. Merci, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le Président, j'aimerais également saisir cette occasion pour féliciter les récipiendaires du titre de conseiller de la reine. Le

recognition of outstanding practice for those who have shown integrity and leadership and have made contributions of excellence in the profession. From the names that I do recognize on the list, I have no doubt that they all meet that high threshold.

I would like to give particular recognition and congratulations to a Moncton recipient whom I know personally, Shawn Dempsey from Actus Law. My wife actually worked with him at Actus Law before leaving private practice. From what I know, he did set a very high standard in his practice. The same goes for Monique Veillette, whom I have had the chance to encounter a few times in family court and who always displayed integrity and excellence in the field. With that being said, I congratulate all the recipients. They are very deserving of this high recognition. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. J'aimerais juste me faire l'écho de mes deux collègues à la Chambre et féliciter au plus haut point les récipiendaires dont les noms ont été mentionnés. Je voulais juste ajouter nos félicitations à ces nouveaux conseillers de la reine. Merci beaucoup.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Yes, I would like to add my voice to congratulate these 11 Queen's Counsel recipients. I wish them the best in their future endeavours and again congratulate them on this prestigious ceremony and award. Thank you, Mr. Speaker.

Committee Reports

(**Mr. Turner**, as chairman, presented the third report of the Standing Committee on Economic Policy and reported Bills 2, *An Act to Amend the Climate Change Act*; 4, *An Act to Amend the Assessment Act*; and 21, *An Act to Amend the Industrial Relations Act*, as agreed to and reported progress on Bill 23, *An Act to Amend the Municipal Elections Act*.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

ministre a mentionné que la distinction souligne l'exercice exceptionnel de leurs fonctions par des personnes qui ont fait preuve d'intégrité et de leadership et qui ont contribué à l'excellence au sein de la profession. D'après les noms de personnes qui apparaissent sur la liste et qui me sont familiers, je ne doute aucunement de l'atteinte de ce seuil élevé de réussite de leur part.

J'aimerais remercier et féliciter tout particulièrement un récipiendaire de Moncton que je connais personnellement, en l'occurrence, Shawn Dempsey, d'Actus Law. Mon épouse a en fait travaillé avec lui au cabinet Actus Law avant de quitter le secteur privé. À ma connaissance, le récipiendaire a effectivement placé la barre très haute dans l'exercice de ses fonctions. Il en va de même pour Monique Veillette, que j'ai eu la chance de rencontrer à quelques reprises au tribunal de la famille et qui a toujours fait preuve d'intégrité et d'excellence dans le domaine. Cela dit, je félicite tous les récipiendaires. Ils méritent grandement cette haute distinction. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I would just like to echo both my colleagues in the House and heartily congratulate the recipients whose names were mentioned. I would just like to add our congratulations to these new Queen's Counsels Thank you very much.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Oui, j'aimerais moi aussi féliciter les 11 récipiendaires du titre de conseiller de la reine. Je leur souhaite du succès dans tout ce qu'ils entreprendront et je les félicite encore une fois pour la cérémonie et la nomination prestigieuses. Merci, Monsieur le président.

Rapports de comités

(**M. Turner**, à titre de président du Comité permanent de la politique économique, présente le troisième rapport du comité, fait rapport des projets de loi 2, *Loi modifiant la Loi sur les changements climatiques*, 4, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, et 21, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*, sans amendement et fait rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales*.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**M. K. Arseneau** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 29, *Loi sur la sécurité alimentaire locale*.)

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Le projet de loi a pour objectif de renforcer et de garantir une économie alimentaire locale dans la province, de promouvoir un accès et un approvisionnement en aliments locaux par les organismes publics, d'améliorer la santé des gens du Nouveau-Brunswick en augmentant la disponibilité des aliments locaux frais et de fournir aux élèves dans les écoles une éducation par le jardinage et des connaissances en nutrition et en agriculture. Merci, Monsieur le président.

11:20

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise in the House to announce that we will be calling for Motion 4 for opposition members' business tomorrow. Motion 4, for the information of the House, is on funding Clinic 554. We will also be calling for Bill 28, which is the electoral Act allowing permanent residents to vote.

Nous allons débattre le projet de loi 28, *Loi modifiant la Loi sur les élections municipales*. Ainsi, les résidents permanents auraient le droit de voter lors des élections municipales. Nous allons aussi débattre la motion 16 qui a trait à la mise en place d'un comité permanent sur les langues officielles.

It is the official languages permanent committee. That would be Motion 16. That is our business for tomorrow. Thank you.

Merci.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of government, following third reading of Bill 5 and second reading of private Bill 25, that the House resolve itself into the Committee of Supply to consider *Supplementary Estimates*, 2018-19, Volume

Introduction and First Reading of Bills

(**Mr. K. Arseneau** moved that Bill 29, the *Local Food Security Act*, be now read a first time.)

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. The intent of the bill is to guarantee and strengthen a local food economy in the province, to promote local food access and procurement by public organizations, to improve the health of New Brunswickers by increasing the availability of fresh local food, and to provide students in the schools with garden-based education and knowledge about nutrition and agriculture. Thank you, Mr. Speaker.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre pour annoncer que, demain, pendant l'étude des affaires émanant de l'opposition, la motion 4 sera appelée. À titre d'information pour la Chambre, la motion 4 porte sur les fonds consacrés aux services fournis par la Clinique 554. Nous étudierons également le projet de loi 28, qui porte sur les élections et vise à donner aux résidents permanents le droit de voter.

We are going to debate Bill 28, *An Act to Amend the Municipal Elections Act*. This would entitle permanent residents to vote in municipal elections. We will also be debating Motion 16, which deals with establishing a standing committee on official languages.

La motion porte sur la création d'un comité permanent sur les langues officielles. Il s'agit de la motion 16. Voilà les affaires que nous étudierons demain. Merci.

Thank you.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. L'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture du projet de loi 5 et la deuxième lecture du projet de loi d'intérêt privé 25, la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier le

I, and *Supplementary Estimates*, 2020-21, Volume I. Following that, the committee will open the capital estimates for the Department of Transportation and Infrastructure, the Department of Health, and the Department of Education and Early Childhood Development simply to allow the ministers to give their speeches. Following that, we will debate Motion 21. Thank you, Mr. Speaker.

Third Reading

(Bill 5, *An Act to Amend the Assessment Act*, was read a third time and passed.)

Second Reading

(Bill 25, *An Act to Remove Certain Restrictive Covenants on Title to Certain Lands in The City of Saint John vested in Plazacorp Property Holdings Inc.*, was read a second time.)

Mr. Speaker: Pursuant to Standing Rule 121, private bills, after second reading, shall be ordered for third reading unless five members signify that the bill should be ordered for the Committee of the Whole House by standing in their places when the Speaker declared the motion for second reading to have been carried.

Third Reading

(Bill 25, *An Act to Remove Certain Restrictive Covenants on Title to Certain Lands in The City of Saint John vested in Plazacorp Property Holdings Inc.*, was read a third time and passed.)

11:25

Mr. Speaker: The House will now resolve itself into Committee of Supply. I call on the member for Moncton Southwest to take the chair.

11:30

Committee of Supply

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of Supply.)

volume I du *Budget supplémentaire* pour 2018-2019 et le volume I du *Budget supplémentaire* pour 2020-2021. L'étude par le comité du budget de capital du ministère des Transports et de l'Infrastructure, du ministère de la Santé et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance débutera ensuite simplement par les déclarations des ministres. Nous débattons par la suite de la motion 21. Merci, Monsieur le président.

Troisième lecture

(Le projet de loi 5, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation*, est lu une troisième fois et adopté.)

Deuxième lecture

(Le projet de loi 25, *Loi éteignant certains covenants restrictifs du titre de certains biens-fonds dans la cité appelée The City of Saint John dévolus à Plazacorp Property Holdings Inc.*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Conformément à l'article 121 du Règlement, la troisième lecture des projets de loi d'intérêt privé est ordonnée après la deuxième lecture, à moins que cinq députés, lorsque le président déclare adoptée la motion portant deuxième lecture, n'indiquent, en se levant à leur place, que le renvoi du projet de loi au Comité plénier devrait être ordonné.

Troisième lecture

(Le projet de loi 25, *Loi éteignant certains covenants restrictifs du titre de certains biens-fonds dans la cité appelée The City of Saint John dévolus à Plazacorp Property Holdings Inc.*, est lu une troisième fois et adopté.)

Le président : La Chambre se formera maintenant en Comité des subsides. Je demande à la députée de Moncton-Sud-Ouest d'assumer la présidence.

Comité des subsides

(**Le président** quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité des subsides.)

Ms. Sherry Wilson took the chair at the committee table and stated that *Supplementary Estimates*, 2018-19, Volume I, would be presented for consideration.)

Supplementary Estimates, 2018-19, Volume I

Madam Chairperson, after all items under *Supplementary Estimates*, 2018-19, Volume I, had been presented: Does the minister have any opening comments? Are there any questions from any of the members?

Mr. McKee: Thank you, Madam Chairperson, and thank you to the minister for bringing this forward today. I am going to start with the General Government account. Could the minister explain to us what goes into the General Government account? What is the purpose of that account?

11:35

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, dealing with General Government, the first is \$98 988.47, and that is Commissions Paid to Collectors of Pari-Mutuel Taxes. Higher commissions paid are due to increased revenue. Provision for Losses is the increased cost associated with long-term court cases and claims. That would be under the Department of Transportation and Infrastructure, and the value there is \$3 752 170.07, for a grand total in General Government of \$3 851 158.54.

Mr. McKee: Thank you, Madam Chair. I guess my question is more of a general one. What is the General Government account, and what goes under that account? What criteria does an item have to meet to be placed in that type of account?

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite, through you, Madam Chair, What criteria are to be placed on items for this account? This is a spot for expenses that apply to more than one department, oftentimes. I was just talking about the Provision for Loss. We were talking about that one under DTI, but Provision for Loss could affect multiple departments. We put our employee benefits plan in there. We put the pension plans in there—things such as that.

M^{me} Sherry Wilson prend le fauteuil au bureau du comité et déclare que le *Budget supplémentaire*, 2018-2019, volume I, sera présenté aux fins d'étude.)

Budget supplémentaire, 2018-2019, volume I

La présidente, à l'appel de tous les crédits du *Budget supplémentaire* de 2018-2019, volume I : Le ministre a-t-il des observations liminaires? Y a-t-il des questions venant des parlementaires?

M. McKee : Merci, Madame la présidente, et merci au ministre d'avoir présenté aujourd'hui le budget supplémentaire. Je vais commencer par Gouvernement général. Le ministre pourrait-il nous expliquer ce qui relève de Gouvernement général? Quel en est le rôle?

L'hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre intermédiaire, au député d'en face, en ce qui concerne Gouvernement général, les premiers crédits sont de 98 988,47 \$, et il s'agit de Commissions versées aux percepteurs de la taxe sur le pari mutuel. Des commissions plus élevées sont versées en raison d'une augmentation des recettes. Provision pour pertes correspond à l'augmentation des coûts liés aux réclamations et aux affaires judiciaires à long terme. Cela relève du ministère des Transports et de l'Infrastructure, et le total est de 3 752 170,07 \$, ce qui donne un total global de 3 851 158,54 \$ sous Gouvernement général.

M. McKee : Merci, Madame la présidente. Je suppose que ma question est plutôt générale. En quoi consiste Gouvernement général, et quels sont les postes qui en relèvent? À quels critères doit satisfaire un poste afin d'être classé ainsi?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face : À quels critères doivent satisfaire les postes qui figurent sous le titre en question? Des dépenses qui touchent souvent plus d'un ministère y figurent. Je parlais justement de Provision pour pertes. Nous en discutons à l'égard du MTI, mais le poste Provision pour pertes pourrait être lié à divers ministères. Nos régimes d'avantages sociaux y figurent. Les régimes de retraite y figurent — des dépenses du genre.

11:40

Mr. McKee: Madam Chairperson, with respect to the item for almost \$99 000 for the collection and remittance of pari-mutuel taxes for provincial racetracks and the horse racing industry, can the minister explain what these taxes are, how they are collected, and how the racetrack and horse racing industry is regulated in the province?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chairperson, to the member, the last question was this: How do they collect pari-mutuel taxes? There might have been more in there, and we will certainly answer them. We will take them one at a time. The *Pari-Mutuel Tax Act* places the responsibility to pay the tax on the consumer. The tax is collected by registered racetracks, and it is remitted to the province. Any person who wishes to operate, conduct, or manage a pari-mutuel system of betting or receives bets through an agency of the pari-mutuel system must obtain a valid registration certificate issued under the *Pari-Mutuel Tax Act*.

Mr. McKee: I am taking it as being commissions paid to collectors. What would cause the increase in the area of commissions paid to collectors?

Hon. Mr. Steeves: Madam Chairperson, through you to the member opposite, the question was this: What causes the increase? Well, more revenue is going to drive the process further. That is what it was—more revenue, more bets, basically.

Mr. McKee: How many of these racetracks do we have in the province?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chairperson, can we take that under advisement and get back to you? We do not have that information here right now on how many tracks are running. I want to say that there is one and that it is intermittent throughout the years, but we will get back to you on that.

M. McKee : Madame la présidente, en ce qui concerne les crédits de près de 99 000 \$ pour la perception et la remise de la taxe sur le pari mutuel à l'égard des hippodromes de la province et de l'industrie de courses de chevaux, le ministre peut-il expliquer en quoi consiste cette taxe, la façon dont elle est perçue et la façon dont les hippodromes et l'industrie des courses de chevaux sont réglementés dans la province?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député, la dernière question était la suivante : Comment la taxe sur le pari mutuel est-elle perçue? Le député a peut-être posé d'autres questions, et nous y répondrons certainement. Nous y répondrons une à la fois. La *Loi de la taxe sur le pari mutuel* impose aux consommateurs la responsabilité de payer la taxe. La taxe est perçue par les exploitants d'hippodromes immatriculés et est remise à la province. Toute personne souhaitant exploiter, diriger ou gérer un système de pari mutuel ou recevant des paris par l'intermédiaire d'un système de pari mutuel doit obtenir un certificat d'immatriculation valide délivré en vertu de la *Loi de la taxe sur le pari mutuel*.

M. McKee : Je crois comprendre qu'il est question de commissions versées aux percepteurs. Quelle est la cause de l'augmentation des commissions versées aux percepteurs?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, la question était la suivante : Quelle est la cause de l'augmentation? Eh bien, une augmentation des recettes renforce la contribution au processus. Voilà ce dont il était question — essentiellement, il s'agit d'une augmentation des recettes et d'une augmentation des paris.

M. McKee : Combien d'hippodromes y a-t-il dans la province?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, pouvons-nous prendre en note la question et y répondre plus tard? Nous n'avons pas ici, en ce moment, les renseignements sur le nombre d'hippodromes exploités. J'aimerais dire qu'il y en a un et que son fonctionnement a été intermittent au fil des ans, mais nous y reviendrons.

Mr. McKee: Sure. Thank you. I will move on to the next item under General Government. There is \$3.7 million in additional spending for Provision for Losses. I think that the minister talked about some long-term court cases. Could the minister explain what these long-term court cases are and, if there are court cases, what judgments are owed to them? Also, what criteria would lead them to, in this case, write off, if it is a write-off, these long-term judgments owed to them?

11:45

Hon. Mr. Steeves: I have more information on this. This is an overexpenditure that is due for costs associated with, for instance, longer-term court cases and claims, lawsuits pending against the department, including environmental litigation and land expropriations. Other lawsuits could be related to motor vehicles, which could be motorcycle or ATV accidents, and they could be property damage claims or other expropriation claims.

Every case is different, depending on its complexity. Being a lawyer, you would realize, too, that it takes years to settle some of these things, to come to a final settlement. Due to confidentiality, the details of the court cases and claims are not released. But basically, it is an accounting entry at the end of the year to ensure that it was properly captured as risk of loss. It is an accounting procedure more than anything else.

Mr. McKee: In terms of a court case that is completed and for which you have judgment owed to you, how is that registered in the books? Is it a receivable? Then if it is not received, where is it written off to give you the additional spending that you are requesting here?

Hon. Mr. Steeves: Regarding the question about how it is registered, it is written off. It would be included under Provision for Losses. The department does have a budget for that. We do budget for it every year, but in this particular year, we were over budget. That would be the reason.

M. McKee : D'accord. Merci. Je vais continuer en parlant du poste suivant sous Gouvernement général. Il y a 3,7 millions de dollars en dépenses additionnelles sous Provision pour pertes. Je pense que le ministre a parlé d'affaires judiciaires à long terme. Le ministre pourrait-il expliquer ce que sont ces affaires judiciaires à long terme et, le cas échéant, quels jugements doivent être exécutés? De plus, quels critères entraîneraient la radiation, dans ce cas-ci, s'il s'agit d'une radiation, des jugements devant être exécutés pour ces affaires à long terme?

L'hon. M. Steeves : J'ai des renseignements additionnels sur le sujet. Il s'agit d'une dépense excédentaire entraînée par des coûts liés, par exemple, à des réclamations et à des affaires judiciaires à long terme et à des poursuites judiciaires en instance contre le ministère, notamment des expropriations de terrains et des litiges liés à l'environnement. D'autres poursuites judiciaires pourraient être liées aux véhicules à moteur, dans le cas d'accidents de motocyclettes ou de VTT, ou il pourrait être question de réclamations pour dommages matériels ou d'autres réclamations en matière d'expropriation.

Selon leur complexité, les dossiers diffèrent. Étant également avocat, vous savez qu'il faut parfois des années pour régler certaines affaires, à savoir pour arriver à un règlement final. Par souci de confidentialité, les détails des réclamations et des affaires judiciaires ne sont pas divulgués. Néanmoins, essentiellement, le tout fait l'objet d'une écriture comptable à la fin de l'exercice pour que toute perte éventuelle soit saisie de façon appropriée. Il s'agit surtout d'un processus comptable.

M. McKee : En ce qui concerne une affaire judiciaire close et pour laquelle un jugement doit être exécuté, comment le tout est-il comptabilisé? Est-ce une créance? Si la somme n'est pas récupérée, où la radiation est-elle inscrite pour vous permettre les dépenses additionnelles que vous demandez ici?

L'hon. M. Steeves : En ce qui concerne la question du mode de comptabilisation, le tout fait l'objet d'une radiation. Cela serait inscrit sous Provision pour pertes. Cela est prévu au titre du budget du ministère. Nous prévoyons effectivement le tout au titre du budget de chaque exercice, mais pour l'exercice en question, les dépenses étaient supérieures aux prévisions. Voilà l'explication.

Mr. McKee: Are you able to give us the largest amount for one case whose claims are being written off? I know that you said that you do not have details on specific cases, but are you able to say what would be the single largest amount of a potential claim not recovered?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, I am sorry. We just have totals. We do not have the individual amounts due to privacy.

11:50

Mr. McKee: Thank you very much. I will move on to the next item here, under Other Agencies. Could the minister explain briefly, before getting into the details, what falls under Other Agencies? Is that where we have the Crown corporations and other associations, such as, in this case, the Police Commission, that would be at arm's length of government?

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite, through you, Madam Chair, these fall under Other Agencies: Crown corporations, community colleges, nursing homes, the RHAs, the New Brunswick Police Commission, the Labour and Employment Board, and the New Brunswick Women's Council.

Mr. McKee: That would mean that those other agencies requiring additional spending that you have listed here are not over budget in this case.

Hon. Mr. Steeves: For the agencies that are voted on, yes, that is what that means, member, through you, Madam Chair.

Mr. McKee: With respect to the Police Commission, we are looking for additional spending of \$50 000. What was the original amount budgeted for that item?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, the original budget was \$363 000. It went over budget due to legal proceedings and research costs.

M. McKee : Pouvez-vous nous indiquer la plus grande somme radiée relativement à une réclamation? Je sais que vous avez dit que vous n'aviez pas les détails concernant des affaires précises, mais pouvez-vous indiquer quelle serait la plus grande somme non récupérée liée à une réclamation?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je suis désolé. Nous ne connaissons que le total. Nous ne connaissons pas les sommes individuelles, car il s'agit de renseignements confidentiels.

M. McKee : Merci beaucoup. Je vais maintenant passer au prochain poste, sous Autres organismes. Le ministre pourrait-il brièvement expliquer, avant d'entrer dans les détails, quels sont les postes inscrits sous Autres organismes? S'agit-il des sociétés de la Couronne et d'autres organismes indépendants du gouvernement, comme, dans ce cas-ci, la Commission de police?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, les crédits liés aux organismes suivants figurent sous Autres organismes : les sociétés de la Couronne, les collèges communautaires, les foyers de soins, les RRS, la Commission de police du Nouveau-Brunswick, la Commission du travail et de l'emploi et le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.

M. McKee : Donc, d'après ce que vous dites, les dépenses des autres organismes que vous avez nommés n'ont pas dépassé les prévisions budgétaires et ceux-ci n'ont pas besoin de fonds additionnels.

L'hon. M. Steeves : En ce qui concerne les organismes dont les crédits budgétaires sont votés, oui, c'est bien le cas, Monsieur le député, par votre intermédiaire, Madame la présidente.

M. McKee : En ce qui concerne la Commission de police, les dépenses additionnelles s'élèvent à 50 000 \$. Au départ, quelle était la somme prévue au budget pour le poste?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, au départ, les crédits s'élevaient à 363 000 \$. Les dépenses ont dépassé les

Mr. McKee: For the legal proceedings, would they have been investigations of matters relating to any aspect of policing? Would those be incidents where the police had to be investigated, if we brought in somebody from outside the province, from Quebec? We have had people from Nova Scotia or Quebec come to investigate particular incidents. Is that what this additional \$50 000 is relating to, particular investigations?

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite, through you, Madam Chair. Yes, you are pretty well dead-on with that. It is conduct complaints, service complaints, and policy complaints.

11:55

Mr. McKee: Moving on to Post-Secondary Education, Training and Labour, the item listed globally is \$1.8 million, and I see that it is with respect to the Maritime Provinces Higher Education Commission. That would be for funding of educational programs in the province. Could the minister explain what those agreements are with the Maritime Provinces Higher Education Commission and where the additional spending is coming from?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chairperson, to the member opposite, the Maritime Provinces Higher Education Commission provides New Brunswick's share of administration costs for education programs and grants for municipalities in lieu of municipal real property tax. Post-Secondary Education, Training and Labour does that.

Now, the variance is due to the budget shortfall on an unrestricted operating grant. It was the expiration of a onetime grant. That was the reason for it then. They were hoping to cover the shortfall in 2019-20 through the MPHEC reserves, but they were not able to rectify that shortfall.

prévisions en raison de procédures judiciaires et de coûts de recherche.

M. McKee : À l'égard des procédures judiciaires, est-il question d'enquêtes sur des affaires liées à un aspect quelconque du maintien de l'ordre? S'agit-il de situations où nous avons dû avoir recours à un organisme de l'extérieur de la province, par exemple du Québec, pour mener une enquête sur la police? Des personnes venant de la Nouvelle-Écosse et du Québec ont enquêté sur des situations particulières. Les dépenses additionnelles de 50 000 \$ sont-elles liées à des enquêtes en particulier?

L'hon. M. Steeves : Je m'adresse au député d'en face par votre intermédiaire, Madame la présidente. Oui, vous avez tout à fait raison dans ce que vous dites. Il est question de plaintes relatives à la conduite, aux services et aux politiques.

M. McKee : Passons à Éducation postsecondaire, Formation et Travail, dont les crédits inscrits sont de 1,8 million de dollars, et je vois que cela concerne la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes. Il est question de fonds pour des programmes d'enseignement dans la province. Le ministre pourrait-il expliquer en quoi consistent les ententes avec la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes et indiquer ce qui entraîne les dépenses additionnelles?

L'hon. M. Steeves : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes paie la part du Nouveau-Brunswick des coûts administratifs liés aux programmes d'enseignement et prévoit des subventions versées aux municipalités tenant lieu d'impôt foncier municipal. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail s'en occupe.

Bon, l'écart est causé par un déficit budgétaire lié à une subvention de fonctionnement sans restrictions. Il s'agit de l'expiration d'une subvention unique. Voilà la raison des dépenses additionnelles. On espérait combler le déficit en 2019-2020 à l'aide des réserves de la CESP, mais cela n'a pas été possible.

Mr. McKee: Can you explain what that operating grant was and with which university?

12:00

Hon. Mr. Steeves: The member opposite asked which university. It was providing funding for all universities, not just one, first of all. It was rectified in this current year's budget.

Madam Chairperson: Members, it being now noon, we will recess until 1 p.m.

(The committee recessed at 12 p.m.)

The committee resumed at 1:04 p.m.)

13:04

Madam Chairperson: I call this meeting to order.

Hon. Mr. Cardy: Madam Chairperson, I am standing in for the Finance Minister, who has been called away to a meeting that he had to attend. I will be representing him with the Clerk, Cheryl Hansen, to answer questions from the opposition. Thank you.

Madam Chairperson: Thank you. Are there any other questions?

Mr. McKee: When we left off, we were discussing the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour. It was an amount of \$1.8 million. It was a shortfall with respect to an unrestricted operating grant. This is the only question that I have on that: If this was a grant, I am guessing that this is something that was budgeted—a fixed amount—so where would a shortfall come into play there?

13:05

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, to the member opposite, thanks for the question. Basically, that grant was in 2013, so it was quite a long time ago now. That grant was then removed in the subsequent year, and since then, the department has been able to cover this with its internal surpluses. This year, because it was

M. McKee : Pouvez-vous expliquer en quoi consistait la subvention de fonctionnement et indiquer à quelle université elle avait été accordée?

L'hon. M. Steeves : Le député d'en face a demandé de quelle université il était question. Tout d'abord, il s'agissait d'une subvention pour toutes les universités, pas seulement qu'une. Des mesures correctrices ont été prises au titre du budget de l'exercice en cours.

La présidente : Mesdames et Messieurs les parlementaires, puisqu'il est maintenant midi, la séance est suspendue jusqu'à 13 h.

(La séance est suspendue à 12 h.)

La séance reprend à 13 h 4.)

La présidente : La séance est ouverte.

L'hon. M. Cardy : Madame la présidente, je remplace le ministre des Finances, qui a été convoqué à une réunion à laquelle il devait assister. Je le représenterai avec l'aide de la greffière, Cheryl Hansen, afin de répondre aux questions de l'opposition. Merci.

La présidente : Merci. Y a-t-il d'autres questions?

M. McKee : Lorsque nous nous sommes quittés, nous discutons du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Il était question d'une somme de 1,8 million de dollars. Il s'agissait d'un manque à gagner concernant une subvention de fonctionnement sans restrictions. Voici ma seule question à ce sujet : S'il s'agissait d'une subvention, j' imagine que c'est une somme qui était prévue au budget — une somme fixe —, comment un manque à gagner entre-t-il donc en ligne de compte dans ce cas?

L'hon. M. Cardy : Madame la présidente, je remercie le député d'en face de la question. Essentiellement, la subvention a été accordée en 2013 ; il y a donc assez longtemps de cela. Cette subvention a ensuite été éliminée l'année suivante, et, depuis ce temps, le ministère a été en mesure de couvrir les coûts grâce à

not able to cover it fully with its internal surpluses, it is now appearing in the way that it is in the budget that you have in front of you. Thank you.

Mr. McKee: Thank you, Madam Chair. I will move on to the next department covered here. It is under the Department of Public Safety. There is an amount of \$73.5 million under the Disaster Financial Assistance program. Could the minister briefly explain what that Disaster Financial Assistance program is and which disaster relief it was covering?

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, to the member opposite, thank you for that question. That amount covers three items, and they are all related to lots and lots of rain coming down—floods and heavy rainfall.

Mr. McKee: Would those be related to the floods that we had in and around the Fredericton area as well?

Hon. Mr. Cardy: Yes, that would refer to the floods throughout the Saint John River system and another couple of events as well.

Mr. McKee: How much would usually be budgeted in that amount? I do not have the figure in front of me.

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, thanks to the member for the question. That amount changes because it is based on previous budgeted items that have had to be handled in previous years. However, those are very hard to predict on an ongoing basis because, by their nature, disasters are unpredictable events that you cannot foresee. Otherwise, they would not be called disasters.

Mr. McKee: Thank you for that. It is a fair assumption to make. I guess I was just wondering what the budgeted amount is, to begin with, and whether we allow some flexibility for unforeseen circumstances.

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, to the member, to use an example, the previous year's budget was under \$10

ses excédents internes. Pour l'année en question, étant donné que le ministère n'a pas pu couvrir entièrement les coûts au moyen de ses excédents internes, la somme apparaît maintenant ainsi dans le budget que vous avez devant vous. Merci.

M. McKee : Merci, Madame la présidente. Je vais passer au prochain ministère dont il est question ici. Le poste budgétaire figure sous ministère de la Sécurité publique. La somme de 73,5 millions de dollars est prévue au titre du Programme d'aide financière en cas de catastrophe. Le ministre expliquerait-il brièvement en quoi consiste le Programme d'aide financière en cas de catastrophe et à quelle aide financière en cas de catastrophe il s'applique?

L'hon. M. Cardy : Madame la présidente, je remercie le député d'en face de la question. La somme en question couvre trois éléments, et ceux-ci sont tous liés à des pluies très abondantes — des inondations et des pluies abondantes.

M. McKee : Les fonds prévus seraient-ils liés aux inondations que nous avons aussi connues dans la région de Fredericton et ses environs?

L'hon. M. Cardy : Oui, le poste budgétaire porte sur les inondations qui ont touché l'ensemble du réseau du fleuve Saint-Jean ainsi que deux ou trois autres catastrophes.

M. McKee : Quelle somme serait habituellement prévue au budget pour le programme en question? Je n'ai pas les chiffres devant moi.

L'hon. M. Cardy : Madame la présidente, je remercie le député de la question. La somme change parce qu'elle est établie en fonction des éléments prévus antérieurement au budget et dont il a fallu s'occuper au cours des années précédentes. Toutefois, les catastrophes sont très difficiles à prévoir de façon régulière parce que, en raison de leur nature, elles sont des événements imprévisibles que personne ne peut anticiper. Sinon, ces événements ne seraient pas qualifiés de catastrophes.

M. McKee : Merci. L'hypothèse est valable. Je me demandais simplement, je suppose, quelle était la somme prévue au départ et si une certaine souplesse était permise en cas de circonstances imprévues.

L'hon. M. Cardy : Madame la présidente, je dirais au député que, par exemple, le budget de l'année

million. The amount that we are talking about here is over \$18 million, showing how year on year, unexpected events—disasters—can throw budget projections offtrack.

Mr. McKee: Then the assumption is that we do not budget for unforeseen disasters to the magnitude that we have seen in the 2018 year here in Fredericton.

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, to the member, no, we do not, again, for the reason that, if we did, we would be tying up money for events that might not happen. Of course, government will always be there, regardless of which party may be sitting on this side of the House, to make sure that we respond to the needs of New Brunswickers in the face of a disaster or other matters of urgency.

13:10

Mr. McKee: Thank you. I will move down the line to the Department of Social Development. There is a significant number there under Child Welfare Services—\$8.2 million. It talks about the provision of services offered in-home and out of home to support families in their efforts to care for children. Could the minister briefly outline the \$8.2-million increase there?

Hon. Mr. Cardy: Through the chair to the member, that line is dedicated to dealing with the cost of care. You can see increases as there has been an unfortunate increase in our number of complex care cases. For example, autism diagnoses have increased a lot in recent years, and that has resulted in increased budget pressure for this line item.

Mr. McKee: It is the same thing for the next line, Disability Support Services. There is an item there for \$12.5 million. Could you briefly outline what the increase was under that heading?

Hon. Mr. Cardy: Through the chair to the member, the same answer would apply. Again, it is a reflection of the fact that we are seeing more people who are

précédente était inférieur à 10 millions de dollars. La somme dont nous parlons ici s'élève à plus de 18 millions, ce qui montre que, d'une année à l'autre, les événements imprévus — les catastrophes — peuvent faire dévier les prévisions budgétaires.

M. McKee : L'hypothèse est alors que nos budgets ne sont pas préparés en vue de catastrophes imprévues de l'ampleur de celles que nous avons connues en 2018 ici, à Fredericton.

L'hon. M. Cardy : Madame la présidente, je dirais au député que, non, nous ne procédons pas ainsi parce que, encore une fois, si nous le faisons, nous immobiliserions des fonds pour des catastrophes qui ne se produiraient peut-être pas. Bien sûr, le gouvernement jouera toujours un rôle, quel que soit le parti qui siège de ce côté-ci de la Chambre, pour veiller à répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick touchés par une catastrophe ou d'autres situations d'urgence.

M. McKee : Merci. Je vais passer au ministère du Développement social. Une somme considérable est consacrée aux Services de bien-être à l'enfance, soit 8,2 millions de dollars. Il s'agit de fournir des services à domicile et en dehors de ce dernier en vue d'appuyer les familles dans leurs efforts pour s'occuper de leurs enfants. Le ministre donnerait-il un bref aperçu relatif à l'augmentation de 8,2 millions de dollars à cet égard?

L'hon. M. Cardy : Par l'intermédiaire de la présidence, au député, le poste budgétaire en question est consacré aux coûts des soins. Vous pouvez constater des augmentations étant donné la hausse regrettable du nombre de cas complexes qui ont besoin de soins. Par exemple, les diagnostics d'autisme ont beaucoup augmenté au cours des dernières années, ce qui a entraîné une hausse des pressions budgétaires exercées sur ce poste.

M. McKee : Les mêmes questions touchent le poste suivant, soit Services de soutien aux personnes ayant un handicap. Les crédits à ce titre s'élèvent à 12,5 millions. Indiqueriez-vous brièvement en quoi consiste l'augmentation enregistrée à ce chapitre?

L'hon. M. Cardy : Par l'intermédiaire de la présidence, je répondrai au député que la même réponse s'appliquerait au poste en question. Encore une fois, l'augmentation témoigne du fait que plus de

applying for supports under these necessary government programs.

Mr. McKee: Moving on to the Department of Transportation and Infrastructure, there is an item there for \$11 million, Winter Maintenance. I imagine that is for roads, snow-clearing and stuff of that nature. Could you briefly outline that item for us?

Hon. Mr. Cardy: Yes, that reflects the cost of exactly what the line item describes, as the member said.

Mr. McKee: I want to ask about the capital projects in 2018 that would have been canceled in your first capital budget. After the fact, it came out that there were some items there, such as cancellation costs of \$16 million for the Route 11 upgrades, \$11 million for the Fredericton courthouse, \$3 million for the New Brunswick Museum in Saint John, and \$1 million for roadwork in Perth-Andover. Are those cancellation costs that came out—I think the report was a year after the fact—reflected in the 2018-19 supplementary estimates?

Hon. Mr. Cardy: The short answer to that is no.

Mr. McKee: Those items would not have been budgeted, I imagine. Where would those items be found in terms of the supplementary estimates?

Hon. Mr. Cardy: Of course, the supplementary estimates are for overspending. Because of this government's excellent record of financial management, we did not have that overspending, so it would not have been reflected in the supplementary estimates that we are talking about today.

Mr. McKee: Are those cancellation costs then found in the Ordinary Account for the Department of Transportation and Infrastructure?

Hon. Mr. Cardy: Correct. That is where they would be.

gens demandent un soutien dans le cadre de tels programmes que doit nécessairement fournir le gouvernement.

M. McKee : Je passe au ministère des Transports et de l'Infrastructure et aux crédits de 11 millions de dollars consacrés à Entretien pendant l'hiver. Je suppose que cela correspond aux routes, au déneigement et aux activités du genre. Pourriez-vous nous en donner une brève description?

L'hon. M. Cardy : Oui, les crédits correspondent précisément au coût des éléments énumérés par le député.

M. McKee : Je veux poser des questions sur les projets d'immobilisation qui auraient été annulés en 2018 au titre de votre premier budget de capital. Après coup, il a été révélé que les annulations entraînaient des coûts, à savoir 16 millions de dollars pour les travaux d'amélioration de la route 11, 11 millions de dollars pour le palais de justice de Fredericton, 3 millions de dollars pour le Musée du Nouveau-Brunswick à Saint John et 1 million de dollars pour les travaux routiers à Perth-Andover. Les frais d'annulation qui ont été révélés — je pense que le rapport a été publié une année plus tard — figurent-ils dans le budget supplémentaire de 2018-2019?

L'hon. M. Cardy : En un mot, la réponse est non.

M. McKee : Je suppose que les éléments en question n'auraient pas été prévus au budget. Où figureraient ces éléments pour ce qui est du budget supplémentaire?

L'hon. M. Cardy : Bien sûr, les budgets supplémentaires sont consacrés aux dépenses excédentaires. En raison de l'excellent bilan du gouvernement actuel en matière de gestion financière, nous n'avons pas engagé de dépenses excédentaires ; donc les coûts en question ne figureraient pas dans le budget supplémentaire dont nous parlons aujourd'hui.

M. McKee : Les frais d'annulation sont-ils donc inscrits au compte ordinaire du ministère des Transports et de l'Infrastructure?

L'hon. M. Cardy : Le tout est exact. Les frais seraient inscrits au compte en question.

Mr. McKee: What is the original budgeted amount for that department, under Ordinary Account? I do not have that with me here.

13:15

Hon. Mr. Cardy: The total was \$307 404 000.

Mr. McKee: In the \$307 million, there was \$31 million in cancellation costs in 2018, which would have been eaten up by the ordinary budget. Is that correct? There would have been \$31 million in cuts elsewhere to make up for that. Is that what I understand?

Hon. Mr. Cardy: Yes. With transportation, you have a lot of projects that end up being started late and timelines that are not always exactly what you hoped they would be, so it was not necessarily a reflection of any cuts. But it was just that other projects did not absorb that money in that year.

Mr. McKee: Some of those projects were being cost-shared between federal and provincial governments. Were any of those monies able to be recovered from the federal government?

Hon. Mr. Cardy: Fortunately, with a lot of these arrangements, there is a level of flexibility with federal partners around when projects will be started and completed and so on, so that has not been seen as having any significant impact. With regard to the programs that may have been held off for some time for whatever reasons, those monies would still be available. Obviously, we have specific details for specific programs. We can get you answers to that.

Mr. McKee: That concludes my questions on the 2018-19 supplementary estimates. Do we move on to 2020-21, or do we vote and then come back?

Madam Chairperson: Does anyone else have any other questions? What we are going to do is just take any other questions for this, then we will go through this one, and then we will move on to the next one. Okay? We will vote on this one.

M. McKee : Quelle était la somme prévue à l'origine dans le budget, au compte ordinaire du ministère en question? Je n'ai pas les chiffres sous la main.

L'hon. M. Cardy : Le total s'élevait à 307 404 000 \$.

M. McKee : En 2018, sur les 307 millions de dollars, 31 millions étaient consacrés aux frais d'annulation, lesquels auraient été absorbés par le compte ordinaire. Est-ce exact? Il y aurait eu des compressions de 31 millions de dollars ailleurs pour compenser les dépenses en question. Ai-je bien compris?

L'hon. M. Cardy : Oui. Dans le cas des transports, de nombreux projets finissent par commencer en retard et les échéanciers ne correspondent pas toujours exactement à ce qui avait été souhaité ; donc cela ne reflète pas nécessairement des compressions. C'était simplement que d'autres projets n'avaient pas eu recours aux fonds en question au cours de l'année.

M. McKee : Certains des projets en question prévoyaient un partage des coûts entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. A-t-il été possible de récupérer une partie des fonds auprès du gouvernement fédéral?

L'hon. M. Cardy : Heureusement, dans le cas de nombreuses ententes du genre, nos partenaires fédéraux offrent une certaine souplesse quant au moment où les projets débutent, se terminent et ainsi de suite ; cela n'a donc pas été perçu comme ayant une incidence importante. En ce qui concerne les programmes qui, pour une raison ou une autre, sont peut-être suspendus depuis un certain temps, le financement serait toujours disponible. Évidemment, nous avons des détails précis au sujet de programmes précis. Nous pouvons vous fournir des réponses à cet égard.

M. McKee : Voilà qui met fin à mes questions sur le budget supplémentaire de 2018-2019. Passons-nous à 2020-2021 ou faut-il voter, puis y revenir?

La présidente : Quelqu'un a-t-il d'autres questions? Ce que nous allons faire, c'est simplement passer à toutes autres questions sur le budget à l'étude, puis nous examinerons le prochain et ensuite le suivant. D'accord? Nous passerons au vote concernant le budget à l'étude.

Does anyone else have any questions? We will ask the staff to leave, please, for the vote.

(Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$98 988.47 in Ordinary Account for Commissions Paid to Collectors of Pari-Mutuel Taxes for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$3 752 170.07 in Ordinary Account for Provision for Losses for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$50 037.71 in Ordinary Account for New Brunswick Police Commission for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$1 841 021.06 in Ordinary Account for the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

13:20

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$73 629 699.01 in Ordinary Account for the Department of Public Safety for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$20 833 693.91 in Ordinary Account for the Department of Social Development for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$11 009 331.07 in Ordinary Account for the Department of Transportation and Infrastructure for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

Quelqu'un a-t-il des questions? Nous prions les membres du personnel de bien vouloir quitter la Chambre pour le vote.

(La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 98 988,47 \$ au compte ordinaire au titre de Commissions versées aux percepteurs de la taxe sur le pari mutuel, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 3 752 170,07 \$ au compte ordinaire au titre de Provision pour pertes pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 50 037,71 \$ au compte ordinaire au titre de la Commission de police du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 1 841 021,06 \$ au compte ordinaire du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 73 629 699,01 \$ au compte ordinaire du ministère de la Sécurité publique pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 20 833 693,91 \$ au compte ordinaire du ministère du Développement social pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 11 009 331,07 \$ au compte ordinaire du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$180 616.52 in Capital Account for the Department of Environment and Local Government for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$1 865 242.56 under Student Loan Advances, under Loans and Advances, for the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour for the fiscal year ending March 31, 2019, and the motion was carried.)

13:25

Supplementary Estimates, 2020-21, Volume I

Hon. Mr. Cardy, after all items under *Supplementary Estimates, 2020-21, Volume I*, had been presented: Madam Chair, thank you for the chance to open this part of the discussion. What we are going to be discussing here today are largely expenses relating to a couple of issues around highways but otherwise related, of course, to the recent election, which resulted in different commitments being made, and to our province's management of the COVID-19 pandemic where, thanks to the cooperation across all sides of this Legislature and the strong support of the people of the province, we have managed to achieve world-leading results so far. That strong response has financial implications, as our world has been turned upside down by the pandemic.

I look forward to answering questions on anything specifically related to the documents in question while I continue to stand in the place of the Finance Minister. Thank you, Madam Chair.

Mr. McKee: Minister, through the chair, the Safe Restart Agreement gave roughly \$213.5 million to New Brunswick, I believe. It was broken down under several headings. Looking at the first item here on the list under Education and Early Childhood Development, which I know you are very familiar with, there is \$46 million in additional spending and there is also \$14.5 million that came in from that Safe Restart Agreement. Can you confirm whether that \$14.5 million has been put in this budget for the fiscal year 2020-21? Will that \$14.5 million be spent in this

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 180 616,52 \$ au compte de capital du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 1 865 242,56 \$ au titre des prêts et avances, Avances de prêts aux étudiants, du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 ; la motion est adoptée.)

Budget supplémentaire, 2020-2021, volume I

L'hon. M. Cardy, à l'appel de tous les crédits du *Budget supplémentaire* de 2020-2021, volume I : Madame la présidente, je vous remercie de m'avoir permis d'ouvrir cette partie de la discussion. Aujourd'hui, nos discussions porteront en grande partie sur les dépenses liées, d'une part, à quelques questions concernant les routes, et d'autre part, bien entendu, aux récentes élections, qui ont donné lieu à différents engagements, et liées, par ailleurs, à la gestion par notre province de la pandémie de COVID-19 dans le cadre de laquelle nous avons réussi à obtenir des résultats qui se classent parmi les meilleurs sur le plan mondial jusqu'à présent grâce à la coopération de tous les partis représentés à l'Assemblée législative et au soutien sans faille de la population de la province. La réponse vigoureuse a entraîné des répercussions financières, étant donné que le monde a été bouleversé par la pandémie.

J'ai hâte de répondre aux questions sur tout ce qui concerne spécifiquement les documents en question, et ce, encore au nom du ministre des Finances. Merci, Madame la présidente.

M. McKee : Monsieur le ministre, par l'intermédiaire de la présidente, l'Accord sur la relance sécuritaire a permis au Nouveau-Brunswick d'obtenir, je crois, environ 213,5 millions de dollars. La somme a été ventilée sous plusieurs rubriques. Si l'on examine le premier élément de la liste, sous Éducation et Développement de la petite enfance, que vous connaissez très bien, je le sais, on voit 46 millions de dollars de dépenses additionnelles ainsi que des recettes de 14,5 millions de dollars au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Pouvez-vous confirmer si les

fiscal year? Is that in addition to the new spending, or does that additional \$46 million include the \$14.5 million from the Safe Restart Agreement?

Hon. Mr. Cardy: Yes.

Mr. McKee: Could you give us a quick overview of the items that would be affected under Education and Early Childhood Development? Where would that money be going?

Hon. Mr. Cardy: Madam Chairperson, to the member, we are looking at \$8.5 million spent on Corporate and Other Educational Services. That was projected as additional expenditures for IT infrastructure and laptop supports for remote learning. School districts received \$27 million. Additional expenditures were for the safe return in response to COVID-19. That included a lot of the cleaning and other facility improvements that had to be made as well as the hiring of additional staff members, which is done through the districts, to make sure that we were properly protecting students and staff during COVID-19. Early Childhood Development was \$10.5 million to allow the day care sector and the early childhood education sector to be stabilized and to receive support to help them endure the pandemic.

Mr. McKee: For Environment and Local Government, there is \$40 million in additional spending. There is also \$41 million for municipalities under the Safe Restart Agreement. I understand that under that agreement, there are Phase 1, Phase 2, and Phase 3, which we have heard about many times from the minister. The first phase is the transit funding of about \$1.5 million or \$1.6 million. With the rest of that, we started hearing some announcements. I think eight municipalities started receiving some funding. How much of that \$41 million for municipalities under the Safe Restart Agreement has been allocated to date?

14,5 millions ont été inscrits dans le budget pour l'exercice 2020-2021? Les 14,5 millions seront-ils dépensés au cours de cet exercice financier? La somme s'ajoute-t-elle aux nouvelles dépenses, ou les 46 millions de dollars additionnels comprennent-ils les 14,5 millions au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire?

L'hon. M. Cardy : Oui.

M. McKee : Pourriez-vous nous donner un aperçu des éléments qui seront inscrits sous Éducation et Développement de la petite enfance? Où ira l'argent?

L'hon. M. Cardy : Madame la présidente, pour répondre au député, nous envisageons de dépenser 8,5 millions de dollars pour les Services généraux et autres services d'enseignement. La somme a été prévue comme dépenses additionnelles pour l'infrastructure des TI et le soutien à l'acquisition d'ordinateurs portables aux fins de l'apprentissage à distance. Les districts scolaires ont reçu 27 millions de dollars additionnels. Des dépenses additionnelles ont été engagées pour le retour en toute sécurité dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Cela comprenait une grande partie du nettoyage et d'autres activités d'amélioration des installations qui ont dû être faites, ainsi que le recrutement de personnel additionnel, ce qui se fait par l'intermédiaire des districts, pour s'assurer que les élèves et le personnel recevaient la protection appropriée pendant la pandémie de COVID-19. Développement de la petite enfance a reçu 10,5 millions de dollars pour permettre au secteur des garderies et de la petite enfance de retrouver une certaine stabilité et de recevoir un soutien pour faire face à la pandémie.

M. McKee : Des dépenses additionnelles de 40 millions de dollars sont prévues pour Environnement et Gouvernements locaux . De plus, 41 millions de dollars sont prévus pour les municipalités dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Je crois savoir que cet accord comporte une phase 1, une phase 2 et une phase 3, dont le ministre nous a parlé à maintes reprises. La première phase concerne le financement du transport en commun, soit environ 1,5 ou 1,6 million de dollars. Pour le reste, nous avons commencé à entendre certaines annonces. Je pense que huit municipalités ont commencé à recevoir des fonds. Des 41 millions de dollars destinés aux municipalités dans le cadre de

l'Accord sur la relance sécuritaire, quelle somme a été affectée à ce jour?

13:30

Hon. Mr. Cardy: Through you, Madam Chairperson, to the member opposite, with the transit funding, we are looking at about \$1.6 million out of a total of \$2 million that is being disbursed. For the second set of funds being dispersed to municipalities, it is approximately \$4 million out of the \$18 million identified.

Mr. McKee: It is \$1.6 million for transit. Is that what I heard?

Hon. Mr. Cardy: It is \$1.6 million for transit out of a potential \$2 million and \$4 million out of a potential \$18 million for the second line item.

Mr. McKee: Then there would be \$21 million under another heading. What is that third phase for the further \$21 million?

Hon. Mr. Cardy: That is funding to be announced in Q1 of the next calendar year. In Q1 of 2021, that funding will be announced.

Mr. McKee: So the intent is to have the \$41 million allocated for this fiscal year, 2020-21. Under the heading Department of Environment and Local Government, it lists \$40 million that is requested for additional spending, and it is under the heading Community Funding. In the program components, it talks about administering federal and provincial funding programs targeted at community infrastructure and providing technical services. Is that the Safe Restart Agreement funding that is listed there at \$40 million?

Hon. Mr. Cardy: To the member opposite, it includes the Safe Restart money, but it is in addition to the existing money allocated to the department.

Mr. McKee: If the Safe Restart money is \$41 million and the budgeted number is \$40 million, which is a combination of both the federal restart and provincial monies already there, where is the rest of that restart

L'hon. M. Cardy : Par votre entremise, Madame la présidente, je m'adresse au député d'en face. En ce qui concerne le financement du transport en commun, nous prévoyons environ 1,6 million de dollars sur un total de 2 millions à verser. En ce qui concerne la deuxième série de fonds versés aux municipalités, il s'agit d'environ 4 millions de dollars sur les 18 millions prévus.

M. McKee : C'est 1,6 million de dollars pour le transport en commun. Est-ce bien ce que j'ai entendu?

L'hon. M. Cardy : Il s'agit de 1,6 million de dollars pour le transport en commun sur un maximum de 2 millions et de 4 millions sur un maximum de 18 millions pour le deuxième poste budgétaire.

M. McKee : Il y aura ensuite 21 millions de dollars sous une autre rubrique. Quelle est cette troisième phase concernant les 21 millions additionnels?

L'hon. M. Cardy : Il s'agit d'un financement qui sera annoncé au premier trimestre de la prochaine année civile. Au premier trimestre de 2021, ce financement sera annoncé.

M. McKee : L'objet est donc d'affecter les 41 millions pour l'exercice financier en cours, soit 2020-2021. Sous la rubrique Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, il y a 40 millions de dollars demandés pour des dépenses additionnelles, et c'est sous Financement communautaire. Dans les éléments du programme, il s'agit de gérer les programmes fédéraux et provinciaux de financement ciblant l'infrastructure communautaire et de fournir des services techniques. Est-ce le financement de l'Accord sur la relance sécuritaire qui y est indiqué, à 40 millions de dollars?

L'hon. M. Cardy : À l'attention du député d'en face, la somme comprend les fonds de l'Accord sur la relance sécuritaire, mais ceux-ci s'ajoutent aux fonds déjà affectés au ministère.

M. McKee : Si les fonds de l'Accord sur la relance sécuritaire s'élèvent à 41 millions et que le chiffre prévu au budget est de 40 millions, ce qui est une combinaison de fonds de relance fédéral et de fonds

money currently? How much is the restart money out of the \$40 million that is listed?

Hon. Mr. Cardy: Through the chair to the member opposite, these figures are assessed based on Q2 figures. At that point, there was an underspent amount in the department. This accounts for the variance. That would be how you end up with the discrepancy between those figures.

Mr. McKee: I will move on to Health. Madam Chairperson, Health is listed at \$110 million. From what I understand, the Safe Restart Agreement had \$24 million for health care. Are there any other items such as protective equipment for \$60 million or testing and contact tracing for \$60 million? Does that fall under Health or Public Safety?

13:35

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, through you to the member opposite, those items are in Health. So testing, contact tracing, and data management are \$62 million; health care systems capacity is \$25 million; and personal protective equipment, which we all now refer to as PPE, is \$44 million.

Mr. McKee: So all those items fall under health care.

Hon. Mr. Cardy: Correct.

Mr. McKee: Did you say that it is \$40 million for PPE? Under the Safe Restart Agreement, if I am not mistaken—

Hon. Mr. Cardy: That is \$44 million.

Mr. McKee: Is it \$60 million that was provided under the Safe Restart Agreement for PPE?

provincial déjà présents, où se trouve actuellement le reste de ces fonds de relance? À combien s'élève le montant des fonds de relance sur les 40 millions indiqués?

L'hon. M. Cardy : Par l'intermédiaire de la présidente, je signale au député d'en face que les chiffres en question sont évalués en fonction de ceux du deuxième trimestre. À ce moment-là, il y avait un montant sous-utilisé au sein du ministère. Voilà qui explique l'écart. C'est ainsi qu'on se retrouve avec un écart entre ces chiffres.

M. McKee : Je vais passer à la rubrique Santé. Madame la présidente, le budget de la santé s'élève à 110 millions de dollars. D'après ce que j'ai compris, l'Accord sur la relance sécuritaire prévoyait 24 millions pour les soins de santé. Y a-t-il d'autres éléments tels que l'équipement de protection pour 60 millions ou les tests de dépistage et la recherche de contacts pour 60 millions? Cela relève-t-il de la rubrique Santé ou de Sécurité publique?

L'hon. M. Cardy : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, les crédits en question relèvent de Santé. Ainsi, les crédits liés au dépistage, à la recherche des contacts et à la gestion des données sont de 62 millions de dollars, les crédits liés à la capacité des systèmes de santé sont de 25 millions et les crédits liés à l'équipement de protection individuelle, que nous appelons maintenant l'EPI, sont de 44 millions.

M. McKee : Donc les crédits en question sont liés aux soins de santé.

L'hon. M. Cardy : Exact.

M. McKee : Avez-vous dit qu'il est question de 40 millions de dollars destinés à l'EPI? Si je ne me trompe pas, au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire...

L'hon. M. Cardy : Il est question de 44 millions de dollars.

M. McKee : Est-il question de 60 millions de dollars destinés à l'EPI au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire?

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, through you to the member opposite, the amount there is \$44 million for Health. There is an additional amount of \$16 million that has gone to Public Safety.

Mr. McKee: And it would be \$60 million for the contact tracing, data management, and all of that?

Hon. Mr. Cardy: It is \$62 million.

Mr. McKee: That is \$62 million for health care under the Safe Restart Agreement.

Hon. Mr. Cardy: It is \$25 million.

Mr. McKee: It is \$25 million.

Hon. Mr. Cardy: I would be happy to give you the . . . I am sorry. I often speak too quickly. Testing, contact tracing, and data management are \$62 million; health care systems capacity is \$25 million; and PPE is \$44 million. Those three items are under Health. We have also touched briefly on Public Safety, where there is the additional \$16 million from the Safe Restart Agreement for PPE.

Mr. McKee: That is roughly \$130 million going into Health from the Safe Restart Agreement. That would be in this budget, and I am looking at the line. You listed \$110 million, so that would be offset a little by other savings.

Hon. Mr. Cardy: Yes, that would be offset by other savings, exactly as you said.

Mr. McKee: For Justice and Public Safety, the request for supplementary estimates is listed at \$42 million. Under the Safe Restart Agreement, you said that there is about \$20 million or so for protective equipment. So from the Safe Restart for Public Safety, there would only be around \$20 million coming.

L'hon. M. Cardy : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, la somme sous Santé est de 44 millions de dollars. Il y a 16 millions de dollars additionnels sous Sécurité publique.

M. McKee : S'agit-il de 60 millions de dollars pour la recherche des contacts, la gestion des données et tout cela?

L'hon. M. Cardy : Il est question de 62 millions de dollars.

M. McKee : Il s'agit de 62 millions de dollars destinés aux soins de santé au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire.

L'hon. M. Cardy : Il s'agit de 25 millions de dollars.

M. McKee : Il s'agit de 25 millions de dollars.

L'hon. M. Cardy : Je serais content de vous donner... Je suis désolé. Je parle souvent trop rapidement. Les crédits liés au dépistage, à la recherche des contacts et à la gestion des données s'élèvent à 62 millions de dollars, les crédits liés à la capacité des systèmes de santé s'élèvent à 25 millions et les crédits liés à l'EPI s'élèvent à 44 millions. Les trois éléments sont inscrits sous Santé. Nous avons également brièvement fait mention de Sécurité publique, où sont inscrits 16 millions de dollars additionnels destinés à l'EPI au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire.

M. McKee : Il est donc question d'environ 130 millions de dollars consacrés à Santé au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Ces fonds devraient figurer dans le budget, et j'examine le poste en question. Vous avez inscrit 110 millions de dollars ; donc le reste est compensé notamment par d'autres économies.

L'hon. M. Cardy : Oui, le reste est compensé par d'autres économies, précisément comme vous l'avez dit.

M. McKee : En ce qui concerne Justice et Sécurité publique, la demande des crédits supplémentaires est de 42 millions de dollars. Vous avez dit que, au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire, il y a environ 20 millions de dollars destinés à l'équipement de protection. Il y aurait donc seulement environ 20 millions de dollars destinés à Sécurité publique provenant de l'accord sur la relance.

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, through you to the member opposite, again, \$16 million would be for PPE from the Safe Restart Agreement. Additional Public Safety expenditures for the COVID-19 response and so on would be money overspent and not covered under the Safe Restart.

Mr. McKee: Legislative Assembly for \$9 million—that is in relation to the election, as I understand it. Is there anything in that \$9 million in terms of equipping the Legislature with digital capacity? Does that fall under that \$9 million?

Hon. Mr. Cardy: I am very pleased to say no.

Mr. McKee: I am sure you are, minister, through Madam Chair. Do we have a figure for equipping the Legislature with digital equipment? Do we have that number right now?

Hon. Mr. Cardy: That is not something that we have available. That information would come through LAC.

Mr. McKee: Social Development has an item listed for \$16.3 million. I understand that from the Safe Restart Agreement, there is \$15 million for vulnerable populations. Would that be reflected in that figure for Social Development?

Hon. Mr. Cardy: Yes, it would. That is correct.

Mr. McKee: I think I have covered everything from the Safe Restart Agreement. The \$213 million coming from the Safe Restart is going to be reflected in the 2020-21 financial outlook for the year. It is going to be included as spent, in total, during this fiscal year. Is that correct?

Hon. Mr. Cardy: That is correct.

L'hon. M. Cardy : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, je répète qu'il est question de 16 millions de dollars destinés à l'EPI au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Des dépenses additionnelles au titre de Sécurité publique engagées notamment aux fins de la lutte contre la COVID-19 correspondraient à des dépenses excédentaires et ne seraient pas compensées par l'accord sur la relance.

M. McKee : En tout, 9 millions de dollars sont consacrés à l'Assemblée législative, et si je comprends bien, ces crédits sont liés aux élections. Une part des 9 millions de dollars est-elle consacrée à l'acquisition de moyens technologiques pour l'Assemblée législative? Cela est-il compris dans les crédits de 9 millions de dollars?

L'hon. M. Cardy : Je suis très content de dire que la réponse est non.

M. McKee : Je suis certain que vous êtes très content de dire que la réponse est non, Monsieur le ministre, par votre intermédiaire, Madame la présidente. Avons-nous des chiffres concernant l'équipement technologique pour l'Assemblée? Avons-nous des chiffres en ce moment?

L'hon. M. Cardy : Nous n'avons pas de chiffres. Ils viendraient du CAAL.

M. McKee : Des crédits de 16,3 millions de dollars figurent sous Développement social. Je crois comprendre que, au titre de l'Accord sur la relance sécuritaire, 15 millions de dollars sont consacrés aux populations vulnérables. Les chiffres de Développement social en tiennent-ils compte?

L'hon. M. Cardy : Oui, les chiffres tiennent compte de l'aspect. C'est exact.

M. McKee : Je crois avoir parlé de tous les aspects liés à l'Accord sur la relance sécuritaire. Les 213 millions de dollars venant de l'accord sur la relance figureront dans les perspectives financières de 2020-2021. Tous les fonds figureront parmi les dépenses engagées pendant l'exercice financier. Est-ce exact?

L'hon. M. Cardy : Le tout est exact.

13:40

Mr. McKee: With regard to the item for Tourism, Heritage and Culture for \$3.5 million, what is that in relation to?

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, through you to the member opposite, that money is all wrapped up in the tourism rebate program that was so successful this year in helping to keep our tourism sector alive and thriving during COVID-19.

Mr. McKee: I understand that the program has been extended to the end of March. Is that correct?

Hon. Mr. Cardy: That is correct.

Mr. McKee: For people who failed to submit their summer papers by the October deadline, is that closed? They cannot resubmit prior to March 31.

Hon. Mr. Cardy: That is correct.

Mr. McKee: The March 31 deadline is in relation to which travel period?

Hon. Mr. Cardy: That would relate to travel up to and including March 31, 2021.

Mr. McKee: What is the amount that is budgeted for the second wave of the incentive program?

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, through you to the member opposite, first off, it is always alarming whenever you hear the words “second wave” in relation to anything actually good. But the second wave of support for this program will be around \$3 million. However, because the program does not end until March 31, that will be accounted for in the following financial year’s statements and budgets.

Mr. McKee: The first “round” I should call it. Did it have a \$3-million budget as well?

M. McKee : À quoi sont consacrés les crédits de 3,5 millions de dollars figurant sous Tourisme, Patrimoine et Culture?

L’hon. M. Cardy : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d’en face, les fonds en question ont trait au programme de remboursement des dépenses liées au tourisme, qui a eu tant de succès et a aidé le secteur du tourisme de notre province à poursuivre ses activités et prospérer pendant la pandémie de COVID-19.

M. McKee : Je crois comprendre que le programme a été reconduit jusqu’à la fin mars. Est-ce exact?

L’hon. M. Cardy : Le tout est exact.

M. McKee : Les gens qui n’ont pas présenté leurs reçus de l’été avant la date limite d’octobre n’ont-ils maintenant plus la possibilité de le faire? Ils ne peuvent pas présenter d’autres demandes avant le 31 mars.

L’hon. M. Cardy : Le tout est exact.

M. McKee : À quelle période de déplacement est liée la date limite du 31 mars?

L’hon. M. Cardy : La date limite s’applique aux déplacements effectués jusqu’au 31 mars 2021, inclusivement.

M. McKee : Quelle est la somme prévue au budget pour la deuxième vague du programme d’incitation?

L’hon. M. Cardy : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d’en face, tout d’abord, il est toujours alarmant d’entendre les mots « deuxième vague » lorsqu’il est question d’une bonne chose. Toutefois, la deuxième vague de fonds pour le programme sera d’environ 3 millions de dollars. Cela dit, le programme ne se termine pas avant le 31 mars, donc cela aura un effet sur les états financiers et les budgets pour l’exercice suivant.

M. McKee : Je devrais dire le premier « volet ». Un budget de 3 millions de dollars y avait-il été consacré également?

Hon. Mr. Cardy: That is correct—\$3 million.

Mr. McKee: Then the second round will be \$3 million in the next fiscal year.

Hon. Mr. Cardy: Also correct.

Mr. McKee: Finally, there is Transportation and Infrastructure for \$12.75 million. Can you provide a breakdown of what that covers?

Hon. Mr. Cardy: Madam Chair, through you to the member opposite, I am happy to do that. For Buildings Group, it is \$2 500 000; New Brunswick Highway Corporation, \$7 350 000; Maintenance, \$900 000; and Winter Maintenance, \$2 000 000.

For the Buildings Group, that is for additional expenditures within Facilities Management for extra cleaning related to COVID-19. For the New Brunswick Highway Corporation, it is for budgeted expenditures as a result of the arbitration decision related to the Fredericton — Moncton Highway maintenance agreement. For Maintenance, it is for incremental expenditures to provide safety apparel, supplies, and equipment, along with the ability to work remotely, related to the COVID-19 pandemic. For Winter Maintenance, it is essentially the same—incremental expenditures to provide safety apparel, supplies, and equipment and to ensure proper response staffing related to the COVID-19 pandemic.

Mr. McKee: Thank you, Madam Chair. Thank you to the minister for answering my questions. Those are all my questions for this afternoon. Thank you.

Madam Chairperson: Thank you, member. Are there further questions? I guess we can call the vote.

(**Madam Chairperson** put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$46 000 000 in Ordinary Account for the Department of Education

L'hon. M. Cardy : Les chiffres sont exacts — 3 millions de dollars.

M. McKee : Donc un budget de 3 millions de dollars sera consacré au deuxième volet pour le prochain exercice financier.

L'hon. M. Cardy : Le tout est également exact.

M. McKee : Pour conclure, il y a des crédits de 12,75 millions de dollars sous Transports et Infrastructure. Pouvez-vous nous en donner une ventilation?

L'hon. M. Cardy : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, au député d'en face, je suis content de le faire. Il s'agit de 2 500 000 \$ sous Groupe des bâtiments, 7 350 000 \$ sous Société de voirie du Nouveau-Brunswick, 900 000 \$ sous Entretien et 2 000 000 \$ sous Entretien pendant l'hiver.

Les crédits sous Groupe des bâtiments, sous l'élément Gestion des locaux, sont liés au nettoyage additionnel effectué en raison de la COVID-19. Les crédits sous Société de voirie du Nouveau-Brunswick ont trait à des dépenses prévues au budget en raison de la décision d'arbitrage liée à l'entente sur l'entretien de l'autoroute entre Fredericton et Moncton. Les crédits sous Entretien ont trait à des dépenses additionnelles visant à fournir du matériel, de l'équipement et des fournitures de sécurité et à permettre le travail à distance en raison de la pandémie de COVID-19. Les crédits sous Entretien pendant l'hiver ont essentiellement trait aux mêmes aspects — des dépenses additionnelles visant à fournir du matériel, de l'équipement et des fournitures de sécurité et à assurer la disponibilité de personnel d'intervention en raison de la pandémie de COVID-19.

M. McKee : Merci, Madame la présidente. Je remercie le ministre d'avoir répondu à mes questions. Voilà qui met fin à mes questions pour l'après-midi. Merci.

La présidente : Merci, Monsieur le député. Y a-t-il d'autres questions? Je suppose que nous pouvons passer au vote.

(**La présidente** met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 46 000 000 \$ au compte ordinaire du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

and Early Childhood Development for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$40 000 000 in Ordinary Account for the Department of Environment and Local Government for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$110 000 000 in Ordinary Account for the Department of Health for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

13:45

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$42 000 000 in Ordinary Account for the Department of Justice and Public Safety for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$9 000 000 in Ordinary Account for Elections New Brunswick for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$34 750 000 in Ordinary Account for the Department of Post-Secondary Education, Training and Labour for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$16 300 000 in Ordinary Account for the Department of Social Development for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$3 500 000 in Ordinary Account for the Department of Tourism, Heritage and Culture for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$12 750 000

pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 40 000 000 \$ au compte ordinaire du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 110 000 000 \$ au compte ordinaire du ministère de la Santé pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 42 000 000 \$ au compte ordinaire du ministère de la Justice et de la Sécurité publique pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 9 000 000 \$ au compte ordinaire d'Élections Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 34 750 000 \$ au compte ordinaire du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 16 300 000 \$ au compte ordinaire du ministère du Développement social pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 3 500 000 \$ au compte ordinaire du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas

in Ordinary Account for the Department of Transportation and Infrastructure for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$6 000 000 in Capital Account for the Department of Health for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.

Madam Chairperson put the question that the committee agrees to a sum not exceeding \$14 000 000 under New Brunswick Small Business Working Capital Loan Program, under Loans and Advances, for the Regional Development Corporation for the fiscal year ending March 31, 2021, and the motion was carried.)

13:50

Capital Estimates, 2021-22

(**Madam Chairperson** called for consideration of the *Capital Estimates*, 2021-22, and the motion was carried.)

Department of Transportation and Infrastructure

Hon. Ms. Green, after all items under the Department of Transportation and Infrastructure had been presented: It is an honour and a privilege to rise today to discuss the capital budget for the Department of Transportation and Infrastructure. I am relatively new to this portfolio, Madam Chairperson, and I must admit that I am very proud to serve as minister and to get to know the dedicated staff at the department. As an engineer myself, I find it interesting to have the opportunity to learn more about the work that we do throughout the province, and it is considerable work. We are responsible for a significant transportation network that includes major highways, rural roads, bridges, culverts, and ferries. We also manage an impressive number of vehicles and buildings on behalf of the provincial government.

To give some context, we are third in having the most surfaced roads per capita in Canada. That is approximately 23 000 km. We have the most, which is 10, international bridges of any province. We manage 378 buildings owned by the government of New

12 750 000 \$ au compte ordinaire du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 6 000 000 \$ au compte de capital du ministère de la Santé pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.

La présidente met aux voix la motion portant que le comité approuve une somme ne dépassant pas 14 000 000 \$ au titre des prêts et avances, Programme de prêts de fonds de roulement pour les petites entreprises du Nouveau-Brunswick, de la Société de développement régional pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021 ; la motion est adoptée.)

Budget de capital, 2021-2022

(**La présidente** met à l'étude le *Budget de capital*, 2021-2022 ; la motion est adoptée.)

Ministère des Transports et de l'Infrastructure

L'hon. M^{me} Green, à l'appel des crédits du ministère des Transports et de l'Infrastructure : J'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole aujourd'hui au sujet du budget de capital du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Il s'agit d'un portefeuille relativement nouveau pour moi, Madame la présidente, mais je dois dire que je suis très fière d'assumer les fonctions de ministre et que je suis contente d'apprendre à connaître le personnel dévoué du ministère. Étant moi-même ingénieure, je trouve qu'il est intéressant d'avoir l'occasion d'en apprendre davantage sur les travaux que nous réalisons dans la province, et il s'agit de travaux considérables. Nous sommes responsables d'un important réseau de transport qui comprend des routes principales, des chemins ruraux, des ponts, des ponceaux et des traversiers. Nous gérons en outre un nombre impressionnant de véhicules et de bâtiments au nom du gouvernement provincial.

Je souligne, en guise de contexte, que notre province occupe le troisième rang au Canada pour ce qui est de la quantité de routes revêtues par habitant. Il s'agit d'environ 23 000 km. Notre province est celle qui compte le plus de ponts internationaux. Notre

Brunswick and are responsible for 145 leases. We manage approximately 4 200 fleet vehicles, and we oversee the Trunked Mobile Radio communications systems that enable responses to various events and critical emergencies. We are responsible for the maintenance of almost 2 700 bridges, including seawalls and retaining walls. Included in that number are 54 covered bridges. We are also the project managers for the rest of the provincial departments and deliver over 80% of the capital program.

Safety is DTI's top priority, and that is a responsibility that I, along with hundreds of DTI employees, take very seriously. We have a lot of infrastructure, and at the same time, we have limited funds. We need to balance the needs of all New Brunswickers when we make decisions, and I think that this is what we were able to accomplish in this year's capital budget. Once again, we are being responsible by focusing on maintaining our existing infrastructure. We want to build on the progress that has been made so far and to ensure that our roads, bridges, and buildings are safe for years to come. That will help us contribute to our priorities of having vibrant and sustainable communities and energizing the private sector.

Supporting sustainable infrastructure that allows for the safe and efficient movement of people and goods allows us to support economic development in the province and improve quality of life for our residents. This is why I am pleased to announce that our government will be setting aside \$307.7 million in the 2021-22 capital budget of the Department of Transportation and Infrastructure for the maintenance and improvement of our highways, roads, and bridges. An additional \$62.3 million will be invested in the maintenance of our buildings and other infrastructure. When you add the amount of money for our Vehicle Management Agency, our total capital budget represents more than \$388 million.

ministère gère 378 bâtiments appartenant au gouvernement du Nouveau-Brunswick et est responsable de 145 baux. Nous gérons un parc qui compte environ 4 200 véhicules et nous supervisons les systèmes de radiocommunications mobiles à ressources partagées, lesquels permettent la réponse à divers événements et aux situations d'urgence critiques. Nous sommes responsables de l'entretien de près de 2 700 ponts, y compris des ouvrages longitudinaux et des murs de soutènement. Ce chiffre comprend aussi 54 ponts couverts. Nous gérons également les projets pour les autres ministères provinciaux et nous assurons la réalisation de plus de 80 % du programme d'immobilisations.

La sécurité est la priorité absolue du ministère des Transports et de l'Infrastructure, et il s'agit d'une responsabilité que les centaines de membres du personnel du MTI et moi prenons très au sérieux. Nous gérons de nombreuses infrastructures, cependant nous disposons de fonds limités. Nous devons, lorsque nous prenons des décisions, assurer un équilibre entre les besoins de tous les gens du Nouveau-Brunswick, et je pense que nous y sommes arrivés en élaborant le budget de capital pour l'exercice à venir. Encore une fois, nous agissons de façon responsable en mettant l'accent sur l'entretien de nos infrastructures actuelles. Nous voulons faire fond sur les progrès réalisés jusqu'à présent et veiller à ce que nos routes, nos ponts et nos bâtiments demeurent sécuritaires pour des années à venir. Les mesures prises contribueront à répondre à notre priorité à l'égard du dynamisme et de la viabilité des collectivités ainsi que de la dynamisation du secteur privé.

Les travaux qui visent à assurer la durabilité des infrastructures, grâce auxquelles le transport de biens et les déplacements se font efficacement et en toute sécurité, nous permettent de soutenir le développement économique dans la province et d'améliorer la qualité de vie des gens qui y habitent. Voilà pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer que, au titre du budget de capital du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour 2021-2022, notre gouvernement consacrera 307,7 millions de dollars à l'entretien et à l'amélioration de nos routes, de nos chemins et de nos ponts. Une somme additionnelle de 62,3 millions sera consacrée à l'entretien de nos bâtiments et autres infrastructures. Notre budget de capital, lequel comprend les fonds consacrés à l'Agence de gestion des véhicules, s'élève donc à plus de 388 millions de dollars.

Here are a few key projects that will continue in 2021-22: the Anderson Bridge in Miramichi, the Centennial Bridge in Miramichi, the two Coles Island bridges, the Fundy connector project, the Petitcodiac River bridge, Route 11 from Shediac River to the Cocagne River, Route 11 from the Cocagne River to the Little Buctouche River, and the Madawaska-Edmundston international bridge. The department has also budgeted \$3.7 million to rehabilitate the Florenceville Bridge, \$2.2 million to rebuild the department's Eel River depot that was destroyed by fire in February, and \$5.5 million to renovate the interior of the Departmental Building here in Fredericton. In addition, the design phase is also continuing for a number of projects, including for the replacement of the Salmon River Bridge 1 in Chipman and the Vaughn Creek Covered Bridge in St. Martins.

As has been noted, these are exceptional times, and there are federal funds available to help the provinces advance capital improvement projects. We have moved needed projects from future years into this capital budget to allow us to take advantage of those federal funds. We will be able to reduce future needs by accessing these programs.

13:55

Madam Chairperson, I think that these investments show that we are striking a balance between supporting recovery and maintaining fiscal discipline while ensuring that we are taking good care of our existing assets. I know that some communities will be disappointed, but unfortunately, we do not have endless funds. We need to make difficult decisions in order to maximize the taxpayers' value for money. We will continue to collaborate with the federal government on projects that align with our priorities and to apply asset management principles to ensure that funds are targeted at the most pressing needs.

This has been an exceptional year. The COVID-19 pandemic has forced us to do things differently and has slowed down progress in many ways. However, I would like to talk about a great success that we have had here in New Brunswick. Although the pandemic has slowed down a lot of work, the construction

Parmi les principaux chantiers qui se poursuivront en 2021-2022, il y a : le pont Anderson, à Miramichi ; le pont Centennial, à Miramichi ; les ponts de Coles Island ; la route de liaison du sentier Fundy ; le pont de la rivière Petitcodiac ; la route 11, de la rivière Shediac à la rivière Cocagne ; la route 11, de la rivière Cocagne à la petite rivière Bouctouche. La somme de 3,7 millions de dollars est en outre inscrite au budget du ministère pour la remise en état du pont de Florenceville, de même qu'est inscrite au budget la somme de 2,2 millions pour la reconstruction du centre d'entretien d'Eel River, qui a été détruit en février par un incendie, ainsi que celle de 5,5 millions pour la rénovation de l'intérieur de l'Édifice ministériel à Fredericton. De plus, les travaux de conception se poursuivent pour un certain nombre de projets, dont le remplacement du pont 1 de la rivière Salmon, à Chipman, et du pont couvert Vaughn Creek, à St. Martins.

Comme précédemment souligné, la période actuelle est exceptionnelle, et des fonds fédéraux sont disponibles pour aider les provinces relativement à l'amélioration des immobilisations. Nous avons avancé la réalisation de travaux nécessaires prévus pour les prochaines années afin de les incorporer au budget de capital à l'étude et de nous permettre de profiter de ces fonds fédéraux. Nous pourrions réduire les besoins futurs en ayant recours aux programmes en question.

Madame la présidente, je pense que les investissements énumérés montrent que nous assurons l'équilibre entre le soutien de la reprise économique et le maintien de la discipline financière et que nous veillons en même temps au bon entretien de nos actifs. Je sais que les gens de certaines collectivités seront déçus, mais, malheureusement, les fonds dont nous disposons ne sont pas illimités. Nous avons dû prendre des décisions difficiles afin d'optimiser l'argent des contribuables. Nous continuerons de collaborer avec le gouvernement fédéral à des projets qui sont en phase avec nos priorités et d'appliquer des principes de gestion des actifs pour que les fonds soient consacrés aux besoins les plus pressants.

L'année en cours est exceptionnelle. La pandémie de COVID-19 nous a obligés à faire les choses autrement et a ralenti les progrès à bien des égards. Toutefois, j'aimerais parler d'une grande réussite que nous avons connue ici au Nouveau-Brunswick. Même si la pandémie a ralenti beaucoup de travaux, l'industrie de

industry in the province bounced back very early on. When we compare ourselves to the rest of Canada, we are ahead of the game, and I want to commend the department's staff for delivering on all their projects this year, even though they had to overcome incredible challenges and difficulties. Today in the Legislature, I want to recognize their hard work. The results they have delivered for New Brunswickers this year have been exceptional.

You would be impressed to see how passionate the staff are about their work. I know that I certainly was when I started at DTI. Through their everyday actions, they contribute to the safety and well-being of New Brunswickers throughout our communities. I know that staff are tired and that they have had to go above and beyond to achieve such impressive results. It is my pleasure to take this opportunity to thank them from the bottom of my heart for contributing to our priority of having a responsive and high-performing government. I look forward to collaborating with them to keep this momentum going as we head toward recovery, and I am really excited about this budget. Thank you.

Madam Chairperson: Pursuant to the Orders of the Day, we will move on to the next department.

Department of Health

Hon. Mrs. Shephard, after all items under the Department of Health had been presented: Thank you, Madam Chair. It is certainly a pleasure to rise in the House this afternoon to present the capital estimates of the Department of Health for the upcoming fiscal year. As Minister of Health, I stand before the members of this House today to say that we truly have a dedicated team working in the health care system throughout the province. I want to thank those people for the significant impact they make every single day on the quality of life of the people of our province, especially during COVID-19. They have shown great courage and tenacity in the face of an unprecedented challenge, and the people owe them a great debt of gratitude for all they have accomplished in the past eight months in the face of a merciless virus.

Yesterday, my honourable colleague the Minister of Finance announced the capital budget for 2021-22.

la construction dans la province a rebondi très tôt. Lorsque nous nous comparons au reste du Canada, nous constatons que nous avons une longueur d'avance, et je veux féliciter le personnel du ministère pour tout ce qu'il a réalisé cette année, même s'il a dû surmonter des difficultés et des défis majeurs. Aujourd'hui, je tiens à souligner, ici à l'Assemblée législative, le travail acharné du personnel du ministère. Les résultats qu'il a obtenus cette année pour les gens du Nouveau-Brunswick sont exceptionnels.

Vous seriez impressionné de constater à quel point le personnel du ministère s'investit dans son travail, Madame la présidente. Par ses gestes quotidiens, il contribue à la sécurité et au mieux-être des gens de l'ensemble des collectivités du Nouveau-Brunswick. Je sais que le personnel est épuisé et qu'il a déployé des efforts exceptionnels pour obtenir des résultats très impressionnants. Je profite avec plaisir de l'occasion pour le remercier du fond du coeur de contribuer à notre priorité visant un gouvernement prêt à agir et hautement performant. Je me réjouis à la perspective de collaborer avec le personnel pour poursuivre cette lancée vers la reprise économique. Merci.

La présidente : Conformément à l'ordre du jour, nous passerons au prochain ministère.

Ministère de la Santé

L'hon. M^{me} Shephard, à l'appel des crédits du ministère de la Santé : Merci, Madame la présidente. J'ai le grand plaisir de prendre la parole à la Chambre cet après-midi pour présenter les prévisions budgétaires au compte de capital du ministère de la Santé pour le prochain exercice financier. À titre de ministre de la Santé, je me lève à la Chambre aujourd'hui pour dire que nous avons une équipe de personnes vraiment dévouées qui oeuvrent au sein du système de soins de santé dans l'ensemble de la province. Je tiens à les remercier du travail important qu'elles réalisent chaque jour en vue d'améliorer la qualité de vie des gens de notre province, en particulier depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'équipe s'est montrée très courageuse et persévérante face à un défi sans précédent, et les gens lui doivent une grande reconnaissance pour tout ce qu'elle a accompli au cours des huit derniers mois pour lutter contre un virus impitoyable.

Hier, mon collègue le ministre des Finances a présenté le budget de capital pour 2021-2022. Le budget de

The total capital budget of the Department of Health is \$128.2 million. Our government is committed to ensuring that our province has a dependable public health care system. New Brunswickers have the right to expect that their provincial health care system will provide consistent and timely access to quality health services. Dependable health care is one of our government's key priorities, and that is why, this year, we will invest over \$128 million in improvements related to health care.

Our investments in this year's capital budget include \$44.3 million toward capital improvements and the purchase of equipment to renovate and improve our existing buildings and to renew specialized health care equipment across the province. We will invest \$83.9 million to support major hospital construction projects. These projects include \$4.995 million for continuing work on renovations at the Dr. Georges-L.-Dumont University Hospital Centre in Moncton, \$15.64 million for the maternal newborn unit project at the Moncton Hospital, \$9.05 million for continuing additions and renovations at the Chaleur Regional Hospital in Bathurst, \$3.825 million for design and engineering work for construction of the new Centre of Excellence for Youth in Moncton, \$32.68 million for an addition and a renovation project at the Dr. Everett Chalmers Regional Hospital in Fredericton, \$9.122 million for the construction of the additions and rehabilitation centre in Campbellton, \$2.11 million toward the coronary care unit project at the Moncton Hospital, and \$6.45 million for work on a new medical and surgical intensive care unit and an oncology unit at the Saint John Regional Hospital.

In closing, our government is committed to making these investments to achieve dependable health care while addressing the sustainability of our province's finances. Thank you, Madam Chair.

capital total du ministère de la Santé est de 128,3 millions de dollars. Notre gouvernement a comme engagement d'assurer que notre province est dotée d'un système de soins de santé public fiable. Les gens du Nouveau-Brunswick sont en droit de s'attendre à ce que leur système de soins de santé provincial assure un accès continu et en temps opportun à des services de santé de qualité. La fiabilité en matière de soins de santé constitue l'une des grandes priorités de notre gouvernement, et c'est pourquoi nous investirons cette année plus de 128 millions de dollars dans des améliorations liées aux soins de santé.

Nos investissements au titre du budget de capital de cette année incluent une somme de 44,3 millions, qui sera consacrée à l'amélioration de biens immobiliers et à l'achat d'équipement et qui permettra de rénover et d'améliorer nos bâtiments existants et de moderniser l'équipement médical spécialisé dans la province. Nous investirons 83,9 millions pour appuyer les grands projets de construction dans le milieu hospitalier. Les sommes affectées aux divers projets sont les suivantes : 4,995 millions pour poursuivre les travaux de rénovation au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, à Moncton ; 15,64 millions pour le projet d'unité de soins maternels et néonataux au Moncton Hospital ; 9,05 millions pour poursuivre les travaux d'agrandissement et de rénovation à l'Hôpital régional Chaleur, à Bathurst ; 3,825 millions pour les travaux de conception et d'ingénierie entourant la construction du nouveau Centre d'excellence pour les jeunes, à Moncton ; 32,68 millions pour les travaux concernant le projet d'agrandissement et de rénovation à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers, à Fredericton ; 9,122 millions pour la construction du centre de traitement des dépendances, à Campbellton ; 2,11 millions pour le projet d'unité de soins coronariens au Moncton Hospital ; 6,45 millions pour les travaux liés à une nouvelle unité de soins médicaux et chirurgicaux intensifs et à un service d'oncologie à l'Hôpital régional de Saint John et pour des améliorations au Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick.

Pour terminer, notre gouvernement s'est engagé à réaliser les investissements énoncés pour assurer la fiabilité en matière de soins de santé tout en veillant à la viabilité des finances de notre province. Merci, Madame la présidente.

14:00

Madam Chairperson: Pursuant to the Orders of the Day, we will move on to the next department.

Department of Education and Early Childhood Development

Hon. Mr. Cardy, after all items under the Department of Education and Early Childhood Development had been presented: Thank you, Madam Chair. It is a privilege to rise in the House today and to speak to the capital budget of the Department of Education and Early Childhood Development. Our vision is to ensure that every child in New Brunswick has access to a world-class education, that our learners will be top candidates for postsecondary studies and employment, and that every graduate will be positioned to contribute to their full potential in our society. We cannot accomplish this if our students do not have safe, adequate learning environments.

Le budget d'immobilisations du prochain exercice financier vise avant tout à mieux positionner le Nouveau-Brunswick pour lui permettre de relever les défis à venir. Nos élèves méritent de recevoir une éducation qui leur donne les outils pour réussir tout au long de leur parcours d'apprentissage scolaire et longtemps après l'obtention de leur diplôme.

We need to be fiscally responsible, and that means allocating our limited resources thoughtfully. We have to focus on the areas of greatest need while ensuring that communities have the resources they require for their students to thrive. These decisions will help us build a New Brunswick where our children and grandchildren are able to thrive and follow their dreams right here at home.

I am proud to say that our 2021-22 capital budget will invest \$72.6 million to help build a world-class education system in our province's public schools. We have consistently heard from New Brunswickers and district education councils who told us that we need to address overcrowding and growing enrolment in our schools—a great problem to have.

La présidente : Conformément à l'ordre du jour, nous passerons au prochain ministère.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

L'hon. M. Cardy, à l'appel de tous les crédits du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance : Merci, Madame la présidente. C'est un privilège de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet du budget de capital du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Notre vision consiste à faire en sorte que chaque enfant au Nouveau-Brunswick ait accès à une éducation de première classe, que nos apprenants se classent parmi meilleurs candidats aux études postsecondaires et en matière d'emploi et que chaque diplômé soit en mesure de réaliser son plein potentiel au sein de notre société. Nous ne pouvons y arriver que si nos élèves disposent de milieux d'apprentissage sécuritaires et adéquats.

The capital budget for the coming fiscal year is primarily aimed at putting New Brunswick in a better position to meet future challenges. Our students deserve to receive an education that gives them the tools to succeed throughout their school career and well after they graduate.

Nous devons être responsables sur le plan financier et donc attribuer judicieusement nos ressources limitées. Nous devons nous concentrer sur les secteurs aux besoins les plus criants tout en veillant à ce que les collectivités disposent des ressources dont elles ont besoin pour que leurs élèves s'épanouissent. Les décisions à cet égard nous aideront à bâtir un Nouveau-Brunswick où nos enfants et petits-enfants pourront s'épanouir et réaliser leurs rêves ici même, dans la province.

Je suis fier de dire que notre budget de capital 2021-2022 prévoit un investissement de 72,6 millions de dollars pour contribuer à bâtir dans les écoles publiques de notre province un système d'éducation de première classe. Les gens du Nouveau-Brunswick et les conseils d'éducation de district nous ont souvent dit que nous devons régler les questions liées au surpeuplement et à l'augmentation des inscriptions dans nos écoles, ce qui est un très bon problème à avoir.

Pour soutenir de manière efficace et solide les apprentissages, il est certes essentiel d'avoir un personnel enseignant compétent et motivé. Cependant, il faut également s'assurer d'avoir des milieux scolaires qui sont propices et stimulants pour les élèves. Il faut donc avoir des espaces adéquats et des plateformes d'enseignement appropriés, et ce, dans des établissements scolaires bien entretenus.

Les salles de classe modulaires ne sont pas une solution permanente. Elles sont coûteuses et elles ne peuvent pas répondre aux besoins réels des élèves.

For our students to have hands-on learning experiences, they need access to cafeterias, gymnasiums, and spaces that allow them to learn about the arts, sciences, and trades. This year, a new K-to-5 school in the Killarney Lake area of Fredericton was identified as a tier-1, must-do project to address severe space deficiencies and to alleviate pressure at Gibson-Neill Memorial Elementary School and Park Street Elementary School. Madam Chair, I am pleased to announce that this project has been approved and we have allocated \$3 million for the design and planning phase.

We have also allocated \$40.5 million to support major construction projects already underway. These projects include a new West End K-to-8 school in Moncton, the new K-to-8 school in Hanwell, and the new Francophone K-to-8 school in Moncton. All these projects aim to alleviate overcrowding and reduce extending conveyance times for students in the regions. Also included in our investments—an ongoing project—is a total of \$23.6 million that will go toward capital repairs, upgrades, equipment, and the wood dust collector program to ensure that our schools remain safe for students.

14:05

As part of our long-term commitment to building and rebuilding our infrastructure, in addition to the projects announced today, our government commits to a priority queue for school infrastructure projects. The

To provide strong and effective learning support, it is certainly essential to have competent, motivated teachers. However, it is also necessary to make sure the school environment is positive and stimulating for students. This means having adequate space and appropriate teaching platforms in well-maintained school facilities.

Modular classrooms are not a permanent solution. They are expensive and cannot meet students' real needs.

Pour pouvoir vivre des expériences d'apprentissage pratiques, les élèves de nos établissements scolaires ont besoin d'avoir accès à des cafétérias, à des gymnases et à des espaces qui leur permettent d'apprendre les arts, les sciences et les métiers. Cette année, la construction d'une nouvelle école qui regroupe des classes de la maternelle à la 5^e année dans le secteur du lac Killarney, à Fredericton, a été soulignée comme étant un projet de niveau 1 indispensable pour combler les graves lacunes en matière d'espace et alléger la pression exercée sur les écoles élémentaires Gibson-Neill Memorial et Park Street. Madame la présidente, je suis heureux d'annoncer que ce projet a été approuvé et que nous avons affecté 3 millions de dollars pour la phase de conception et de planification.

Nous avons également mis 40,5 millions de dollars pour soutenir les grands projets de construction déjà en cours. Ces projets comprennent une nouvelle école dans le secteur ouest de Moncton, laquelle regroupe des classes de la maternelle à la 8^e année, une nouvelle école de la maternelle à la 8^e année à Hanwell et une nouvelle école francophone de la maternelle à la 8^e année à Moncton. Tous ces projets visent à remédier à la surpopulation scolaire et à réduire les délais prolongés d'acheminement des élèves dans les régions. Nos investissements — un projet en cours — comprennent également une somme de 23,6 millions de dollars qui sera consacrée à des réparations d'immobilisations, à des améliorations, à l'équipement et au programme de collecte de poussière du bois afin de s'assurer que nos écoles demeurent sécuritaires pour les élèves.

Dans le cadre de notre engagement à long terme à construire et à reconstruire notre infrastructure, en plus des projets annoncés aujourd'hui, notre gouvernement s'engage à établir une liste de priorités pour les projets

priority queue will include the first five projects on the 2021-22 QBL list that are not funded as part of this year's capital budget. Those projects will be removed from future QBL rankings, and those projects are guaranteed to be completed.

Because there has been justifiable concern about projects moving up and down the QBL list, the priority queue will begin a move toward a longer-term capital asset management plan for the Department of Education and Early Childhood Development with support from the Department of Transportation and Infrastructure. This will allow communities to begin to plan for projects that may not be coming today but will be delivered.

To be clear, the QBL process will be respected. Next year, the top-ranking project or projects on the QBL list will be added to the priority queue of projects that government commits to build. If two new schools are funded next year, the two top-ranked schools in next year's QBL list will be added to the priority queue. I look forward to sharing details about those first five projects in the priority queue in the coming days.

Because we are balancing fiscal responsibility and the needs of our students, this makes the QBL process even more important. We need a transparent, nonpartisan decision-making process around school infrastructure. We continue to use the quadruple bottom line analysis tool as part of a data-driven process to help set priorities for infrastructure in the education system.

Un tel processus permet de s'assurer que les besoins de la collectivité sont soigneusement examinés et que les décisions sont prises dans l'intérêt des élèves du Nouveau-Brunswick et des collectivités où ils vivent.

Chaque année, les districts scolaires évaluent les besoins des collectivités en fonction de facteurs tels que la démographie ainsi que l'âge ou l'état des infrastructures existantes et soumettent une liste des demandes de projets d'immobilisations majeurs au ministère. Le choix de ces projets s'effectue selon un processus axé sur les besoins des collectivités.

d'infrastructure scolaire. La file d'attente de priorités comprendra les cinq premiers projets de la liste de l'AMQB 2021-2022 qui ne sont pas financés au titre du budget d'immobilisations de cette année. Ces projets seront retirés des futurs classements de l'AMQB, ce qui fait que leur réalisation est garantie.

Étant donné qu'il y a eu des préoccupations justifiées au sujet des projets qui connaissent un classement en dents de scie sur la liste de l'AMQB, la liste de priorités commencera à évoluer vers un plan de gestion des immobilisations à plus long terme pour le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, avec le concours du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Cela permettra aux collectivités de commencer à planifier des projets qui ne verront peut-être pas le jour actuellement, mais qui seront réalisés.

Pour être clair, le processus de l'AMQB sera respecté. L'année prochaine, le ou les projets les mieux classés sur la liste de l'AMQB seront ajoutés à la liste des projets prioritaires que le gouvernement s'engage à mettre en oeuvre. Si deux nouvelles écoles sont financées l'année prochaine, les deux écoles les mieux classées sur la liste de l'AMQB de l'année prochaine seront ajoutées à la liste des projets prioritaires. J'ai hâte de vous donner des détails sur les cinq premiers projets de la liste des priorités dans les prochains jours.

Le processus de l'AMQB est d'autant plus important car nous cherchons à trouver un équilibre entre la responsabilité financière et les besoins des élèves. Nous avons besoin d'un processus de prise de décision transparent et impartial pour les infrastructures scolaires. Nous continuons à utiliser l'outil d'analyse multidimensionnelle quadruple bilan dans le cadre d'un processus axé sur les données pour aider à établir les priorités en matière d'infrastructures dans le système d'éducation.

A process like this ensures that community needs are carefully considered and that decisions are made in the interests of New Brunswick students and of the communities where they live.

Every year, school districts evaluate the communities' needs based on factors such as demographics, as well as the age or condition of existing infrastructure, and submit a list of major capital project requests to the department. These projects are chosen through a process that focuses on community needs.

Chaque année les districts scolaires soumettent une liste de projets qui correspondent à leurs besoins. Par la suite, le ministère utilise l'outil d'analyse multidimensionnel quadruple bilan pour classer les projets soumis en tenant compte des besoins à l'échelle provinciale.

These rankings allow government to make informed, evidence-based decisions when evaluating the major capital school infrastructure projects that have been requested by our seven school districts. The tool, developed in 2014 with the assistance of school districts, includes 15 indicators divided into 4 quadrants: economy, environment, social, and cultural aspects. Departmental staff use the tool to assist in assessing and prioritizing all submissions. The evaluation process for all projects is undertaken by the same team of knowledgeable staff to ensure consistent analysis of all projects. I am pleased that today we will be announcing the QBL listing for this year. That will be available publicly—another innovation that this government has brought forward.

We recognize that there are several projects that local communities and district education councils want to see move forward. While we cannot fund every project, we will continue to work closely with districts to ensure that the needs of students across the province are met.

In August, as I mentioned, the department made the provincial priority ranking list of capital projects public for the first time because our goal is to provide communities with transparent and objective information on asset management.

La liste pour l'exercice financier de 2021-2022 sera également rendue publique aujourd'hui pour s'assurer d'informer les collectivités au sujet des priorités visant les projets de modernisation à mi-vie, d'ajouts aux écoles, de nouvelles écoles ou de rationalisation scolaire, en plus de faire valoir le mérite d'une prise de décisions fondée sur des données probantes.

Nous devons travailler ensemble et veiller à ce que le budget de notre province nous permette de soutenir les gens du Nouveau-Brunswick, tout en vivant selon nos moyens.

I believe that our budget achieves an important balance of providing for the needs of our students and

Every year, school districts submit a list of projects that reflect their needs. The department then uses the quadruple bottom line multi-criteria analysis tool to categorize the projects that have been submitted, while taking provincial needs into consideration.

Le classement des projets permet au gouvernement de prendre des décisions éclairées et fondées sur des preuves lorsqu'il évalue les grands projets d'infrastructure scolaire qui ont été demandés par nos sept districts scolaires. L'outil, élaboré en 2014 avec l'aide des districts scolaires, comprend 15 indicateurs répartis en 4 volets : économie, environnement, aspects sociaux et aspects culturels. Le personnel du ministère utilise l'outil pour appuyer l'évaluation et la priorisation des demandes. Aux fins de cohérence, une seule équipe d'employés compétents se charge du processus d'évaluation de tous les projets. Je suis content que nous annoncions aujourd'hui les résultats de l'AMQB pour l'année à venir. La liste sera accessible au public — une autre innovation du gouvernement actuel.

Nous sommes conscients que les collectivités et les conseils d'éducation de district veulent voir plusieurs projets aller de l'avant. Bien que nous ne puissions pas financer tous les projets, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les districts pour faire en sorte que les besoins des élèves de la province soient satisfaits.

En août, comme je l'ai mentionné, le ministère a rendu publique pour la première fois la liste provinciale de priorités pour les projets d'immobilisations, car notre objectif est de fournir aux collectivités des renseignements transparents et objectifs sur la gestion des actifs.

The list for the 2021-22 fiscal year will also be made public today to ensure that communities are informed about the priorities for mid-life upgrade, school addition, new school, or school rationalization projects, as well as underscoring the merits of evidence-based decision-making.

We must work together and ensure that our provincial budget enables us to support New Brunswickers while living within our means.

Je crois que notre budget permet d'établir un équilibre important, car il répond aux besoins des élèves et des

educators while ensuring that we are making prudent, informed, and data-driven decisions with the taxpayer funds that we are entrusted to use. Thank you, Madam Chair.

Madam Chairperson: Well, that concludes the business of our committee. I would like to thank everyone for their work, and I will call on Mr. Speaker.

14:10

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

Committee Reports

(**Ms. Sherry Wilson**, after requesting that the Speaker revert to the order of Presentations of Committee Reports, reported progress and that several items had been passed.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.2, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Savoie**, after requesting that the Speaker revert to the order of Introduction and First Reading of Bills, on behalf of **Hon. Mr. Steeves**, moved that Bills 30, *Supplementary Appropriations Act 2018-2019 (1)*, and 31, *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (1)*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Savoie** gave the following explanations:

Bill 30: The purpose of the *Supplementary Appropriations Act 2018-2019 (1)* is to obtain legislative authority for money spent in the fiscal year 2018-19. Thank you, Mr. Speaker.

14:15

Projet de loi 31. Merci beaucoup, Monsieur le président. La *Loi supplémentaire de 2020-2021(1) portant affectation de crédits* vise à obtenir l'autorité

éducateurs de notre province tout en faisant en sorte que nous prenions des décisions prudentes, informées et fondées sur des données dans la gestion de l'argent des contribuables qui nous est confié. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Voilà qui conclut les travaux de notre comité. J'aimerais remercier tous les parlementaires de leur travail et je donne la parole au président de la Chambre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Rapports de comités

(**M^{me} Sherry Wilson** demande au président de revenir à l'appel de la présentation des rapports de comités et fait rapport de l'avancement des travaux et de l'adoption de plusieurs crédits.

Le président, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Savoie** demande au président de revenir à l'appel du dépôt et de la première lecture de projets de loi et propose, au nom de **l'hon. M. Steeves**, que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 30, *Loi supplémentaire de 2018-2019 (1) portant affectation de crédits*, et 31, *Loi supplémentaire de 2020-2021 (1) portant affectation de crédits*.)

L'hon. M. Savoie donne les explications suivantes :

Projet de loi 30. La *Loi supplémentaire de 2018-2019 (1) portant affectation de crédits* vise l'obtention de l'autorisation législative pour les fonds dépensés au cours de l'exercice financier 2018-2019. Merci, Monsieur le président.

Bill 31: Thank you very much, Mr. Speaker. The purpose of the *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (1)* is to obtain legislative authority for

législative pour les fonds dépensés au cours de l'année financière 2020-2021. Merci, Monsieur le président.

Mr. Speaker: Pursuant to Standing Rule 42.3(1), upon introduction and first reading of a bill for an appropriations Act that is based on estimates concurred in by the House, the questions for second and third reading shall be put forthwith.

Second Reading

(Bills 30, *Supplementary Appropriations Act 2018-2019 (1)*, and 31, *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (1)*, were read a second time.)

Third Reading

(Bills 30, *Supplementary Appropriations Act 2018-2019 (1)*, and 31, *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (1)*, were read a third time and passed.)

Motion 21

Hon. Mr. Savoie, pursuant to notice of Motion 21, moved, seconded by **Mr. Higgs**, as follows:

THAT, pursuant to Standing Rule 89, notwithstanding Standing Rule 104, the Legislative Administration Committee be appointed for the duration of the 60th Legislative Assembly and that the membership of the said Committee be as follows:

Hon. Mr. Oliver, Ms. S. Wilson, Ms. Anderson-Mason, Hon. Mr. Savoie, Hon. Ms. Green, Mr. Hogan, Mr. Turner, Mr. Melanson, Mr. G. Arseneault, Mr. Coon, Mr. K. Arseneau, Mr. Austin, and Ms. Conroy; and

THAT, pursuant to section 37 of the Legislative Assembly Act, the Legislative Assembly delegate to the Legislative Administration Committee its authority under the Act with respect to amounts, indemnities, allowances and salaries and with respect to the amendment of Schedule A.

(**Mr. Speaker** read the motion, and the following debate ensued.)

money spent in the fiscal year 2020-21. Thank you, Mr. Speaker.

Le président : Conformément au paragraphe 42.3(1) du Règlement, après le dépôt et la première lecture d'un projet de loi de crédits fondé sur les prévisions budgétaires approuvées par la Chambre, les motions de deuxième et troisième lectures sont mises aux voix sur-le-champ.

Deuxième lecture

(Les projets de loi 30, *Loi supplémentaire de 2018-2019 (1) portant affectation de crédits*, et 31, *Loi supplémentaire de 2020-2021 (1) portant affectation de crédits*, sont lus une deuxième fois.)

Troisième lecture

(Les projets de loi 30, *Loi supplémentaire de 2018-2019 (1) portant affectation de crédits*, et 31, *Loi supplémentaire de 2020-2021 (1) portant affectation de crédits*, sont lus une troisième fois et adoptés.)

Motion 21

Conformément à l'avis de motion 21, **l'hon. M. Savoie**, appuyé par **l'hon. M. Higgs**, propose ce qui suit :

que, conformément à l'article 89 du Règlement et par dérogation à l'article 104 du Règlement, le Comité d'administration de l'Assemblée législative soit constitué pour la durée de la 60^e législature et ainsi composé :

l'hon. M. Oliver, M^{me} S. Wilson, M^{me} Anderson-Mason, l'hon. M. Savoie, l'hon. M^{me} Green, M. Hogan, M. Turner, M. Melanson, M. Arseneault, M. Coon, M. Arseneau, M. Austin et M^{me} Conroy ;

que, en application de l'article 37 de la Loi sur l'Assemblée législative, l'Assemblée législative délègue au Comité d'administration de l'Assemblée législative les pouvoirs que lui confère la loi en ce qui concerne les montants, indemnités, allocations et traitements, ainsi que les modifications de l'annexe A.

(**Le président** donne lecture de la motion ; il s'élève un débat.)

14:20

Débat sur la motion

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir pour moi de parler sur cette motion, et je le fais en raison du troisième paragraphe de la motion. En ce qui concerne la création du comité, il n'y a aucun problème, c'est excellent ; et nommer les membres du comité, c'est super.

Au troisième paragraphe, il est dit :

que, en application de l'article 37 de la Loi sur l'Assemblée législative, l'Assemblée législative délègue

— donc, que nous ici, à la Chambre, nous déléguons —

au Comité d'administration de l'Assemblée législative les pouvoirs que lui confère la loi en ce qui concerne les montants, indemnités, allocations et traitements, ainsi que les modifications de l'annexe A.

Donc, lorsque la Chambre délègue certains de ses pouvoirs à un comité, ce qui peut comprendre... Nous avons entendu ces derniers jours que, pour certains, il s'agit d'une simple tradition et de quelque chose qui a toujours été fait. Toutefois, c'est toujours important de s'interroger ; c'est notre responsabilité. Je pense qu'il nous incombe, à titre de parlementaires, de remettre en question le statu quo et certaines conventions. Donc, en déléguant ces pouvoirs en question au Comité permanent de l'administration de l'Assemblée législative, nous devons comprendre que nous les déléguons à un comité qui se tient à huis clos et qui ne rend pas publics ses comptes rendus et ses délibérations. Cela peut être perçu comme un problème. Moi, je perçois définitivement comme un problème le fait que nous ayons ces délibérations en privé.

Cela étant dit, il y a plusieurs choses qui doivent être discutées en privé, et cela, je peux le comprendre. Quand nous parlons d'un membre du personnel en particulier ou de cas touchant vraiment les ressources humaines, c'est tout à fait normal que nous ayons ces discussions en privé. Par contre, il y a beaucoup de choses que nous déléguons à ce comité qui pourraient être discutées publiquement, et cela, sans aucun problème.

Debate on Motion

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to speak to this motion, and I do so because of its third paragraph. There is no problem with creating this committee, that is excellent; appointing committee members is great.

The third paragraph reads:

THAT, pursuant to section 37 of the Legislative Assembly Act, the Legislative Assembly delegate

—in other words, that we, here in this House, delegate—

to the Legislative Administration Committee its authority under the Act with respect to amounts, indemnities, allowances and salaries and with respect to the amendment of Schedule A.

So, when the House delegates some of its authority to a committee, this may include... Over the past few days, we have heard that, for some people, this is just a tradition, something that has always been done. However, it is still important to reflect; that is our responsibility. I think it is incumbent on us as members to question the status quo and certain conventions. So, by delegating this authority to the Legislative Administration Committee, we should understand that we are delegating it to a committee that meets behind closed doors and does not make its reports and deliberations public. That can be seen as problematic. I definitely see holding these deliberations in private as problematic.

That being said, a significant number of things need to be discussed in private, and I can understand that. When we are talking about a particular member of staff or about cases that really concern human resources, it is quite normal for us to hold those discussions in private. However, there are many things we are delegating to this committee that could be discussed publicly, with no problem.

Je crois comprendre que ce n'est pas un nouveau débat. Le chef de mon parti, le député de Fredericton-Sud, dès son élection en 2014, a soulevé la question à la Chambre. C'était sous le gouvernement Gallant. Il a tenté d'avoir une discussion à cet égard dans différents comités, peut-être au Comité permanent de l'administration de l'Assemblée législative ou au Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée. Je comprends que, souvent, nous essayons de porter des points de discussion devant ces comités et que, malheureusement, nous ne réussissons pas à débattre ces questions. C'est un problème, parce que les comités devraient pouvoir décider de leur ordre du jour. Cela ne devrait pas être au gouvernement de contrôler l'ordre du jour d'un comité, mais cela devrait revenir aux membres de ce comité. Nous ne devrions donc pas avoir à attendre, et à attendre, et à attendre et à attendre pour qu'ait lieu un débat, si un parlementaire en exprime le souhait.

14:25

Donc, pour revenir à la motion, comme je l'ai dit, le troisième paragraphe parle de l'application de l'article 37 de la *Loi sur l'Assemblée législative*. Cet article dit ce qui suit :

37 L'Assemblée législative peut déléguer au Comité d'administration de l'Assemblée législative les pouvoirs que lui confère la présente loi concernant aussi bien les montants, les indemnités, les allocations et les traitements que les modifications de l'annexe A.

Si vous allez voir l'annexe A, vous verrez qu'il y est question des frais de déplacement, des frais de subsistance et de l'hébergement des parlementaires. Il y est aussi question des frais de téléphone. Cependant, il est aussi question ici des frais pour les bureaux de circonscription des députés, qui servent à fournir des services aux électeurs. Donc, il est ici question, entre autres, de locaux et de l'exploitation. Dans ce dernier cas, je pense que ce sont les outils, comme les ordinateurs et les autres choses du genre. Il est aussi question du personnel.

Je crois que c'est un débat qui mériterait d'être public. Il n'y a aucune raison de ne pas débattre publiquement du service que nous offrons et que nous devrions offrir en tant que parlementaires et des outils que nous devrions avoir pour offrir ces services à la population du Nouveau-Brunswick. Ces personnes nous ont élus pour les représenter ici, à l'Assemblée législative, en

I believe this debate is nothing new. My party leader, the member for Fredericton South, raised the issue in the House as soon as he was elected in 2014. That was under the Gallant government. He attempted to have a discussion about this in various committees, perhaps in the Legislative Administration Committee or the Standing Committee on Legislative Officers. I understand that we often try to raise discussion points in these committees and that we unfortunately do not manage to discuss these issues. That is a problem, because committees should be able to decide on their agendas. It should be up to committee members, not the government, to control a committee's agenda. So, we should not have to wait, and wait, and wait for a debate to take place if a member expresses a wish for one.

So, to get back to the motion, as I said, the third paragraph refers to section 37 of the *Legislative Assembly Act*. This section reads as follows:

37 The Legislative Assembly may delegate to the Legislative Administration Committee its authority under the Act with respect to amounts, indemnities, allowances and salaries and with respect to the amendment of Schedule A.

If you go to Schedule A, you will see that it refers to members' travel costs as well as costs of subsistence and accommodation. Telephone costs are also mentioned. However, reference is also made to constituency office costs, which are for providing services for constituents. So, this involves accommodation and operations, among other things. I think the latter means tools, such as computers and other things like that. This is not about staff.

I believe this is a debate that needs to be public. There is no reason not to have a public debate about the service we should and do provide as members and the tools we should have in order to provide New Brunswickers with these services. These people elected us to represent them here in the Legislative

tant que législateurs et contrôleurs. Ils nous ont aussi élus comme représentants.

Quand nous retournons dans notre circonscription, après notre semaine de travail, nous avons la responsabilité de retourner dans notre circonscription et d'écouter les doléances. Nous devons essayer d'aider la population à naviguer l'appareil public et les services. Nous devons nous assurer que les gens sont traités avec dignité, respect et justice. Il n'y a aucune raison pour que certains de ces débats ne soient pas publics.

Souvent, il y a de l'information discutée par le Comité d'administration de l'Assemblée législative qui devrait aussi être publique. Je pense entre autres aux discussions que nous avons eues concernant notre travail ici, à l'Assemblée législative. Nous ne sommes encore pas prêts à nous rendre disponibles par l'entremise de la technologie. S'il y a une zone qui retourne en phase rouge, en pleine pandémie, nous n'avons pas encore de plan mis en place pour nous assurer que la Chambre puisse continuer de travailler pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il n'y a aucune raison que ces discussions ne devraient pas avoir lieu en public.

J'entends certaines personnes...

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is obvious that the member has walked a very fine line, that he has taken enough time, and that he has crossed over that line. His argument is about whether or not the work of LAC should be done in a public forum. He is talking about whether or not we have the technological capability to do the work when those are things that can be discussed in LAC itself.

This motion deals directly with the composition—the members. It deals, on a secondary perspective, with the powers and authorities granted to LAC from the House. That is simply all it does. Beyond that, the member is clearly speaking outside of the motion. If he wants to talk directly to the powers that are conferred upon LAC, then that is fine. But once he goes beyond that, he is getting into a realm where committees themselves . . . And it is well known, Mr. Speaker, that committees themselves have the authority to decide how they conduct their business. If he wants to discuss how LAC does its business, then the appropriate place to do that is in LAC. LAC can make that decision. Every committee can make that

Assembly as legislators and gatekeepers. They also elected us as representatives.

When we go back to our ridings after our work week, we have a responsibility to listen to people's grievances. We must try to help people navigate government and services. We must also ensure that people are treated with dignity, respect, and fairness. There is no reason for some of these debates not to be public.

Often, information that is discussed by the Legislative Administration Committee should also be made public. I am thinking about the discussions we have had about our work here in the Legislature, among other things. We are not yet prepared to make ourselves available with the help of technology. If one zone goes back to the red level right in the middle of the pandemic, we still do not have a plan in place to ensure that the House can continue to work for New Brunswickers. There is no reason for these discussions not to take place in public.

I hear certain individuals...

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Il est évident que le député est sur la corde raide, qu'il a pris assez de temps et qu'il a dépassé les limites. Son argument porte sur la question de savoir si le travail du CAAL devrait se dérouler dans un contexte public. Il se demande si nous avons la capacité technologique pour faire le travail, alors que ce sont là des questions qui peuvent être discutées au sein même du CAAL.

La motion traite directement de la composition, c'est-à-dire des membres. Elle traite, dans une perspective secondaire, des pouvoirs et attributions que la Chambre confère au CAAL. C'est tout ce que prévoit la motion. Au-delà de ce contexte, les propos du député débordent manifestement le cadre de la motion. Si le député veut parler directement des pouvoirs qui sont conférés au CAAL, c'est très bien. Toutefois, s'il va au-delà de ce sujet, il aborde un domaine où les comités eux-mêmes... Or, Monsieur le président, il est bien connu que ce sont les comités eux-mêmes qui ont le pouvoir de décider de la façon dont ils mènent leurs travaux. Si le député veut discuter de la façon dont le CAAL mène ses travaux, c'est au sein du CAAL qu'il

decision, Mr. Speaker. So I would ask that the member return to the original purpose, which is either to talk about the composition or to talk about the powers conferred upon the committee. Thank you, Mr. Speaker.

14:30

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. To speak to that point of order, the member for Kent North was simply giving an example related to the powers that are conferred to the Legislative Administration Committee. This motion is delegating to LAC its authority. Therefore, it is moving it from public to in camera. As it does that, we are deciding whether we are going to do that, as is laid out in section 37. I believe it is relevant to discuss how that is done. I would argue that the member for Kent North was on the topic of the motion and was simply giving an example. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you for those comments. The motion itself has a very narrow scope, and I think that at times, the member has strayed off the idea of that. We are really looking at specifying the membership of the committee and delegating to it certain powers. As I said, I think the member has strayed a little bit, so I would ask him to bring it back to the intent of the motion.

Débat sur la motion 21

M. K. Arseneau : Bien que j'ai un grand respect pour vous, Monsieur le président, je ne suis pas tout à fait d'accord. Cependant, nous allons tenter de vous plaire.

C'est très clair que l'Assemblée législative est un lieu public. C'est la maison du peuple. En anglais, nous disons :

The people's House.

Les débats se déroulent ici de façon ouverte et transparente. Nous ne cachons rien de ce qui se passe ici, à la Chambre. La Chambre confère des pouvoirs à un comité obscur, qui se rencontre dans une salle, derrière des portes fermées. Personne ne peut regarder à l'intérieur, et même l'ordre du jour n'est pas rendu public.

convient de le faire. Le CAAL peut en décider. Chaque comité peut prendre une telle décision, Monsieur le président. Je demande donc au député de revenir à l'objet initial, qui est de parler soit de la composition soit des pouvoirs conférés au comité. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Au sujet du rappel au Règlement, je dirais que le député de Kent-Nord donnait simplement un exemple concernant les pouvoirs conférés au Comité d'administration de l'Assemblée législative. La motion vise à déléguer au CAAL ses pouvoirs. Ainsi, elle prévoit de faire passer les délibérations du domaine public au huis clos. Puisqu'il en est ainsi, nous décidons si nous allons procéder de cette façon, comme le prévoit l'article 37. Je crois qu'il est pertinent de discuter de la façon dont cela se fait. Je fais valoir que le député de Kent-Nord s'exprimait sur le sujet de la motion et ne faisait que donner un exemple. Merci, Monsieur le président.

Le président : Merci de vos observations. La portée de la motion même est très limitée, et je pense que le député s'est parfois écarté du sujet. Nous cherchons vraiment à préciser la composition du comité et à lui déléguer certains pouvoirs. Comme je l'ai dit, je pense que le député s'est écarté un peu ; je lui demanderais donc de revenir à l'objet de la motion.

Debate on Motion 21

Mr. K. Arseneau: Although I have a great deal of respect for you, Mr. Speaker, I do not quite agree. However, we will try to please you.

The Legislative Assembly is very clearly a public place. It is the people's House. In French, we say:

La Chambre du peuple.

Debates take place here openly and transparently. We do not hide anything that happens here in the House. The House is conferring powers on an obscure committee, which meets in a room behind closed doors. Nobody can see inside, and even the agenda is not made public.

Je pense que c'est quand même extrêmement important d'en parler ici, à la Chambre. Si nous prenons le temps de voter sur une motion, après avoir parlé de celle-ci, qui confère ces pouvoirs à un comité, je pense être tout à fait en droit de remettre en question la raison pour laquelle nous conférons ces pouvoirs à un comité.

Monsieur le président, il y a plusieurs assemblées législatives, partout au Canada, qui ont les délibérations de leur comité d'administration en public. La Nouvelle-Écosse confère peut-être ces pouvoirs, mais à une autre entité qui est publique. À Terre-Neuve-et-Labrador...

(Exclamation.)

M. K. Arseneau : Pourrais-je demander que s'arrête l'écoulement du temps qui m'est alloué, par contre, s'il vous plaît? Parce que là nous prenons de mon temps pour des niaiseries.

Point of Order

Hon. Mr. Savoie : Mr. Speaker, regardless of what the member thinks, I am allowed to rise on a point of order, which is exactly what I am doing. These are the rules of the House, so I will do that.

At the end of the day, the purpose of this motion is to allow LAC to be formed so that it can meet to do its work. If the member wants to talk about his opinion or his view on how the committee does that job, there are other mechanisms to do it. This is not the mechanism upon which he can do it. There will be a motion brought forward by the opposition to talk about transparency in committees. He can certainly talk about it then. So it is not that there is an argument with what he is saying necessarily, but it is an argument with the vehicle by which he is doing it. This motion is not the place for that. Thank you.

Ms. Mitton : Thank you, Mr. Speaker. I would like to note that I think that on the first point of order and on the second, the time was not stopped, so the time for debate is being taken away from the member for Kent North. I wonder whether that could be rectified.

I think it really is extremely important to talk about that here in the House. If, after discussing it, we take the time to vote on a motion that confers these powers on a committee, I think I am absolutely entitled to question the reason why we are conferring these powers on a committee.

Mr. Speaker, there are several legislatures across Canada that hold the deliberations of their administration committee in public. Nova Scotia may confer these powers, but it confers them on another entity that is public. In Newfoundland...

(Interjection.)

Mr. K. Arseneau : May I ask for the clock to be stopped on my allotted time, please? Because now, we are spending some of my time on trivialities.

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : Monsieur le président, quelle que soit l'opinion du député, j'ai le droit d'invoquer le Règlement, et c'est exactement ce que je fais. Cela fait partie des règles de la Chambre ; donc je procéderai ainsi.

Au bout du compte, la motion vise à permettre la constitution du CAAL afin qu'il puisse se réunir pour effectuer son travail. Si le député veut parler de son opinion ou de sa vision de la façon dont le comité accomplit son travail, il peut procéder autrement. Le débat sur la motion en question n'est pas une façon d'y arriver. L'opposition proposera une motion portant sur la transparence en ce qui concerne les comités. Le député pourra certainement donner son opinion quand cette motion sera proposée. Il n'y a donc pas nécessairement d'objection à ses propos, mais plutôt une objection au moyen auquel il a recours. Le débat sur la motion à l'étude n'est pas l'occasion d'en discuter. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. J'aimerais souligner que, pendant le premier et le deuxième rappel au Règlement, je pense, le temps continuait de s'écouler ; le député de Kent-Nord perd donc du temps réservé pour le débat. Je me demande si cela peut être rectifié.

14:35

Then, to speak specifically to the point of order from the Government House Leader, once again, the member for Kent North is using examples to compare how our House functions to how other jurisdictions function. I think that is relevant to this debate, where we are discussing conferring the authority to LAC, whether it should happen, which is what we are debating, and how it should happen. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: First of all, to the time issue, it is a 40-minute debate. We certainly have time. If you want to talk about that at a later time today, we can do so.

Generally speaking, the committee would decide exactly what it would debate, what it would decide as far as what its rules are, and whether there is transparency in the debate. Certainly, I would be pleased to put it on the agenda for LAC, if that is the desire of the committee. Being a member of the committee, you would have to do that. How the committee operates or conducts its procedures is beyond the scope of the motion. It is not relevant to the purpose of the motion because it is the committee's right to decide. I would ask you to stick to the motion as closely as possible. We will move on from there.

Debate on Motion 21

Mr. K. Arseneau: Again, Mr. Speaker, thank you. I think it is written directly here that we are delegating hours of this House to a committee that does not meet in public. I think that is worthy of public debate in this House. I do not think that we should delegate powers and then go talk about that delegation of powers behind closed doors. We are having this discussion here in the people's House openly, and I would invite other members to get up and speak on this. I think that we are having a very important debate, even though some members do not think that it is. I would definitely suggest that we have a lengthy debate on this. It is in order. We are talking about delegating powers to this committee. I am asking this House, Are we ready to delegate powers to a committee that does not meet in public? I am completely in order here.

Maintenant, pour parler précisément du rappel au Règlement du leader parlementaire du gouvernement, encore une fois, le député de Kent-Nord emploie des exemples afin de comparer la façon dont procède la Chambre de notre province à celle d'autres corps législatifs. Je pense que cette comparaison est pertinente pour le débat que nous menons sur la délégation de pouvoirs au CAAL, la possibilité que cela se produise et la façon dont cela devrait se produire. Merci, Monsieur le président.

Le président : Tout d'abord, en ce qui concerne la question de temps, il s'agit d'un débat de 40 minutes. Nous avons certainement amplement de temps. Si vous voulez traiter de la question plus tard aujourd'hui, nous pouvons le faire.

En général, le comité détermine ses règles et ce dont il débat précisément, et il décide s'il y a transparence dans le débat. Je serais certainement content d'inscrire la question à l'ordre du jour du CAAL, si c'est ce que veut le comité. À titre de membre du comité, il faudrait procéder ainsi. La façon dont fonctionne le comité et la façon dont il mène ses travaux dépassent la portée de la motion. Cela ne se rapporte pas à l'objet de la motion, car c'est au comité de prendre les décisions à cet égard. Je demanderais que vous vous en teniez, le plus près possible, à la motion. Nous pouvons poursuivre.

Débat sur la motion 21

M. K. Arseneau : Encore une fois, merci, Monsieur le président. Je pense qu'il est écrit directement dans la motion que nous déléguons des pouvoirs de la Chambre à un comité qui ne se réunit pas publiquement. Je pense que la question mérite d'être débattue publiquement à la Chambre. Je ne pense pas que nous devrions déléguer des pouvoirs et ensuite parler de cette délégation de pouvoirs à huis clos. Nous tenons la discussion ouvertement ici dans la Chambre du peuple, et j'invite d'autres parlementaires à prendre la parole sur le sujet. Je pense que le débat que nous avons entamé est très important, même si des parlementaires ne sont pas de cet avis. Je suggérerais certainement que nous débattions longuement du sujet. C'est tout à fait recevable. Nous discutons de la délégation de pouvoirs au comité en question. Je demande à la Chambre : Sommes-nous prêts à déléguer des pouvoirs à un comité qui ne se réunit pas publiquement? Mes propos sont tout à fait recevables.

Now, to give some examples, Newfoundland and Labrador meets publicly unless there are personal matters relating to officers and employees of the House of Assembly. Political staff, as defined in paragraph 2.(1)(e) of its *Conflict of Interest Act, 1995*, meet publicly unless there are legal matters, matters that are protected by privacy and data protection laws, and budget deliberations involving the preparation of the annual estimates and expenditures of the House of Assembly. Other than that, it meets publicly. In Ontario, these powers are also conferred to a committee, but that committee meets publicly. In Manitoba, it is the same thing. In Saskatchewan, it is the same thing. In Alberta, it is the same thing. In British Columbia, it is the same thing. In the House of Commons, it is the same thing.

Mr. Speaker, on that, I would like to make an amendment to this motion. It would be seconded by the member for Fredericton South.

Proposed Amendment

Continuing, **Mr. K. Arseneau**, moved, seconded by **Mr. Coon**, that Motion 21 be amended as follows:

By adding after the first resolution clause:

THAT the Legislative Administrative Committee meet in public, except when discussing personal matters relating to one or more employees of the Assembly or to one or more Assembly offices; a legal matter involving existing or anticipating legal proceedings; or a matter relating to the preparation of annual estimates of expenditure of the Legislative Assembly.

14:40

(**Mr. Speaker** read the proposed amendment.)

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: That amendment, in my view, is out of order. The reason the amendment is out of order is

Bon, pour donner quelques exemples, à la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, le comité se réunit publiquement sauf lorsque les discussions portent sur des questions personnelles liées aux fonctionnaires ou aux employés de la Chambre. Le personnel politique, dont la définition figure à l'alinéa 2(1)e de la loi de la province portant sur les conflits d'intérêts, la *Conflict of Interest Act, 1995*, se réunit publiquement, sauf à l'occasion de discussions portant sur des questions juridiques, sur des questions protégées par des lois sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée ou sur des questions budgétaires concernant l'établissement des prévisions et des dépenses annuelles de la Chambre d'assemblée. Mis à part cela, le comité se réunit publiquement. En Ontario, les pouvoirs en question sont également délégués à un comité, mais celui-ci se réunit publiquement. Il en va de même au Manitoba. Il en va de même en Saskatchewan. Il en va de même en Alberta. Il en va de même en Colombie-Britannique. Il en va de même à la Chambre des communes.

Monsieur le président, j'aimerais donc proposer un amendement de la motion. Le député de Fredericton-Sud m'appuiera à cet égard.

Amendement proposé

M. K. Arseneau, appuyé par **M. Coon**, propose que la motion 21 soit amendée comme suit :

par l'ajout, après le premier paragraphe de la résolution, de ce qui suit :

que les réunions du Comité d'administration de l'Assemblée législative soient publiques, sauf si elles portent sur une question d'ordre personnel ayant trait à des employés ou à des bureaux de l'Assemblée législative, sur une question d'ordre juridique concernant des procédures judiciaires en cours ou prévues, ou sur une question liée à l'élaboration des prévisions budgétaires annuelles des dépenses de l'Assemblée législative.

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : À mon avis, l'amendement est irrecevable. La raison pour laquelle l'amendement est

that the original motion talks about the composition of the committee and about the powers conferred. What the member is attempting to do here through an amendment is to force the committee to do its work in a way that it, as a body, has not had a chance to discuss. The proper way for that to happen is for the committee itself to deal with that, not for it to be forced to do so by a motion of the House. Those committees are creatures of the House. They do work independently, and they report back to the House. It has been tradition that they have had the right and the ability to decide their own matters on questions and report back to the House.

That is why I believe this amendment is out of order. It does not deal with the original material in a close enough way to the original motion. Thank you.

Ms. Mitton: This amendment deals with whether these powers will be delegated from the Legislative Assembly to the Legislative Administration Committee and, if so, how these powers are to be delegated. If we were to pass this motion without this amendment, there would not really be an opportunity for the Legislative Assembly, which, as a whole, is conferring those powers, to debate this. We have an opportunity, by having a chance to debate this amendment, to have the Legislative Assembly discuss how we want these powers, which we hold and are delegating to LAC to hold its meetings in terms of what is public . . . We are taking these powers in a public body and then sending them somewhere that is in camera. I do think that this motion is relevant to whether we are delegating these powers and how. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: I do not want to enter into too much debate on the amendment and the point of order. There are regulations in the guidelines here that I just want to bring to the attention of the House and the honourable member. But before I do that, I would like to congratulate the honourable member for the research that he has done. That is some of the research that we were hoping would be done by that committee.

I am not sure whether the member is aware, but we do have Motion 23, by my leader. He believes in transparency and believes that the committee should be transparent. If I may quote it, it says:

irrecevable, c'est que la motion originale porte sur la composition du comité et des pouvoirs qui sont conférés. Ce que le député tente de faire ici, au moyen d'un amendement, c'est de forcer le comité à mener ses travaux d'une façon dont il n'a pas eu l'occasion, en tant qu'organisme, de discuter. La bonne façon de procéder pour que cela se produise, ce serait que le comité lui-même traite de la question, au lieu d'être forcé de le faire par une motion de la Chambre. Les comités relèvent de la Chambre. Ils mènent leurs travaux de façon indépendante puis font rapport à la Chambre. Traditionnellement, ils ont le droit et la capacité de décider de leurs propres affaires et de faire rapport à la Chambre.

Voilà pourquoi je crois que l'amendement proposé est irrecevable. L'amendement ne traite pas assez étroitement de l'objet initial de la motion originale. Merci.

M^{me} Mitton : L'amendement proposé porte sur la question de savoir si les pouvoirs en question seront délégués par l'Assemblée législative au Comité d'administration de l'Assemblée législative et, si tel est le cas, sur la façon de déléguer ces pouvoirs. Si nous adoptons la motion sans cet amendement, l'Assemblée législative, qui, dans son ensemble, confère ces pouvoirs, n'aurait pas vraiment l'occasion de débattre de la question. La possibilité de débattre de cet amendement nous donne l'occasion de permettre à l'Assemblée législative de discuter de la façon dont nous voulons que ces pouvoirs, que nous détenons et déléguons au CAAL pour qu'il tienne ses réunions relativement à ce qui est public... Nous prenons des pouvoirs propres à un organisme public puis nous les conférons à une entité qui procède à huis clos. Je pense vraiment que la motion porte sur la question de savoir si et comment nous déléguons ces pouvoirs. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Je ne veux pas trop entrer dans un débat sur l'amendement et le rappel au Règlement. Je veux simplement attirer l'attention de la Chambre et du député sur les règlements contenus dans les directives ici. Toutefois, avant de le faire, j'aimerais féliciter le député pour la recherche qu'il a faite. Il s'agit d'une partie de la recherche que nous espérons que le comité fasse.

Je ne sais pas si le député en est au courant, mais nous avons la motion 23, que proposera mon chef. Il croit à la transparence et il croit que le comité devrait être

BE IT THEREFORE RESOLVED that the Legislative Assembly urge the Speaker to work with the Clerk of the Legislative Assembly to bring forward a plan for greater openness and transparency by the Legislative Administration Committee.

That would be our motion. Certainly, the member believes it has to be quicker. You know, everyone has that opinion. But certainly, I want to thank the member for bringing this forward and especially for doing the research. Basically, we look forward to someday having LAC as a transparent committee. We brought it up quite a bit earlier than this, and it is just a matter of getting it before the House, I would suspect. If there were an understanding, maybe, of all parties to bring it forward, it would be nice and it would be moved on more quickly. It would certainly help our motion. Thank you, Mr. Speaker.

14:45

Mr. Speaker: We will take a 10-minute recess to discuss this and come back with a finding.

(The House recessed at 2:45 p.m.)

The House resumed at 3:06 p.m.)

15:06

Speaker's Ruling

Mr. Speaker: Members, I have reviewed the amendment moved by the member for Kent North and the arguments made for and against it. I certainly understand the member's passion concerning the deliberations of the committee. However, the purpose of Motion 21 is to appoint the Legislative Administration Committee, to specify its membership, and to delegate it certain powers. How the committee operates or conducts its procedures is beyond the scope of this motion and not relevant to the purpose of the motion. There is currently a motion on the Order Paper that may offer a more appropriate opportunity to have this debate.

transparent. Si je peux me permettre de citer la motion, voici ce qu'elle dit :

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le président de la Chambre à travailler avec le greffier de l'Assemblée législative afin de présenter un plan visant une ouverture et une transparence accrues pour le Comité d'administration de l'Assemblée législative.

Voilà en quoi consiste notre motion. Le député croit certainement que le processus doit être plus rapide. Vous savez, tout le monde est de cet avis. Toutefois, je tiens certainement à remercier le député d'avoir soulevé la question et surtout d'avoir fait la recherche. Essentiellement, nous attendons avec impatience le jour où le CAAL sera un comité transparent. Nous avons parlé de la question un peu plus tôt, et j'imagine qu'il s'agit simplement d'en saisir la Chambre. Si tous les partis pouvaient s'entendre pour en parler, ce serait bien, et des mesures seraient plus rapidement prises à cet égard. Cela aiderait certainement notre motion. Merci, Monsieur le président.

Le président : Nous allons prendre une pause de 10 minutes pour discuter de la question, puis reviendrons avec une décision.

(La séance est suspendue à 14 h 45.

La séance reprend à 15 h 6.)

Décision du président de la Chambre

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, j'ai examiné l'amendement proposé par le député de Kent-Nord ainsi que les arguments pour et contre qui ont été avancés à cet égard. Le député attache beaucoup d'importance aux délibérations du comité, et je le comprends très bien. Toutefois, la motion 21 a pour objet de constituer le Comité d'administration de l'Assemblée législative, d'en préciser la liste des membres et de lui déléguer certains pouvoirs. La façon dont le comité fonctionne ou tient ses délibérations dépasse la portée de la présente motion et ne se rapporte pas à son objet. Une motion est actuellement inscrite au Feuilleton qui

As well, the wording of the second paragraph of the motion mirrors the wording of section 37 of the *Legislative Assembly Act*. Section 37 does not place restrictions on how the committee's powers are utilized or how the committee conducts its proceedings. As such, I do not feel comfortable placing restrictions on the delegation of powers beyond those of the said Act, as the proposed amendment appears to do. Accordingly, I find the amendment to be out of order.

I would encourage the member to raise the matter in the committee, participate in the debate on the motion that I referred to earlier, or perhaps move his own motion concerning the deliberations of the Legislative Administration Committee.

Is there anyone who would like to speak on the motion?

Motion 21 Carried

(**Mr. Speaker**, having read the motion, put the question, and Motion 21 was carried.

Hon. Mr. Savoie moved that the House adjourn.

The House adjourned at 3:10 p.m.)

offrirait peut-être une meilleure occasion de débattre la question.

En outre, le libellé du deuxième paragraphe de la motion à l'étude reflète celui de l'article 37 de la *Loi sur l'Assemblée législative*. L'article 37 ne restreint pas la façon dont le comité utilise ses pouvoirs ni la façon dont il tient ses délibérations. C'est pourquoi je ne me sens pas à l'aise d'imposer des restrictions quant à la délégation de pouvoirs autres que ceux prévus dans ladite loi, comme l'amendement proposé semble faire. Par conséquent, je statue que l'amendement est irrecevable.

J'invite le député à soulever la question en comité, à participer au débat sur la motion à laquelle j'ai fait référence ou peut-être à présenter lui-même une motion concernant les délibérations du Comité d'administration de l'Assemblée législative.

Quelqu'un aimerait-il parler de la motion?

Adoption de la motion 21

(**Le président** donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion 21 est adoptée.

L'hon. M. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 15 h 10.)